

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - Histoire, civilisations et patrimoine

Parcours - Cultures de l'écrit et de l'image

Albert Ronsin et la bibliothèque de secteur :

**Une vision moderniste de la lecture publique,
1950-1990.**

BARBIER Gaëtan

Sous la direction de Dominique Varry
Professeur des universités – Ecole nationale supérieure des sciences de
l'information et des bibliothèques

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de mémoire, le professeur Dominique Varry, pour ses précieux conseils et les remarques qu'il a pu formuler sur mon travail.

Je remercie également Monsieur Philippe Martin pour m'avoir conseillé ce sujet et de m'avoir fourni les contacts nécessaires à la bonne réalisation de cette étude.

Mes remerciements vont aussi et surtout à Madame Nadine Albert-Ronsin, pour m'avoir permis d'accéder aux archives de son époux ainsi que pour la gentillesse de son accueil lors de mes visites à son domicile et l'aide qu'elle a pu m'apporter lors de divers questionnements.

Merci également à Alexandre Jury, directeur-adjoint et responsable des fonds patrimoniaux de la médiathèque de Saint-Dié ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la médiathèque pour m'avoir éclairé sur de nombreux points concernant le fonctionnement de la bibliothèque au temps d'Albert Ronsin.

Et enfin merci à tous mes relecteurs pour l'attention qu'ils ont portée à ma recherche et à ma famille et mes amis pour leurs encouragements.

Résumé :

Albert Ronsin, conservateur de la bibliothèque de Saint-Dié-des-Vosges de 1960 à 1990, fut l'un des chefs de file du mouvement sectoriste. Par sectoriste, nous entendons le nom donné aux bibliothécaires modernistes partisans de la théorie de la Bibliothèque de secteur. S'ils ont longtemps cru à leurs projets, il n'en reste pas moins qu'ils furent totalement désavoués au profit de leur opposant qui prônaient un idéal plus proche de la pensée officielle de l'État. Si leurs idées tendent à se fondre dans une histoire générale des bibliothèques, il ne faut pas pour autant oublier qu'ils ont tenté de révolutionner le schéma organisationnel des bibliothèques et de la lecture publique, révolution caractérisée par des joutes verbales des plus épiques.

Descripteurs :

Albert Ronsin – lecture publique – bibliothèque de secteur – modernistes - XX^{ème} siècle – Saint-Dié-des-Vosges.

Abstract :

Albert Ronsin, curator of Saint-Dié-des-Vosges library from 1960 to 1990, was one of the leaders of the « sectoriste » movement. By « sectoriste », we are referring the name given to modernist librarians who support the theory of « Bibliothèque de secteur ». Although they believed for a long time in their plans, the fact remains that they were totally disowned for the benefit of their opponent who advocated an ideal closer to the official thought of the state. If their ideas tend to blend into a general history of libraries, it should not be forgotten that they have attempted to revolutionize the organizational structure of libraries and public reading, a revolution characterized by a most epic verbal jousting.

Keywords :

Albert Ronsin – Public reading – Bibliothèque de secteur – modernist – 20th century – Saint-Dié-des-Vosges

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION	11
RESTITUTION D’UN CONTEXTE : LES BIBLIOTHEQUES D’APRES- GUERRE	17
1. Les nouveaux bibliothécaires des années 1950	17
1.1 <i>La personnalité d’Albert Ronsin</i>	17
1.2 <i>Le mouvement des rénovateurs</i>	29
1.3 <i>Dans la continuité des penseurs d’avant-guerre et les apports de l’étranger</i>	42
2. La lecture publique après 1945 : le « retard français »	49
2.1 <i>Un renouveau laborieux</i>	50
2.2 <i>La prise de conscience de l’État français</i>	54
2.3 <i>La formation du personnel</i>	61
2.4 <i>L’impuissance des municipalités</i>	65
L’IDEE CENTRALE DE LA BIBLIOTHEQUE DE SECTEUR	72
1) La théorie d’Albert Ronsin	73
1.1 <i>La temporalité d’une idée</i>	73
1.2 <i>Son fonctionnement</i>	79
1.3 <i>L’acceptation ou non des théories « ronsiniennes »</i>	87
2. La tentative de mise en pratique	95
2.1 <i>Une enquête sur le territoire déodatien</i>	96
2.2 <i>La bibliothèque de Saint-Dié comme laboratoire</i>	104
2.3 <i>Une réussite ?</i>	117
3. l’Echec de ce modèle	123
3.1 <i>Non acceptation par les institutions centrales</i>	124
3.2 <i>Le renouveau du pouvoir local</i>	129
CONCLUSION	137
SOURCES	139
BIBLIOGRAPHIE	141
ANNEXES	145
TABLE DES MATIERES	170

Sigles et abréviations

AP : Archives Privées

ABF : Association des Bibliothèques de France

ADLP : Association pour le développement de la lecture publique

BCP : Bibliothèque Centrale de Prêt

BM : Bibliothèque Municipale

BN : Bibliothèque Nationale

BPT : Bibliothèque pour Tous

DSB : Diplôme supérieur de bibliothécaire

ENSB : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

SLP : Service de la lecture publique

INTRODUCTION

« *Etonnante histoire qu'il faudra bien écrire un jour que celle qui a consisté, dans un premier temps, à donner sa place à la lecture publique dans la population [...] mais aussi au sein de la profession ! Le deuxième temps de cette histoire est celui de la transformation de la notion de lecture publique en celle de bibliothèque publique [...] le troisième temps à été celui du passage de la bibliothèque publique à la médiathèque* »¹.

Albert Ronsin eut conscience de participer à ce tournant dans l'histoire des bibliothèques qu'ont été les années 1960-1970. Cette histoire de la lecture publique d'après 1945 est effectivement encore à écrire dans la lignée des récentes thèses d'Hind Bouchareb² ou d'Anne-Marie Bertrand³. Dans cette perspective, nous essaierons ainsi d'inscrire notre travail dans cette filiation. Les recherches sur cette période sont assez récentes du fait de la contemporanéité du sujet, aussi est-il difficile de rédiger des travaux objectifs lorsqu'un phénomène est encore d'actualité. Sans compter que nombre de ses protagonistes sont toujours en activité ou en retraite. Pour ce qui est de notre recherche, le phénomène de développement de la lecture publique débuté dans les années 1960 n'est pas achevé actuellement bien que la grande majorité de ces acteurs soit décédée dans la dernière décennie.

Albert Ronsin en est un exemple, lui qui va être l'un des chefs de file du mouvement moderniste, est décédé en 2007. Cependant, ces archives ne sont toujours pas déposées dans une institution de conservation. En dépit des idées reçues touchant l'histoire contemporaine à propos d'une abondance de sources facilitant le travail de l'historien, l'étude d'un sujet comme le nôtre mettant en scène des personnalités publiques dont les archives sont conservées au bon vouloir des familles ne sous-entend pas en *ad hoc* une commodité de recherches. Nous avons eu dans notre cas l'opportunité d'avoir accès à la totalité des archives d'Albert Ronsin grâce au travail et à la bienveillance de Madame Nadine Ronsin.

¹ Ronsin Albert « L'amour du métier », *Médiathèques publiques*, n°71-72, 1988.

² Hind Bouchareb, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, 2016, 613 pages.

³ Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèques urbaines : les villes et leurs bibliothèques municipales de la Libération à la fin des années 1980*, 1998.

En effet, les dites archives ont fait l'objet d'une conservation et d'un traitement sous son impulsion en vue d'une future donation. Nous la remercions à nouveau ici pour la pertinence de son travail.

Par l'accès à ces sources privées, l'intérêt de notre recherche est de décrire un phénomène à travers les yeux et la pensée d'un seul homme voire de ses confrères dans l'optique d'offrir un nouvel angle à l'histoire générale décrite dans les manuels. Nous justifions par-là le fait que notre recherche ne sera pas toujours objective, d'une part parce que notre but est de présenter la formation et la transformation de la pensée d'un groupe de personnes en particulier – ici les sectoristes – et d'autre part parce que les archives de leurs opposants – et même de leurs partisans – ne sont pas toujours aisées à trouver. Heureusement pour nous, des personnes comme Anne-Marie Bertrand ou Dominique Lahary ont réalisé des entretiens avec certaines de ces personnalités ayant joué un rôle dans le développement de la lecture publique.

Ces hommes et femmes étaient qualifiés de modernistes car après la Seconde Guerre Mondiale, la situation des bibliothèques et de la lecture publique était au plus bas et les ambitions des bibliothécaires des années 1930 ont été anéanties par la guerre. Les jeunes bibliothécaires qui commencèrent leur carrière dans les années 1950 sont donc à l'origine d'un renouveau de leur milieu professionnel, affrontant certains de leurs collègues réticents aux idées nouvelles qui consistaient entre autre à un libre accès aux collections, à la diversification de ces dernières ainsi qu'à un effort porté sur le « public enfant ». Cependant une fois ces préceptes adoptés au sein de la profession, le mouvement moderniste se divisa en deux lignes de pensée. Dans un premier temps, nous avons les sectoristes qui sont représentés généralement par des bibliothécaires de province au devant desquels nous trouvons Albert Ronsin, Michel Bouvy ou encore Guy Baudin⁴. Ces bibliothécaires sont partisans du projet de la bibliothèque de secteur, ce qui va leur donner leur nom. Ce projet – qui fait l'objet de notre étude – consiste, pour le résumer, à réaliser un réseau, sur l'ensemble du pays, de bibliothèques afin que toute la population, quel que soit son âge, son lieu d'habitation ou son niveau d'éducation, puisse avoir accès au livre. L'unité de base de ce réseau est le « secteur », qui à travers diverses composantes, doit desservir le maximum de la

⁴ Respectivement conservateur des BM de Saint-Dié-des-Vosges, de Cambrai et des bibliothèques municipales de la ville de Paris

population aussi bien en ville qu'à la campagne. Ce modèle défendu par les sectoristes propose l'idée majeure de nationaliser une partie du personnel des bibliothèques municipales. Ce projet – ambitieux – va soumettre un modèle organisationnel totalement prématuré pour un pays comme la France, cela d'autant plus qu'il se basait sur un schéma en contradiction avec la ligne politique engagée par le pays depuis 1945. Face à eux vont donc se trouver d'autres modernistes, davantage en accord avec la politique officielle menée par la France en matière de lecture publique : les municipalistes. Ces derniers prônaient, à l'inverse des sectoristes, une autonomisation du pouvoir municipal. Ce sont donc toutes ces idées ainsi que la dichotomie qu'elles entraînent que nous allons tenter de faire disparaître.

Cependant cette dichotomie de pensées va en faire disparaître une autre – double d'ordre étymologique. En effet au fur et à mesure des avancées modernistes, les termes de lecture publique et de bibliothèque publique vont tendre à se confondre ainsi que celui de bibliothèque publique avec bibliothèque municipale. Nous allons donc, avant de les confondre nous même, tenter de les définir.

« Il faut entendre lecture « publique », au sens où l'on prenait autrefois l'instruction « publique » : de même qu'il a tenu à offrir à tous les moyens gratuits de s'instruire, l'État considère qu'il est de son devoir de mettre à la disposition de chaque citoyen les ouvrages dont la lecture peut-être agréable ou utile, en enrichissant sa personnalité et en le préparant mieux à son rôle dans la société⁵ »

Avec cette définition de la fin des années 1960 s'amorce l'évolution qui s'engagera dans les années à suivre, c'est-à-dire la prise en compte de la lecture publique comme un « service » au sens économique qui consiste en « la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle »⁶. À partir de ce moment, les bibliothèques vont tendre à mettre la lecture à disposition de tous afin qu'elle ne soit plus considérée comme un luxe auquel seules les personnes « initiées » ont droit. Cependant à la différence de l'instruction publique, la lecture subit une

⁵ « La lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1968, p 105-134.

⁶ *Dictionnaire d'Économie et de Sciences Sociales*, Nathan, Paris, 1993, 447 p.

distinction qui va jouer un rôle fondamental sur l'évolution des bibliothèques, entre le territoire rural et le territoire urbain. En effet, comme nous l'expliciterons plus loin, en prenant à sa charge la lecture rurale, l'État va empêcher une forme d'unification des pensées qui va être l'un des principaux obstacles des modernistes. En s'impliquant trop loin avec sa propre démarche, l'État va arriver à un point de non-retour, empêchant des expériences de projets sectoristes.

Cette lecture, dite publique, est donc définie par un ensemble de pratiques, c'est en quelque sorte un contenu qui va trouver en la bibliothèque son contenant. La lecture publique va donc s'introduire dans des bibliothèques municipales qui se déploient. Cet accroissement des bibliothèques municipales est possible grâce à la prise de conscience du pouvoir local de son rôle politique et culturel. Ce double développement indépendant mais complémentaire des bibliothèques municipales et de la lecture publique va faire naître la notion de bibliothèque publique, traduction du concept anglo-saxon de la *public library*. Ces trois notions vont donc devenir interchangeables ce qui nous amène à la définition du manifeste de l'UNESCO de 1972 :

« La bibliothèque publique doit donner aux adultes et aux enfants la possibilité de marcher de pair avec leur époque, de ne jamais cesser de s'instruire et de se tenir au courant des progrès accomplis dans les sciences et dans les arts. Présentées de manière attrayante et sans cesse remises à jour, ses collections doivent être la preuve vivante de l'évolution du savoir et de la culture. Elle pourra ainsi aider les lecteurs à se faire eux-mêmes une opinion et à développer leur goût et leurs facultés critiques et créatrices. Il appartient à la bibliothèque publique de leur transmettre les connaissances et les idées, quelle que soit la forme sous laquelle elles sont exprimées »⁷.

Cette définition met en avant les deux grands principes qui se développent dans les années 1960-1970, d'une part l'universalité du public et d'autre part l'universalité des connaissances et de ses supports. En effet, un autre des combats mené par les modernistes de tous bords sera la transformation des bibliothèques en médiathèques. Si toute la profession, mis à part quelques conservateurs, se retrouve sur ces idéaux, il n'en reste pas moins que les moyens pour y arriver

⁷ Guérin Edmond, « Les bibliothèques publiques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°7, 1973

divergent. Il n'existe pas, comme nous le verrons, dans ces années d'après-guerre de réelles normes sur la construction des bibliothèques municipales ce qui a pour conséquence, notamment dans le milieu rural, l'ouverture de petites bibliothèques. Or depuis les années 1930, les précurseurs de la modernisation, tels que le couple De Grolier, dénoncent l'inefficacité de ce type de bâtiment : « L'expérience a montré que les petites bibliothèques isolées sont destinées à dépérir »⁸. C'est la raison pour laquelle, à partir des années 1960, les sectoristes vont imaginer un plan national de grande envergure fustigeant la politique de l'État :

« Au nom de quoi va-t-on justifier l'implantation irrationnelle de ces mini-bibliothèques faites au seul gré de la demande d'un conseil municipal à qui cela ne coûte que la promesse formelle de trouver quelqu'un qui s'en occupera ! »⁹.

Cette verve et cette attaque ne sont qu'un aperçu de la violence des propos qui ont pu être échangés lors de cette période. Chaque bibliothécaire défendait ardemment ses positions donnant lieu à des joutes verbales d'une extraordinaire agressivité. La tempête qui a bousculée le monde des bibliothèques de la seconde moitié du XX^{ème} siècle n'est pas perceptible à la lecture des ouvrages généraux, c'est également un point que nous espérons faire ressortir à travers les citations choisies pour notre étude. Nous ne trahisons pas la conclusion de cette recherche en déclamant dès maintenant l'échec du projet de bibliothèque de secteur. La victoire de ces détracteurs est telle que l'idée même des sectoristes n'est, dans les écrits traitant de la question de la lecture publique ou des bibliothèques d'après guerre, traitée que par de petits paragraphes très généralistes alors même que ces préceptes ont été dominants durant une vingtaine d'années. Principal théoricien de la bibliothèque de secteur, Albert Ronsin voit son nom presque oublié des bibliothécaires qui n'ont pas connu ces temps de développement. C'est également l'une des raisons pour laquelle nous avons pris le parti de faire revivre la vision sectoriste par la description des diverses évolutions du milieu des bibliothèques à travers le prisme de leur pensée, sans présenter la vision de leur adversaires qui n'est autre que la vision choisie par les institutions décisionnelles de ces années-là. De plus, cette vision est largement décrite dans les manuels généraux. Il nous faut

⁸ Grolier Georgette et Eric (de), « Bibliobus et bibliothèques régionales », *Revue du livre et des bibliothèques*, juin 1938, pp.81-82.

⁹ Ronsin Albert, « L'amour du métier », *op.cit.*

néanmoins nuancer en précisant que les idées dites modernistes ne le sont que partiellement, tout comme leurs moyens de procéder :

« Avec quelques collègues, nous avons une réflexion très moderniste par rapport aux associations de bibliothécaires. On s'est servi de nos bibliothèques pour vérifier nos principes et voir s'ils pouvaient s'appliquer dans des contextes différents. C'est ainsi que l'on a développé cette idée de bibliothèque publique¹⁰ ».

Malgré le fait de vouloir réhabiliter la vision des sectoristes ainsi que ces représentants, cette recherche n'est en aucun cas une ode à la bibliothèque de secteur, projet présentant lui aussi ses défauts.

Nous nous sommes néanmoins posé la question de savoir pourquoi aucune idée n'a réellement été retenue d'un projet qui semblait, selon ses défenseurs, pourtant plein de promesses ?

Nous commencerons donc par présenter le contexte – à travers des yeux modernistes essentiellement – dans lequel est né ce projet de bibliothèque de secteur, à savoir une situation déplorable des bibliothèques et de la lecture publique après la fin de Seconde Guerre mondiale compensée par une prise de conscience du retard de la France dans ce domaine. Une fois la présentation non exhaustive du contexte faite, nous aborderons alors la description détaillée du modèle de la bibliothèque de secteur avec ses réussites et ses échecs.

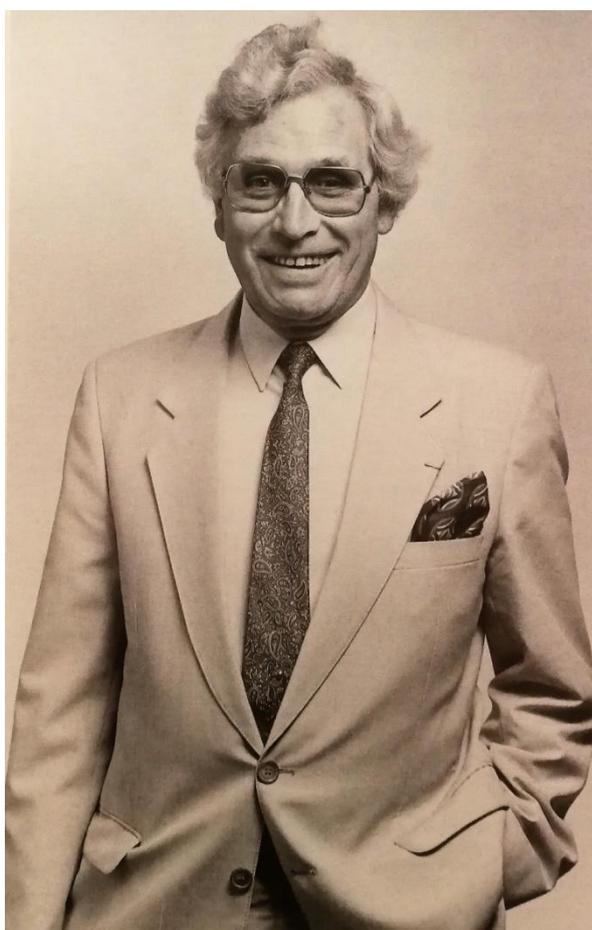
¹⁰ Perrin Christophe, « Les déodatien sont atteints d'un virus peu répandu...la lecture », interview d'Albert Ronsin, *L'Est Républicain*, 17 novembre 1985.

RESTITUTION D'UN CONTEXTE : LES BIBLIOTHEQUES D'APRES-GUERRE

1. LES NOUVEAUX BIBLIOTHECAIRES DES ANNEES 1950

1.1 La personnalité d'Albert Ronsin

Il nous paraît ici important, afin de mieux comprendre les aboutissements de ce travail, d'essayer de résumer en quelques pages la vie d'Albert Ronsin. Nous ne pouvons pas comprendre toute l'effervescence autour de cet homme sans connaître les grandes lignes de sa vie. Nous ne prétendons pas en ces quelques lignes résumer la totalité de son existence mais les moments les plus importants pour poser les premiers jalons de notre travail. Albert Ronsin a mené une vie extrêmement riche de part les nombreux sujets auxquels il s'est intéressé tout au long de sa vie. Cela nous permet, dans une vision plus générale, d'insister sur un point essentiel, mais difficilement appréciable, dans le développement des bibliothèques dans les années 1960-1970 : celui de la personnalité du bibliothécaire. Nous allons voir, à travers Albert Ronsin, comment un seul homme a réussi à centraliser sur lui seul toute la culture d'une ville.



a) Sa formation et son implication déodatienne

Albert Ronsin vit le jour le 20 juillet 1928 à Blois, la mutation de son père cheminot fait qu'il quitta assez rapidement sa ville natale pour Dijon. Sa vie professionnelle débuta dans cette dernière en tant qu'agent de bureau aux Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) puis en tant qu'employé au Service National de la Statistique (SNS). S'en suivit une coupure d'une année durant laquelle il effectua son service militaire au 46^e bataillon de transmission en Allemagne. Ce fut à son retour en 1950 qu'il fit ses premiers pas à la bibliothèque de Dijon en tant que commis puis sous-bibliothécaire. C'est en Bourgogne qu'il apprit le fonctionnement et la gestion d'une bibliothèque, sur les conseils de son directeur d'alors, Pierre Gras. Ce dernier était lui-même un grand penseur de la bibliothèque moderne et ses idées influencèrent sur certains points celles d'Albert Ronsin. Ces deux confrères resteront d'ailleurs en contact à travers des échanges de correspondances dans lesquelles l'un et l'autre pratiquaient un franc-parler parfois quelque peu virulent envers la situation qu'ils observaient.

Par la suite, Albert Ronsin profita également de ses années dijonnaises pour faire des études et ainsi obtenir une capacité en droit en 1952, lui qui ne détenait pas son diplôme du baccalauréat. Ce fut également au sein cette bibliothèque que les premiers écrits scientifiques d'Albert Ronsin furent rédigés. Comme il l'écrit lui-même :

« Le travail uniquement dans des bibliothèques d'études m'a forcément amené à faire des découvertes dans les domaines qui alors retenaient toute mon attention de jeune agent porteur d'un léger bagage littéraire et d'un savoir-faire court, mais tout neuf, sur les bibliothèques. [...] Une curiosité insatisfaite à la lecture de quelques ouvrages relatifs au Président au parlement de Dijon, Jean Bouhier et à sa fameuse bibliothèque- m'incita à désirer en savoir plus sur un homme qui possédait à sa mort 37 000 livres. Trois à quatre années d'investigations dans quinze établissements et de nuits courtes, s'achevèrent en 1957 par un manuscrit de trois cents pages (qui sera

publié en 1970 seulement) et un vif engouement pour l'histoire des bibliothèques provinciales sous l'Ancien Régime.¹¹»

Est-ce ce travail de recherche qui le fit connaître ? Toujours est-il qu'il fut nommé, l'année suivante, directeur-adjoint de la bibliothèque municipale de Nancy. Il travailla alors sur le *Répertoire Bio-bibliographique lorrain*, ouvrage qui devait paraître sous la forme de petits fascicules. C'est en vérifiant toutefois le contenu de ce répertoire qu'Albert Ronsin se rendit compte des erreurs faites et dues à la faiblesse des outils de travail mis à leur disposition. En effet, il n'existait pas de listes des imprimeurs et libraires de Lorraine. C'est ainsi qu'Albert Ronsin se lança, à son propre compte, dans une longue recherche. Ce travail ne fut pas vain puisque parut, en 1984, le *Répertoire bibliographique des livres du XVII^{ème} siècle, Lorraine et Trois Evêchés*, ouvrage à travers lequel subsiste encore aujourd'hui le nom d'Albert Ronsin dans l'esprit des historiens lorrains.

Enfin, suite à la démission de Georges Baumont en 1960, M. Ronsin fut appelé à prendre le poste de directeur de la bibliothèque municipale de Saint-Dié-des-Vosges. Voici comment la presse locale présenta ce nouvel arrivant :

« M. Albert Ronsin, nommé par arrêté municipal, vient de prendre possession de son poste comme bibliothécaire de deuxième catégorie. [...] Le nouveau bibliothécaire déodatien a 35 ans. Il est possesseur de nombreux titres qui doivent lui valoir l'amitié des cercles d'érudits de notre ville : lauréat de la Faculté de Droit de Dijon, très versé dans les questions de paléographie et d'archéologie, titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Dijon. On lui doit en outre des travaux littéraires et historiques de grand intérêt.¹² »

Cet extrait est en effet quelque peu prémonitoire car Albert Ronsin va assez vite prendre ses marques au sein de la société savante locale : la Société Philomatique Vosgienne. Il en devint dès 1961 son secrétaire pour de nombreuses années, puis son président en 1977. Il faut d'ailleurs préciser que le rôle des sociétés savantes n'est peut-être pas à négliger dans le développement des bibliothèques et de la lecture publique. Pour en revenir à Albert Ronsin, il faut

¹¹ *Mémoire pour demain : mélanges offerts à Albert Ronsin, Gérard Thirion, Guy Vaucel*, [texte réunis par André Ansroul], Associations des bibliothécaires de France, Nancy, 1995, p. 34

¹² Article du journal *l'Est Républicain* datée du 22 novembre 1960.

ajouter que ce fut à partir de cette Société Philomatique qu'il entreprit d'ouvrir des fouilles archéologiques au camp celtique de la Bure. Il devint, en plus d'être bibliothécaire, directeur de fouilles :

« Le 8 juillet 1962, Daniel CLAUDE, industriel, Dr Claude METZ et Albert RONSIN, conservateur de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, gravissent les pentes raides de la Bure et reconnaissent les lieux [...] Ils retrouvent le schéma sommaire esquissé par G. Save et après avoir examiné le rempart où E. Ferry fit faire une recherche en 1850, ils récoltent dans les racines d'arbres arrachés par les bûcherons d'importants fragments de poterie noire et quelques petits morceaux de verre. [...] la présence de ces humbles témoignages de la vie quotidienne antique décide les visiteurs à entreprendre des fouilles sérieuses. En 1963 est créée, au sein de la société Philomatique Vosgienne, une section archéologique. En 1964, une demande de fouilles est déposée. La campagne 1964 s'étend du 28 avril au 20 décembre. »¹³

Enfin, cet article de journal rappelle une chose, somme toute anodine mais qu'il est bon de souligner ici, c'est le conseil municipal qui décide de la nomination du nouveau bibliothécaire de la ville. Cette situation, tout à fait classique pour le personnel d'une bibliothèque municipale, n'est pas sans conséquence sur le développement d'une bibliothèque, et comme nous le verrons plus loin, c'est une chose contre laquelle essaya de lutter Albert Ronsin en prônant la nationalisation du personnel de catégorie A et B.

Dix ans après son arrivée à Saint-Dié, il fut nommé, par l'arrêté ministériel du 8 juillet 1970, conservateur du musée municipal, conjointement à l'emploi de directeur qu'il occupe à la bibliothèque municipale. Le musée Pierre Noël de Saint-Dié - créé *ex nihilo* - ouvrit ses portes en 1977. Ces bâtiments furent joints à ceux de la bibliothèque, nous montrerons d'ailleurs que la bibliothèque profita de ces travaux pour agrandir ses locaux. Néanmoins il est notable de remarquer que dès l'ouverture du musée, la bibliothèque passa au second plan. Cela se vit aussi bien dans la presse locale que dans le magazine culturel de la ville de Saint-Dié

¹³ *Bulletin de la société Philomatique*, n° 68 1964-1965, Raon l'Etape, 1965, p.71.

intitulé « Regards ». Il faut dire que la bibliothèque avait déjà son rythme de croisière et que sa renommée était déjà notable, contrairement au musée.

Les deux plus grandes institutions culturelles de la ville se retrouvèrent donc chapeautées par le même homme : Albert Ronsin. Rappelons que ce fut en 1977, qu'il devint président de la Société philomathique. Nous sommes donc face à un homme omniprésent dans les milieux culturels de sa ville. De même lorsqu'il quitta ses postes pour une retraite bien méritée en 1990, il devint à titre bénévole conseiller culturel au cabinet du maire jusqu'en 1992. Trente-deux années se sont donc écoulées avec l'empreinte culturelle d'Albert Ronsin.

Pour anticiper sur la prochaine partie, nous pouvons dire que cette position omniprésente dans l'environnement culturel fut un des points de survivance entre l'ancienne et la nouvelle manière d'envisager le métier de bibliothécaire. Cette situation était d'ailleurs voulue par le prédécesseur d'Albert Ronsin, Georges Baumont qui dans une lettre de septembre 1962 écrit :

« Je puis bien vous avouer maintenant qu'avant de vous connaître, je craignais un peu que mon successeur à la bibliothèque ne se cantonnât trop étroitement dans ses besognes professionnelles sans s'intéresser beaucoup à la ville où il les exerçait. Car, à mon sens, un bibliothécaire doit être – si le terme n'est pas trop ambitieux – un peu comme le « directeur intellectuel » de ses concitoyens, aussi ai-je été pleinement rassuré quand j'ai vu avec quelle facilité d'abord, quelle ardeur ensuite vous vous consacriez à la S.P. et aux recherches d'histoire locale : le flambeau passait en de bonnes mains »¹⁴.

Sa passion envers l'art fut une preuve supplémentaire de son attachement à l'histoire locale. En effet, Ronsin n'hésita pas à aller au devant des artistes pour que ceux-ci lèguent à la bibliothèque leur écrits afin que celle-ci devienne un réel centre de recherches. Ainsi, ce fut sous sa direction qu'arrivèrent à Saint-Dié les écrits des surréalistes Maxime Alexandre¹⁵ et Ernest Gengenbach¹⁶, la bibliothèque de Charles et Georges Sadoul¹⁷ et,

¹⁴ AP Albert Ronsin, Lettre de Georges Baumont, datée de septembre 1962.

¹⁵ Maxime Alexandre (1899-1976), poète surréaliste et auteur dramatique alsacien.

¹⁶ Ernest Gengenbach (1903-1979), homme d'église (entra au grand séminaire de Saint-Dié), écrivain et poète surréaliste.

surtout, les livres et manuscrits des écrivains expressionnistes Yvan et Claire Goll¹⁸, dont les droits d'auteur ont été légués à la ville de Saint-Dié. Toutes ces richesses n'étaient pas destinées à être conservées en Déodatie avant qu'Albert Ronsin ne prenne les choses en main.

Nous pouvons conclure cette sous-partie sur son investissement dans l'histoire locale par une brève présentation de sa qualité d'historien. Nous avons déjà évoqué précédemment son travail réalisé sur les imprimeurs et libraires au XVII^{ème} siècle, auquel il faut ajouter de nombreux livres sur l'histoire de Saint-Dié, des Vosges ou de l'Alsace. Cependant le thème sur lequel Albert Ronsin écrit le plus fut l'histoire du nom « Amérique »¹⁹. En effet, il faut rappeler que la ville de Saint-Dié rayonnait à l'international car ce fut dans cette ville qu'apparut pour la première fois en 1507, sur une carte, le mot *America*. Ceci fut l'œuvre du Gymnase Vosgien, association savante qui, sous la direction du cartographe Martin Waldseemüller, dessina un planisphère avec *America* pour désigner le nouveau continent américain. Ce planisphère est souvent accompagné d'un livret contenant un traité de géographie intitulé *Cosmographiae Introductio*. Grâce à cet événement, la ville de Saint-Dié demanda régulièrement à Albert Ronsin d'écrire des articles ou des ouvrages sur le sujet. Un ultime ouvrage sur le sujet était d'ailleurs en cours de rédaction lors de sa disparition en 2007. Néanmoins, il ne faut pas résumer l'action culturelle d'Albert Ronsin à la seule ville de Saint-Dié. En effet d'autres fonctions tout aussi prestigieuses que bibliothécaire, archéologue ou historien, furent à l'origine de la postérité de son nom.

¹⁷ Charles Sadoul (1872-1930) fut ethnologue et conservateur du musée Lorrain et son fils Georges (1904-1967) fut un grand historien du cinéma.

¹⁸ Claire (1890-1977) et Yvan (1891-1950) Goll furent de grand poète notamment en langue allemande. Ce couple était très proche de grand artiste de l'époque pour ne citer qu'un exemple leur tombe affiche un motif dessiné par Marc Chagall.

¹⁹ Cela se remarque lorsque l'on observe sa bibliographie. Voir annexe n°1

b) Ses missions à l'échelle nationale et internationale

L'aura d'Albert Ronsin s'étendit bien plus loin encore que l'arrondissement vosgien. Il tint une place non négligeable dans certaines instances nationales mais commençons d'abord par une autre facette : celle de l'enseignant.

Il fut dès 1967 professeur vacataire à l'I.U.T. (Institut universitaire de technologie) de Nancy II, chargé d'enseignement pour les étudiants documentalistes, au sein de la section « carrières du livre ». Il y enseignait diverses matières telles que l'histoire et les techniques du livre, la sociologie de la lecture ainsi que la bibliothéconomie. De plus, suite à ses nombreux voyages à l'étranger, il dispensa un nouveau cours sur l'histoire comparée de la lecture publique en France et dans le monde.

Cependant, ses qualités d'enseignant et d'historien du livre et de lecture furent surtout reconnues, lorsqu'il reçut sa nomination de professeur vacataire à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques (ENSB) à Paris en 1968 et ce pendant quatre ans. Il démissionna²⁰ de ses fonctions à la suite du refus de classement de sa bibliothèque déodatienne, refus justifié par un niveau de formation qui ne correspondait pas à la loi, comme le lui expliqua le directeur des bibliothèques d'alors, Etienne Dennery. Nous développerons plus en détail cette situation le moment venu mais nous pouvons d'ores et déjà faire part de la plainte qu'il adressa à l'inspecteur général des bibliothèques, Maurice Caillet.

« L'échec de la demande de classement de la bibliothèque [...] a ému le maire et le conseil municipal. Il ne m'appartenait pas de fournir à la municipalité d'autres explications que celles que Monsieur le Directeur a bien voulu me donner dans la lettre qu'il m'a adressée personnellement, relativement à l'insuffisance de mes diplômes professionnels. [...] Puisqu'aucune mesure transactionnelle susceptible de donner une suite favorable au vœu du Conseil Municipal, tout en réglant ma situation n'a pu être trouvée et que l'administration s'est bornée à la stricte application de la loi,

²⁰ Voir sa lettre de démission en annexe n°2

j'ai été amené logiquement à présenter à Monsieur Richter ma démission de professeur à l'E.N.S.B., avec regrets je dois le dire.²¹ »

Entre 1977 et 1984, il donna de nouveau des cours à l'ENSB, qui, entre-temps, avait quitté Paris pour Villeurbanne. Ces enseignements-là sont dirigés vers l'animation en bibliothèque, la discothéconomie et les réseaux de bibliothèques. Dans ces années 1970, la place de l'animation, et notamment de l'animation jeunesse, a pris une place très importante dans les nouvelles bibliothèques. En ce qui concerne la discothéconomie, Albert Ronsin a une légitimité tout à fait particulière pour parler de ce sujet puisque c'est dans sa bibliothèque de Saint-Dié qu'eut lieu, en 1971, la première rencontre des discothécaires de France et que fut créée une section spécialisée des discothèques au sein de l'Association des Bibliothécaires de France. Mais c'est le dernier axe d'enseignement qui nous intéresse davantage ici : les réseaux de bibliothèques. C'est dans ce cours qu'Albert Ronsin présentait et faisait la promotion de son modèle de la bibliothèque de secteur. Toute une génération de conservateurs a donc entendu et a réfléchi sur ce modèle promu par leur professeur depuis le milieu des années 1960.

« C'est pour faire passer nos projets que j'avais accepté de donner des cours à l'école nationale supérieure des bibliothécaires à Paris et à Lyon.²² »

En effet, enseigner à l'ENSB n'est pas anodin au moment où l'on assiste à la professionnalisation des métiers de bibliothèques. Cependant le fait qu'Albert Ronsin enseigne sa vision des choses ne plaît pas à ses opposants, si bien qu'en 1984, la Direction du livre et de la lecture écrit au directeur de l'école Michel Merland :

« S'il s'agit d'exposer et de défendre la thèse dite de la « médiathèque de secteur », il me paraîtrait normal que les élèves soient mis en situation :

1. De savoir que cette notion est contestée par l'administration centrale ayant en charge les bibliothèques publiques et que son application n'a jamais été envisagée par quelques collectivités territoriales que ce

²¹ Archives Privées (AP) d'Albert Ronsin : Lettre adressée à Maurice Caillet, datée du 10 octobre 1972.

²² Perrin Christophe, « Les déodatien sont atteints d'un virus peu répandu...la lecture », *Est Républicain*, 17 novembre 1985.

soit ;

2. *D'entendre des arguments contradictoires*²³»

La réaction d'Albert Ronsin ne se fit pas attendre, puisque 1984 fut la dernière année où il endossa le costume d'enseignant à l'ENSB.

Cependant la fonction d'enseignant à l'ENSB n'était pas le seul moyen pour faire entendre sa voix, il est possible de défendre ses positions dans des institutions telles que les associations professionnelles. Albert Ronsin prit donc la présidence du Groupe Lorraine de l'Association des Bibliothécaires Français (A.B.F.) en 1967 pour une durée de trois ans. En cette qualité, il fut membre du Conseil National de la Section des Bibliothèques Publiques de l'A.B.F. entre 1968 et 1974. Comme nous le verrons plus tard cette chronologie concorde avec celle de la montée en puissance de son idée de bibliothèque de secteur, il peut donc faire part de ses idées à une grande partie de ses collègues à travers l'A.B.F. Comme nous l'expliquerons également il ne faut pas surestimer le rôle de l'A.B.F. et encore moins celui des groupes régionaux. Ces derniers ont des difficultés à faire entendre leur voix comme le prouve cet article de presse :

« Dans sa grande majorité, le groupe lorrain de l'Association des bibliothèques de France n'est pas satisfait des agissements du bureau national. Trois principaux maux sont tout particulièrement dénoncés : l'excès de centralisme (et la part trop belle faites aux Parisiens, la vie démocratique de façade et la sous-représentation des sections régionales (c'est ainsi que les Lorrains doivent s'allier aux Champenois pour obtenir un demi-représentant au bureau national).²⁴ »

Nous observons plus en détail dans le chapitre sur les rénovateurs comment ces derniers ont tenté de réformer en profondeur le fonctionnement de l'A.B.F., mais au-delà de son rôle dans l'A.B.F. ou dans d'autres institutions Albert Ronsin a également œuvré à l'étranger.

C'est en tant qu'expert qu'Albert Ronsin fut appelé à voyager dans différents pays du monde. En août 1969, c'est à Madagascar que fut appelé notre

²³ AP Albert Ronsin : Lettre à Michel Merland, directeur de l'ENSB de 1974 à 1984, datée 25 juillet 1984.

²⁴ « Scission au sein du groupe lorrain de l'Association des bibliothèques de France », *Est Républicain*, du 29 mai 1979

déodatien pour y animer un stage sur les bibliothèques scolaires. Madagascar, ancienne colonie française, obtient son indépendance en 1960. Au moment où Albert Ronsin s'y rend, la situation politique n'est pas la meilleure qui soit.

Ces stages à Madagascar existent déjà depuis plusieurs années et sont organisés par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport ; rappelons qu'à cette époque les bibliothèques en France sont encore sous le giron du Ministère de l'Éducation. Lorsque l'on fait appel à lui, Ronsin n'a encore jamais eu l'occasion de voyager et cette mission fait naître chez lui de nombreuses questions quant à ce qu'il va trouver là-bas.

« J'ai eu il y a cinq jours un entretien à Paris avec Monsieur Piéton et mon ami Grosso au sujet des stages que je dois assurer à Tananarive en août et j'ai appris que vous ne seriez plus à Madagascar lorsque j'y séjournerai ; j'avoue que cette nouvelle m'a causé une certaine angoisse car M. Grosso m'avait dit que vous étiez la cheville ouvrière de ces stages. Que va faire dans cette galère un Français jamais sorti de sa province ?²⁵ »

Aucun organisme officiel n'est présent à Tananarive en ce qui concerne les bibliothèques. Seule l'Association pour le Développement des Bibliothèques à Madagascar (ADBM) s'occupe de ces sujets mais n'est pas reconnue officiellement. Ces stages qui habituellement touchent toutes les sortes de bibliothèques sont centrés pour cette année 1969 sur les bibliothèques scolaires et sont donc à destination d'enseignants exclusivement. Cette perspective aurait dû reconforter Albert Ronsin à en croire Mme Waller qui dans une lettre écrit :

« [...] Encore avez-vous les meilleurs, ceux qui comprennent et parlent le français, qui ont suivi quelques études, qui peuvent même quelquefois - ô merveille - manifester quelque curiosité intellectuelle²⁶ »

Malgré cette note sévère, Albert Ronsin fut satisfait de son mois passé à apprendre aux enseignants les bases de la gestion d'un fonds de livre. Dans son programme initial il souhaite s'étendre sur les sujets de bibliothéconomie, ce à

²⁵ AP Albert Ronsin : Lettre à Mme Waller, Bibliothécaire au service culturel de l'Ambassade de France à Tananarive, datée du 25 juin 1969

²⁶ AP Albert Ronsin : Lettre de Mme Waller à Albert Ronsin, datée du 19 juillet 1969.

quoi on lui a dit que ce n'était pas la peine car ces principes ne seraient pas appliqués. Son stage s'est donc effectué à travers des questions simples telles que : comment ranger les livres ? Comment les prêter ? Comment les exploiter ?

Cependant Albert Ronsin avait dû percevoir un certain potentiel dans ce pays puisqu'il rédigea un projet d'un service national des bibliothèques. Il adopte pour son projet la même problématique qu'en France à savoir l'éducation permanente pour un « pays en voie de développement dans lequel 50% de la population scolarisable est inscrite dans des établissements d'enseignement et dans lequel un effort notable est fait en faveur de l'alphabétisation²⁷ ».

Pour se rattacher au sujet qui nous concerne dans ce travail, il est notable de remarquer que pour ce qui est des bibliothèques publiques, Albert Ronsin a adapté son idée de bibliothèque de secteur. Même si nous n'avons pas encore abordé ce concept dans le détail, il est déjà possible de rapprocher le projet malgache à son idée qu'il théorise depuis déjà quelques années. Pour Madagascar il propose donc pour les bibliothèques publiques:

« 1 grande bibliothèques d'accès libre

- dans chaque chef-lieu (province)

- dans chaque préfecture

- dans chaque sous-préfecture

- éventuellement dans certains chefs-lieux de gros cantons.

Ces bibliothèques seraient dépendantes les unes des autres, chaque chef-lieu de province ayant sous sa dépendance celles des préfectures et des sous-préfectures.

Certains services administratifs et techniques seraient groupés au niveau de la province sous la direction du directeur de cette bibliothèque.

Des bibliobus basés auprès de chaque bibliothèque, placés sous l'autorité du bibliothécaire de la préfecture ou de la sous-préfecture

²⁷ Ronsin Albert, *Rapport sur le projet de création d'un service national des bibliothèques de la république malgache*, 9 octobre 1969.

desserviraient les communes et différents établissements (dépôts dans les halls d'informations par exemple, ou les centres sociaux).²⁸»

La question de la viabilité de ce projet peut se poser dans un pays comme Madagascar qui n'est alors que très peu développé, notamment d'un point de vue économique. Albert Ronsin a peut-être pensé que son modèle serait plus facile à appliquer dans un pays où rien n'est fait plutôt que dans un pays comme la France où il faudrait modifier en profondeur la structure déjà en place. On ne saura malheureusement pas si cette vision des choses aurait pu fonctionner à Madagascar puisqu'en 1972 le pays connut une révolution qui eut pour conséquence la non-exécution de ce projet de réseau de bibliothèques alors même qu'il venait d'être approuvé par le Ministère de l'Education Nationale Malgache et le Ministère de la Coopération.

La ferveur dont il fit preuve tout au long de sa vie dans les différentes missions – ou devrions nous dire les différents combats – qu'il entreprit fut reconnue sur le plan national puisqu'il devint en 1984 Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres pour son répertoire des livres imprimés en Lorraine au XVII^{ème} siècle. L'année suivante il reçut un prix de l'Académie des Inscriptions et belles lettres :

« L'Académie des inscriptions et belles lettres de l'Institut de France vient de décerner le prix Gabriel-Auguste Prots, destiné à récompenser un ouvrage d'érudition, à M. Albert Ronsin, conservateur de la bibliothèque et du musée de Saint-Dié, docteur en histoire.²⁹ »

À ces reconnaissances s'ajouta en 1988 celle de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Il cessa ses fonctions à la bibliothèque et au musée en 1990 mais il continua à écrire des articles et des ouvrages sur les différents sujets l'ayant occupé durant sa longue carrière. Albert Ronsin succombe d'une crise cardiaque le 2 juillet 2007 à l'âge de 78 ans. Ce fut une grande perte pour la ville qui perdait celui qui a fait se développer et vivre la culture à Saint-Dié durant plus de 40 ans. Nous allons voir par la suite qu'il est dommage que son nom ne soit pas resté dans les mémoires à l'inverse de ses camarades modernistes.

²⁸ Ronsin Albert, *Rapport [...], op.cit.*

²⁹ « Albert Ronsin lauréat de l'Institut », *l'Est Républicain*, 16 mars 1985.

1.2 Le mouvement des rénovateurs

a) La pensée des modernistes

Dans ces années 1950-1970, nous trouvons disséminées à travers toute la France des personnalités comme Albert Ronsin, devenu monopole culturel d'une ville avec une envie permanente de changement et une volonté de réfléchir aux problèmes contemporains. Certains d'ailleurs dont le nom a eu une postérité plus importante qu'Albert Ronsin. Nous pouvons par exemple citer : Henri-Jean Martin³⁰, Geneviève Patte³¹ ou encore le principal allié et ami de notre déodatien, Michel Bouvy. Nous expliquons l'oubli relatif du nom du conservateur de Saint-Dié par le fait qu'il fut moins présent auprès des instances parisiennes que les autres protagonistes.

Pour résumer leur pensée nous pouvons dire que celle-ci s'axe principalement sur trois points : dans un premier temps la volonté que la bibliothèque ne soit plus séparée entre bibliothèque savante et bibliothèque populaire ; deuxièmement faire de la bibliothèque un lieu de culture et de divertissement pour toute la population à commencer par les enfants ; et enfin le désir d'élargir les supports de diffusion pour aller au-delà du livre. Il va falloir une trentaine d'années pour que soient acceptés ces changements, y compris de la part des bibliothécaires eux-mêmes. L'inspecteur des bibliothèques Maurice Caillet le confessa d'ailleurs à Albert Ronsin : « il faut avoir une âme d'harpagon dans notre profession ce qui n'est pas toujours compris, même de nos collègues...³² »

Reprenons brièvement ces trois points pour comprendre l'évolution qui se prépare avec ces théories de la bibliothèque dite « moderne ». Premièrement sur la non séparation des bibliothèques en leur sein ainsi que la non séparation des lecteurs, il faut d'abord changer les mentalités des bibliothécaires avant de vouloir moderniser l'organisation des bibliothèques en profondeur. Il ne faut plus qu'il y

³⁰ Conservateur à la Bibliothèque nationale (1947-1958), puis conservateur des bibliothèques de la Ville de Lyon (1964-1970), professeur d'histoire du livre à l'École nationale des chartes (1970-1993).

³¹ Conservateur général des bibliothèques ; Directrice de la bibliothèque La Joie par les livres.

³² AP Albert Ronsin : Lettre de Maurice Caillet, inspecteur général des bibliothèques, datée du 21 juin 1979.

ait la traditionnelle séparation entre la noble bibliothèque d'étude et la grossière bibliothèque populaire. De la même manière, le bibliothécaire ne doit pas traiter différemment le lecteur occasionnel du lecteur « professionnel ». C'est ce que prône Michel Bouvy devant le groupe d'étude interministériel, le 19 janvier 1967 :

« A cette conception bipartite de la bibliothèque municipale, qui me paraît condamnable s'oppose la conception unitaire, celle qui est adoptée par presque tous les pays étrangers, sinon par tous, celle de la bibliothèque publique. La bibliothèque publique, c'est la bibliothèque unique pour toute la population, prêtant largement ses collections, largement ouverte à tous. Elle est à la fois bibliothèque de distraction et bibliothèque d'étude [...] »

Certains ont pu voir dans la bibliothèque publique un délaissement du patrimoine au profit de la lecture publique. Or la pensée moderniste est tout autre puisque leur pensée initiale était un exemple de conservation partagée avant l'heure où seulement quelques bibliothèques auraient un rôle de conservation – et uniquement de conservation – des ouvrages les plus courants, tandis que les autres exploiteraient leurs fonds contemporains, limitant leur fonction de conservation aux seuls documents à caractère régional et local³³. Albert Ronsin ira même plus loin dans cette logique affirmant que c'est par la lecture publique que pourra se développer les fonds anciens des bibliothèques. Lors d'une correspondance avec Pierre Gras, il écrit :

« Mais mon sentiment est que nous favoriserons le développement et la conservation des fonds précieux grâce au développement de la lecture publique. Celle-ci est plus spectaculaire donc plus électorale. Sur la masse des crédits nécessaires à la vie d'une bibliothèque, on peut facilement prélever des sommes pour les fonds précieux (chaque année je consacre 5 à 7% de mes crédits à l'achat de livres pour la réserve) et même du personnel.³⁴ »

³³ « Ainsi peut-on admirer des rangées d'ouvrage du XIXème siècle, soigneusement reliés, attendant intact, le premier lecteur, qui risque de ne jamais venir [...] Nous pensons que sa conservation devrait être dévolue à quelques bibliothèques bien précises [...] », Bouvy Michel, « Tribune libre : Pour la bibliothèque publique », *Bulletin d'information de l'ABF*, n°53, 1966.

³⁴ AP Albert Ronsin : Lettre à Pierre Gras, datée du 16 janvier 1969.

Cet idéal de la bibliothèque pour tous va devenir la ligne consensuelle dans tous les discours sur les bibliothèques modernes. « Pour tous » signifiait donc prendre en compte un lectorat qui ne l'était pas jusque-là, en particulier celui des jeunes lecteurs. Nous pouvons lire dans un journal régional en 1984 « il y a quinze ans seulement, la présence d'enfants dans une bibliothèque municipale eût été déplacée³⁵ ». Et pourtant ce fut l'un des axes principaux de développement de la pensée moderniste. La bibliothécaire qui a consacré sa carrière à cette problématique de la lecture des enfants et des adolescents est Geneviève Patte. Cette dernière a dirigé dès sa création la bibliothèque de Clamart. Ce fut la première bibliothèque pour enfants créée par l'association la Joie par les Livres qui souhaitait installer des bibliothèques pour enfants dans les quartiers populaires. La conséquence de cette attention portée pour les jeunes lecteurs fait apparaître le souci de l'animation en bibliothèque et de la formation initiale des bibliothécaires à pratiquer ces animations.

Cette volonté d'aller vers le jeune public n'était pas désintéressée dans l'esprit de ces théoriciens. C'était pour eux le moyen de préparer l'avenir des bibliothèques, avec l'idée que plus tôt un enfant est en contact avec des livres, et prend l'habitude de venir à la bibliothèque, et plus il a de chances de rester fidèle à cette activité culturelle dans sa vie adulte. Il y a donc toute une réflexion autour du rôle que doit jouer la bibliothèque dans l'éducation permanente de la population et sur les manières d'y arriver. L'une des personnes ayant le plus réfléchi à ces questions est encore un bibliothécaire proche de l'idéologie des rénovateurs : Jean Hassenforder avec sa thèse *La bibliothèque, Institution éducative. Recherche et développement*³⁶. Cette thèse, sous la direction d'Antoine Léon, est la première thèse française traitant des bibliothèques publiques et scolaires. Cependant ce sujet intéressait déjà Albert Ronsin, il l'a d'ailleurs écrit en octobre 1970, dans un manifeste *Pour une politique des bibliothèques françaises* :

« Il s'agit d'un choix politique : ou notre pays continuera à décider que l'éducation s'arrête selon les besoins de l'économie et la place que chacun doit y occuper, à 16, à 18, à 20, à 25 ans, et dans ce cas les bibliothèques de gare et les cimetières à livres baptisés du nom de bibliothèques municipales, tels que notre pays en compte encore

³⁵ [st.] 12 novembre 1984

³⁶ Hassenforder Jean, *La bibliothèque, Institution éducative. Recherche et développement*, 1972, 214p.

par dizaines, sont suffisantes, ou bien notre pays décidera que dans le monde où nous vivons l'éducation et l'information sont dues à nos concitoyens tout le long de leur vie et alors il faut fixer des normes budgétaires³⁷. »

Là encore ils souhaitent voir un changement des mentalités plus qu'un changement organisationnel. Avant les années 1960-1970, la bibliothèque était considérée comme l'auxiliaire de l'école, à tel point que les bibliothèques étaient assimilées pour les jeunes lecteurs aux devoirs. Il faut aller à la bibliothèque pour faire ce que nous a demandé l'instituteur et non pour se distraire. Cette situation avait pour effet qu'une fois leur scolarité finie les jeunes ne revenaient plus à la bibliothèque. C'est ce contexte que veulent changer les rénovateurs, en refusant d'être la continuité de l'école républicaine mais en devenant un lieu – certes de documentation mais aussi de divertissement – à part entière. Ils souhaitent que se développent dans les écoles de réelles bibliothèques scolaires dignes de ce nom et que les bibliothèques publiques prennent le statut qui est le leur de service public. C'est une des raisons pour lesquelles Albert Ronsin souhaite que, tels les instituteurs, les bibliothécaires diplômés deviennent des personnels d'État. « Dans une localité de 5.000 habitants il y a actuellement 50 enseignants pour les écoles primaires, le C.E.G.³⁸ ou C.E.S.³⁹ Est-ce trop demander que de réclamer un sous-bibliothécaire ou bibliothécaire de lecture publique pour servir cette localité ? »⁴⁰.

Dans l'esprit de Ronsin si les bibliothèques étaient considérées comme un service public, celui-ci aurait les moyens d'attirer les jeunes vers une lecture de divertissement et les adultes vers une lecture de divertissement – mais également vers la documentation et l'information – nécessaire pour continuer à s'instruire tout au long de la vie. Il va même plus loin en déclarant que :

« Il n'est pas exagéré de dire que l'éducation post-scolaire permanente indispensable aux citoyens de notre temps n'a pas encore trouvé en France droit de cité : bibliothèques et musées sont encore considérés, par la collectivité, comme un luxe. Ces

³⁷ Ronsin Albert, *Pour une politique des bibliothèques françaises : Sur les bibliothèques publiques*, octobre 1970, p.1

³⁸ Collège d'enseignement général.

³⁹ Collège d'enseignement secondaire.

⁴⁰ Ronsin Albert, *ibid.*, p.7

*conceptions qui font actuellement croître la différence de niveau intellectuel entre le citoyen moyen français et l'anglais ou l'américain par exemple, sont préjudiciables à l'économie générale de la nation ».*⁴¹

Nous pouvons appuyer les dires d'Albert Ronsin en citant quelques chiffres⁴² : 6% des français sont inscrits dans une bibliothèque publique en 1959 alors qu'ils sont 28% en Angleterre. En 1956, en France, nous pouvions compter 2 500 000 emprunteurs soit 1/17^{ème} de la population, tandis que les Etats-Unis comptaient 30 millions d'emprunteurs soit 1/6 de la population et l'U.R.S.S. quant à elle comptabilisait 70 millions d'emprunteurs soit 1/3 de la population.

Même si un changement est en train de s'effectuer, aussi bien dans les mentalités que dans l'organisation des bibliothèques, cela n'est pas assez rapide pour certains de ces modernistes qui décidèrent de former des groupes de réflexions informels. L'inconvénient de ces groupes est qu'ils se réunissent trop rarement ce qui donne à leur réflexion une allure de non achevée. Le plus emblématique de ces rassemblements fut celui que l'on surnomme le groupe des sept⁴³. Ce dernier était composé lors de sa première réunion, au château de Cinq-Mars-la-Pile en mai 1966, des directeurs de bibliothèques municipales suivants : Michel Bouvy (Cambrai), Louis Desgraves (Bordeaux), René Fillet (Tours), Henri-Jean Martin (Lyon), Noë Richter (Mulhouse), Pierre Vaillant (Grenoble), ainsi que de la directrice de la BCP du Bas-Rhin, Marguerite Untersteller. Ce ne fut qu'en 1968 que ce groupe des sept accueillit un nouveau participant en la personne d'Albert Ronsin. Nous voyons par cette présentation pourquoi leurs réunions n'étaient qu'épisodiques. Il est assez difficile de réunir des personnes venant des quatre coins de France. Pour parer cela, il y eut la tentative de réunion en plus petit comité encore pour réfléchir aux sujets à aborder lors de la prochaine rencontre des sept. C'est ce que propose Noë Richter⁴⁴ à Albert Ronsin dans cet extrait de correspondance :

« Pensez bien à ceci ; dans le Groupe des Sept, qui sont huit, il s'en trouve trois qui résident à 100 km l'un de l'autre et deux d'entre eux,

⁴¹ Ronsin Albert, *Etude prospective pour l'aménagement de l'arrondissement de Saint-Dié*, février 1965.

⁴² AP Albert Ronsin, document dactylographié, sans titre ni date.

⁴³ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, p.180.

⁴⁴ Conservateur de la BM de Mulhouse, ancien président de l'ABF et ex-directeur de l'ENSB.

vous et moi, travaillent dans des situations assez comparables. Pourquoi ces trois là attendraient-ils un an pour se revoir, parler sérieusement et hâter la maturation des problèmes ?⁴⁵ »

Le fait qu'Albert Ronsin ait fait parti du groupe des sept et même de rassemblements plus petits, a permis l'adhésion à ses idées d'un certain nombre de ses camarades. Ce fut dans ce groupe des sept que l'idée de bibliothèque de secteur devint peu à peu la définition de la bibliothèque publique, définition par ailleurs acceptée quelque temps plus tard aux Assises Nationales des Bibliothèques qui se tinrent à Paris du 6 au 8 juillet 1968. Au terme de ces assises fut retenue comme définition de la bibliothèque publique celle mise au point par le groupe des sept un an auparavant :

« La bibliothèque publique a pour fin de mettre à la disposition d'un public de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles, dans un secteur géographique à déterminer en fonction de la densité de population, que celle-ci soit rurale ou urbaine, par des techniques appropriées, l'ensemble des livres et documents susceptibles de satisfaire tous les besoins de loisir, d'information, d'étude, de culture, quels qu'ils soient. »

Sans anticiper sur la suite de notre travail, nous pouvons dorénavant préciser que ces réunions telles les assises nationales sont l'un des rares moments où les bibliothécaires français se regroupent en nombre suffisant pour discuter de l'avenir de leur profession. Le seul autre endroit privilégié pour des discussions sur les différentes théories d'évolution des bibliothèques n'est autre que l'association des bibliothécaires français. Sauf que cette association qui a eu un rôle central avant la Seconde Guerre Mondiale mérite aussi, pour les modernistes, de faire partie des éléments qui doivent être modifiés pour arriver à un réel développement de la lecture publique. Ce n'est plus un secret mais les modernistes ont eu des échanges très vifs avec d'autres membres ou groupes de membres de l'A.B.F. à propos de la vision de chacun sur le mouvement de modernisation qui est en train de s'effectuer. Cela pourrait être considéré comme un sujet secondaire mais nous avons décidé d'y consacrer une sous-partie tout d'abord parce que c'est un sujet de réflexion auquel a participé Albert Ronsin et ensuite parce que, de notre point de

⁴⁵AP Albert Ronsin : Lettre de Noë Richter, datée du 1^{er} septembre 1967.

vue, ce sujet qui n'est que souvent évoqué dans les manuels a un rôle très important, si ce n'est crucial dans la réussite et l'échec de la théorie de la bibliothèque de secteur.

b) Pour une réforme de l'Association des Bibliothécaires Français

Ce phénomène de formation de groupes informels soulève ici un autre problème : celui des professionnels qui restent isolés les uns des autres sans moyen de partage de leurs diverses expériences, ce que regrette Noë Richter :

« Vous touchez là au mal profond dont souffre notre corporation : mal formés et mal informés, face à des situations qui exigeraient un appareil technologique moins rudimentaire que celui qui est en leur possession, beaucoup d'entre nous ont inventés des solutions à la mesure de leur information et, incapable de confronter leurs résultats à ceux de leurs collègues et d'en faire une juste critique, ils ont créé peu à peu ces empires dérisoires dont parle M. Ronsin et dans le cadre desquels les véritables problèmes ne peuvent être traités ⁴⁶ ».

Cette situation est d'autant plus vraie pour les « provinciaux » puisque les bibliothécaires proches de la capitale peuvent être plus aisément informés en participant aux réunions de l'Association des Bibliothécaires Français. La fondation de cette association en 1906 fut la première prise de conscience d'une identité collective de la part des bibliothécaires. À l'origine cette association réunissait essentiellement des conservateurs de la Bibliothèque Nationale et des Bibliothèques universitaires. Une fois encore les bibliothèques de lecture publique se sentent délaissées, jusqu'au début des années 1950. L'A.B.F. correspond à « cette réunion mondaine où le baise-main était habituel, au milieu de cet aréopage d'érudits. Il faut dire que les membres de l'ABF d'alors, peu nombreux, étaient essentiellement des conservateurs d'État, exerçant à la BN, dans les BU ou dans les bibliothèques municipales classées⁴⁷ ». C'est dans ces années 1950 que l'A.B.F. s'étend accueillant de nouveaux membres en la personne des responsables de

⁴⁶ AP Albert Ronsin : Lettre de Noë Richter adressée aux responsables de la revue *Lecture et Bibliothèque*, datée du 23 août 1967.

⁴⁷ Bouvy Michel, « Pourquoi la bibliothèque de secteur ? », *BIBLIOTHÈQUE(S)*, n°28, juin 2006.

bibliothèques municipales non classées regroupés dans la « section des petites et moyennes bibliothèques » qui prit en 1964 le nom de « Section de la lecture publique », pour finir avec l'appellation « Section des bibliothèques publiques » en 1967. L'évolution sémantique marque déjà le progrès que fait la modernisation de la lecture publique. C'est dans cette section que vont évoluer les membres du mouvement sectoriste, mouvement qui va rapidement entrer en contradiction, voire même en conflit, avec toute une franche conservatrice de l'association. Cette situation va s'accroître lorsque les partisans de la bibliothèque de secteur vont prendre les rênes de la section ; en 1969 son conseil d'administration est composé entre autre de Michel Bouvy, Jean Hassenforder, Noë Richter et, bien entendu, Albert Ronsin⁴⁸. Pour avoir une vision d'ensemble de l'histoire de cette section, nous pouvons nous référer à un article de Jean Hassenforder⁴⁹, mais ce n'est pas notre but ici. Nous voulons encore une fois essayer de voir à travers les yeux d'Albert Ronsin quelles sont les attentes et les changements attendus des sectoristes vis-à-vis de l'A.B.F. Voici un résumé en cinq points des problèmes fondamentaux selon Ronsin :

- « 1) L'A.B.F.- trop longtemps tenue par des Parisiens- n'a pas senti que la province n'était pas seulement le lieu où l'on venait faire, par train rapide, du tourisme de congrès. Il y a autant de membres hors de Paris qu'à Paris et il faut en tenir compte.*
- 2) L'A.B.F. bien que parisienne et « bien en cour » n'a pas su se faire prendre au sérieux par les administrations intéressées : aide dérisoire de la part de l'État, non consultation sur les questions propres aux bibliothèques, etc...*
- 3) Une des raisons de cette non-prise au sérieux est l'absence d'une revue de fond digne d'une profession comme la nôtre, largement diffusée hors des milieux strictement professionnels et qui soit autre chose qu'un démarquage du Bulletin des Bibliothèques de France et un bulletin de liaison.*
- 4) il est remarquable que dans tout le sud les groupes régionaux de l'A.B.F. soient concurrencés par des associations régionales de*

⁴⁸ Hassenforder Jean, « Un mouvement pour le développement des bibliothèques publiques : les origines de la section des bibliothèques publiques de l'association des bibliothécaires français », *Médiathèques publiques*, n°71-72, 1989, pp.49-52.

⁴⁹ Hassenforder Jean, *ibid.*

bibliothécaires plus ou moins spontanées, qui refusent la tutelle de l'A.B.F. [...]

6) La raison profonde du malaise vient de l'ambition que l'on a de vouloir maintenir dans une même association des gens qui exercent des métiers différents. Il n'y a rien de commun dans leur vie professionnelle quotidienne entre un conservateur de B.U. spécialisé dans un domaine très limité, coupé du monde extérieur (sauf la poignée de spécialistes de son domaine) et le bibliothécaire d'une bibliothèque publique ouverte à l'actualité et qui reçoit tous les publics⁵⁰ ».

Ce jugement à charge se doit d'être nuancé. Même si certaines accusations sont recevables, il ne faut pas noircir le rôle de l'A.B.F. dans le développement de la lecture publique. Comme le souligne Albert Ronsin, l'A.B.F. est proche du pouvoir et elle ne cherche pas à s'y opposer mais à l'influencer, et quoi que l'on puisse dire, l'A.B.F. réussit à obtenir des subventions, peut-être insuffisantes, mais croissantes de la part de l'État. Si ces subventions représentent 7% de son budget en 1970, elle augmenta jusqu'à 36% en 1985⁵¹. De plus, la section des bibliothèques publiques n'a pas à se plaindre puisqu'elle touchait, à côté de la part reversée par l'A.B.F, une subvention du sous-ministère à la Jeunesse et au Sport, ce qui lui a permis de « faire illusion⁵² » selon, les termes de son président d'alors, Michel Bouvy.

D'autre part l'A.B.F atteint l'un de ses objectifs en créant une réelle cohésion entre les professionnels des bibliothèques puisque le nombre d'adhésions à l'association n'a cessé de croître au fil du temps. Il faut ajouter à cela qu'à la suite du congrès de Toulouse en 1970, ce fut Noë Richter – un sectoriste modéré – qui prit la tête de l'A.B.F, les intérêts de la lecture publique y étaient donc défendus. Noë Richter qui, comme nous l'avons déjà évoqué, a accepté à la suite de cette fonction de devenir directeur de l'ENSB, cela démontre l'intérêt que porte l'A.B.F. à la formation des futurs professionnels, point sur lequel nous reviendrons plus tard.

⁵⁰ AP Albert Ronsin Lettre adressée à Monsieur René Fillet, conservateur de la bibliothèque municipale de Tours, datée du 17 juin 1971.

⁵¹ *Bulletin d'information de l'ABF*, n°132, 1986.

⁵² AP Albert Ronsin, Lettre de Michel Bouvy, datée du 29 mai 1971.

Cependant cette situation ne suffisait pas aux membres de la section, leurs moyens financiers étaient faibles et leur tutelle considérée comme excessive, à tel point que nos sectoristes ont souhaité renouveler en profondeur l'A.B.F en proposant que celle-ci fonctionne à la manière d'une fédération d'associations où chacune serait indépendante vis-à-vis des autres. À la tête de ce chamboulement se trouve Michel Bouvy alors président de la section des bibliothèques publiques et celui-ci se justifie face à Albert Ronsin dans une lettre :

« Devenue association indépendante dans le cadre de la Fédération, notre Section pourrait défendre en toute liberté et par les moyens adéquats la cause particulière des bibliothèques publiques sans avoir à en référer à des instances où ses représentants se trouvent minoritaires, ce qui a amené dans le passé un certain nombre de conflits regrettables. La défense des intérêts communs aux différentes catégories de bibliothèques deviendrait du ressort de la Fédération. [...]. Dans le système actuel, notre Section reçoit qu'une part minime (7.50 F par an) de la cotisation A.B.F., ce qui ne lui permet pas de faire face à ses frais de simple fonctionnement. En 1969, le reversement de cotisations par l'A.B.F. s'est élevé à 1.465 francs. Qui prétendrait faire simplement fonctionner une section nationale avec cette somme ?⁵³ »

Cette volonté de réorganisation de l'association n'est pas une idée venue de nulle part. Pour la section des bibliothèques publiques, l'A.B.F. se trouve face au mur et ne peut plus exercer réellement son rôle, notamment depuis la création de la Direction des bibliothèques en 1945 qui a substitué des prérogatives que l'A.B.F. possédait jusque-là. Par ailleurs, cette décision de changement a même été votée au Congrès de Toulouse en mai 1970, cependant le projet n'ira pas jusqu'à sa réalisation comme le regrette Albert Ronsin :

« Le congrès de Toulouse représentait un effort pour sortir de l'ornière avec le projet de fédération. La commission d'étude qui a travaillé l'été suivant aussi. Je comprends que le bureau ait dû faire volte face et renoncer au nom de la solidarité, de la cohésion, au

⁵³ AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy aux membres de la section des bibliothèques publiques de l'ABF, datée du 14 octobre 1970

nom aussi de la faiblesse de certains groupes et sections. Les plus actifs ont été ainsi ramenés dans le rang.⁵⁴ »

Ronsin pointe ici l'une des principales faiblesses de cette idée de fédération – qui devait même accueillir des associations externes à l'A.B.F. – qui est que toutes les sections de l'A.B.F n'ont pas la même ampleur ni le même dynamisme que la section des bibliothèques publiques. Cette dernière au fil du temps a attiré de plus en plus de membres à tel point qu'elle aurait effectivement pu prendre un peu de distance par rapport à la tutelle du conseil de l'A.B.F. mais elle ne prenait pas en compte dans son projet la situation des autres sections de l'association. Néanmoins cette volonté de transformer en profondeur l'A.B.F. n'a pas été sans créer une réelle peur de la part des dirigeants « parisiens », car Michel Bouvy dans son optique de fédération a tenté de supprimer la section des bibliothèques publiques pour la transformer en Association pour le développement de la lecture publique. Cette volonté de changement trop brusque aurait pu être préjudiciable pour les modernistes-sectoristes car cela n'était pas prévu dans leur plan défendu par Noë Richter, lorsqu'il fut élu après le congrès de Toulouse, ce qui le mettait dans une situation instable à tel point qu'il demanda à Albert Ronsin d'essayer de résonner Michel Bouvy :

« L'attitude de Bouvy m'inquiète. Ce qu'il s'apprête à faire me paraît une erreur, et cela pèsera lourdement sur l'avenir de l'A.B.F. s'il arrivait à transformer dès l'automne la section en « Association pour le développement de la lecture publique », je ne vois pas comment je pourrais rester à la tête de l'A.B.F. [...] Les éléments parisiens du bureau sont assez traumatisés par le congrès. Il y a évidemment entre eux et nous une différence de style bien accusée, mais peut-être certains des nôtres ont-ils manqué de savoir-faire à l'égard de celles qui, avec un dévouement incontestable, se dépensent pour la vie de l'Association. Elles se sentent mal aimées et injustement critiquées.⁵⁵ »

Cette réforme en profondeur n'a pas eu lieu mais l'Association pour le développement de la lecture publique voit tout de même le jour en 1971 dans le but

⁵⁴ Lettre d'Albert Ronsin à René Fillet, datée du 17 juin 1971, voir annexe n°3

⁵⁵ AP Albert Ronsin : Lettre de Noë Richter, datée du 18 mai 1970.

de favoriser l'accès de tous les Français à l'information, à la culture et à l'éducation permanente en stimulant le développement de réseaux de bibliothèques publiques modernes qui en constituent l'instrument essentiel⁵⁶. Cependant l'avortement de cette réforme de l'A.B.F de la part des sectoristes n'a pas été sans conséquence sur leur image et par là même sur leurs idées : « les gens de la lecture publique avaient des caractères un peu tordus, un peu complexes. Ils y croyaient, ils se donnaient du mal, mais ils étaient un peu compliqués⁵⁷ ».

Malgré tout, dans cette même optique, ainsi que pour palier le manque « d'une revue de fond digne » dénoncé par Ronsin, Michel Bouvy crée, pour diffuser les idées de la section, sa propre revue professionnelle : *Lecture et bibliothèques* dont le premier numéro paraît en 1967. Cette revue est à mettre en regard avec le *Bulletin des bibliothèques de France*, où jusqu'alors n'y écrivait que « l'état-major des techniciens », bien que nous pouvons y trouver de temps en temps un article d'Albert Ronsin ou de Noë Richter.

Cette nouvelle revue fut l'endroit privilégié des promoteurs de la lecture publique pour faire connaître et défendre leurs thèses. Albert Ronsin y écrit d'ailleurs de nombreux articles dont certains sur la bibliothèque de secteur. Il soutient avec ferveur cette revue puisque lorsque celle-ci change de nom en 1977 pour devenir *Médiathèques publiques*, c'est lui qui en prend la charge. Ce changement de nom nous permet de faire un petit aparté sur un aspect de l'idéal moderniste que nous n'avons pas encore évoqué : la transformation des bibliothèques en médiathèques. En effet, les modernistes prônent l'élargissement à de nouveaux médias tels que les disques, les cassettes et les autres supports de la connaissance. Ce fut d'ailleurs la bibliothèque de Cambrai dirigée par Michel Bouvy, qui en France fut la première à prendre le nom médiathèque. Nous verrons plus loin avec l'exemple de Saint-Dié comment les bibliothèques, dirigées par ces théoriciens des années 1960-1970 vont devenir l'illustration parfaite de la modernité.

Pour en revenir à la revue créée par la section des bibliothèques publiques, elle peut être définie comme « une revue dérangeante, une sorte de pavé dans la mare, une revue de combat ne prônant rien moins qu'une révolution dans les

⁵⁶ *Bulletin des bibliothèques de France*, 1972, n°12.

⁵⁷ Entretien du 20 octobre 1995 avec Suzanne Honoré rapporté par Anne-Marie Bertrand ; Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, p157.

structures...et dans les esprits.⁵⁸». Cette revue dépendait donc financièrement et intellectuellement de la section. Tant que Michel Bouvy en était président tout se passait pour le mieux mais lorsque les sectoristes prirent du recul dans la section, des voix ont commencé à s'élever à son encontre. En 1975, le président de la section – Francis Gueth⁵⁹ – estima que cette revue ne pouvait continuer de paraître « sans avoir aucun compte à rendre aux dirigeants de cette association. » Michel Bouvy rétorqua à travers cette même revue qu'il « ne pouvait être question pour moi de placer la revue [...] sous les fourches caudines de la Section⁶⁰ ». Ce fut le divorce avec l'A.B.F., la revue prit son indépendance et continua de paraître grâce aux moyens fournis par la médiathèque de Cambrai dont Bouvy est toujours le directeur. Ce fut son départ pour la retraite qui mit fin à la publication, Saint-Dié ne pouvant la reprendre à sa charge puisque la ville déodatienne publiait déjà à ses frais une revue locale.

« Mais la principale raison est que je ne vais pas tarder à partir en retraite et je ne bénéficierai plus alors du support logistique de la Médiathèque de Cambrai, ce qui rendra de toute manière la publication impossible.⁶¹ »

Nous n'avons pas trouvé trace dans les archives d'Albert Ronsin de chiffres concernant la publication de cette revue ; a-t-elle été lue par beaucoup de professionnels ? Il semblerait que oui si nous nous fions au nombre de bibliothèques conservant encore aujourd'hui la totalité ou la quasi-totalité des exemplaires de *Lecture et Bibliothèques*, puis de *Médiathèques Publiques*. Nous nous devons également de préciser que cette revue n'était pas aussi neutre que pouvait l'être le bulletin d'information de l'A.B.F.. Dans ce périodique moderniste ce sont souvent les mêmes auteurs qui écrivent les articles et qui ont tous une vision similaire de l'avenir qu'ils souhaitent pour les bibliothèques. Ils n'hésitent pas à faire passer dans la revue leur idéal pour une vérité, les articles se répondant les uns les autres. Il ne faut pas voir dans ces publications l'image des bibliothèques de cette période mais l'image des bibliothèques rêvées par les

⁵⁸ Bouvy Michel, « Une revue professionnelle de combat : Médiathèques Publiques », *Mémoire pour demain : mélanges offerts à Albert Ronsin, Gérard Thirion, Guy Vaucel*, Associations des bibliothécaires de France, Nancy, 1995, pp.377-383.

⁵⁹ Conservateur de la BM de Colmar.

⁶⁰ *Lecture et bibliothèques* n°37, janvier-mars 1976 : communiqué du bureau de la section et réponse de Michel Bouvy.

⁶¹ AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy, datée du 10 janvier 1985.

modernistes. Nous nous avançons un peu en concluant que peu de leurs idées de réforme aboutiront dans leur intégralité. Il nous reste cependant pour finir cette partie sur les nouveaux bibliothécaires à faire la remarque que leurs réflexions ne sont pas toutes novatrices mais qu'elles sont pour beaucoup reprises des doctrines des penseurs de l'entre-deux-guerres.

1.3 Dans la continuité des penseurs d'avant-guerre et les apports de l'étranger

Un manque d'originalité peut nous être reproché en résumant la pensée moderniste d'entre-deux-guerres à celle d'Eugène Morel⁶². Il n'en reste pas moins que ce sont ses idées et sa figure qui sont constamment mises en avant après la Seconde Guerre Mondiale à l'instar d'Ernest Coyecque⁶³, Henri Lemaitre⁶⁴, ou encore le belge Paul Otlet considéré comme le maître à penser de Morel. Notre objectif n'est pas de restituer leur rôle mais de dénombrer leurs idées qui sont – difficilement – adoptées dans les années 1950-1960. L'une des raisons pour laquelle ces idées n'ont pas été plus tôt consenties est que ces bonnes paroles n'étaient prêchées que par des hommes seuls et non par la voix d'un groupe uni. Ceci est l'une des différences les plus importantes avec l'après-guerre qui voit naître comme nous l'avons présenté un réel mouvement de modernisation permettant à des pratiques individuelles et dissolues de prendre forme sur l'ensemble du territoire.

Avant même de pouvoir mettre en place de nouvelles pratiques, il y eut une nouvelle fois la nécessité de changer l'état d'esprit des bibliothécaires eux-mêmes qui n'étaient pas tous – loin s'en faut – des adeptes de la lecture publique. Noë Richter écrit d'ailleurs :

« Il y avait les intégristes qui rejetaient la culture des masses et l'information documentaire hors de leur champ d'activité, qui ne voyaient dans le bibliothécaire qu'un conservateur du patrimoine et qui déniaient toute spécificité au métier⁶⁵. »

⁶² Ecrivain, auteur dramatique, bibliothécaire, publie en 1910 *La librairie publique* livre dans lequel il anticipe sur le développement des bibliothèques au XXème siècle.

⁶³ Archiviste-paléographe, inspecteur des bibliothèques de Paris et de la Seine.

⁶⁴ Bibliothécaire à la BN, est l'un des promoteurs du bibliobus avec Henri Vendel.

⁶⁵ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, p.17

La finalité, détaillée plus haut, de la non séparation entre la bibliothèque de lecture publique et la bibliothèque d'étude est déjà l'une des préoccupations des théoriciens des années 1920-1930. Nous trouvons d'ailleurs aujourd'hui régulièrement des subsistances de cette ancienne situation. En Lorraine, nous pouvons prendre l'exemple de Verdun, ville dans laquelle la bibliothèque d'étude se situe dans un bâtiment séparé de celle de la lecture publique. Sur ce point, Saint-Dié fait bien figure de précurseur puisque nous pouvons considérer qu'une bibliothèque de lecture publique s'est ouverte – s'additionnant à la traditionnelle bibliothèque d'étude – dès les années 1925. En Déodat, c'est par l'instigation d'Auguste Pierrot, devenu bibliothécaire de la ville en 1899, que cette transformation a débuté. M. Pierrot n'est pas un bibliothécaire professionnel mais il sut prendre conscience à la différence de ces prédécesseurs de la tâche qui lui fut confiée. Alors que les fonds s'enrichissent des premiers dons et legs, il réussit à obtenir des crédits pour augmenter ses collections. Albert Ronsin prononcera d'ailleurs – le jour du baptême d'une rue Auguste Pierrot à Saint-Dié – ces mots à son encontre :

« Et c'est alors qu'il lance en 1925, à Saint-Dié, ce que l'on appelait alors la bibliothèque populaire mais qu'on nomme maintenant la lecture publique. A cet titre, Saint-Dié a été certainement parmi les quelques villes en France qui ont tenté cette expérience avant 1930. Le nombre de prêts qui arrive en quelques années au chiffre annuel de 30 000 et même 38000 en 1943, montre qu'il avait vu juste et qu'il atteignait le succès, ces résultats, pour l'époque, étaient considérables.⁶⁶ »

Durant l'entre-deux-guerres, la question de la terminologie s'est posée pour éviter d'utiliser comme l'a fait Albert Ronsin la notion de « bibliothèque populaire » pour désigner la bibliothèque de lecture publique. En effet, une fois les deux types de bibliothèques réunies, il s'agissait de trouver une nouvelle phraséologie pour évoquer ce nouveau lieu ouvert à tous. La difficulté réside dans le fait que le modèle prôné est une adaptation de la matrice anglo-saxonne de la *free public library*⁶⁷. « Les modernistes n'ont que l'adjectif populaire sur lequel

⁶⁶ *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne* n° 80, 1977, p 185-192

⁶⁷ Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2010, 229p.

ils buttent et qu'ils exècrent parce qu'il véhicule une idéologie qu'ils rejettent.⁶⁸». Ce mot de « populaire » renvoie à la division de la société en « classes », ce qui est contraire à l'essence moderniste de la bibliothèque pour tous. Il ne reste que dans une bibliothèque voulue comme théoriquement ouverte à tous, il était nécessaire pour la remplir d'attirer le public le plus large possible.

Cette attraction du public passa essentiellement par trois nouveautés : la diversification des collections, le libre accès aux livres et, enfin, par une attention particulière apportée aux enfants. Nous savons que cette dernière amélioration n'aura eu que peu d'avancées avant les années 1960 puisque les modernistes d'après-guerre en font encore un de leurs axes de développement.

Le libre accès au rayon est l'une des conditions de base au développement de la lecture publique. Le lecteur doit devenir acteur dans la bibliothèque et doit pouvoir y évoluer en liberté. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle un lecteur entrant dans une bibliothèque devait savoir à l'avance quel livre il cherchait afin que le bibliothécaire puisse aller lui chercher, cette situation effrayait les non habitués de la bibliothèque qui n'osaient pas entrer ne sachant pas ce qu'ils souhaitaient lire. Le libre accès aux collections enlevait donc cette barrière incitant dorénavant le lecteur même débutant à aller chercher lui-même dans les rayons ce qui serait susceptible de lui plaire. Cependant les usagers eurent quelques difficultés à profiter entièrement le changement si nous nous référons à Marguerite Gruny⁶⁹, bibliothécaire dans ces années 1930-1940 : « [...] les grandes personnes choisissaient rapidement leur livres sur les rayons, sans comprendre que les chaises arrangées autour de la table couverte de journaux et de revues les invitaient à s'asseoir et à passer là un bon moment. Le libre accès à une bonne collection de livres était trop nouveau pour être compris immédiatement. Il fallait le temps de s'y habituer...⁷⁰ ».

Cette situation est la preuve de l'action à mener en direction des usagers. Tout ce travail de l'entre-deux-guerres rendit possible les pensées des modernistes d'après 1945 car la réflexion d'Albert Ronsin et de ses amis reposait sur une identification des besoins réels des lecteurs et cette identification n'était possible

⁶⁸ Richter Noë, *op. cit.*, p. 33

⁶⁹ Marguerite Gruny, fut l'une de ces bibliothécaires formées par les bibliothécaires américains, elle fut directrice de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse (première bibliothèque à destination de la jeunesse) de 1929 à 1968.

⁷⁰ Richter Noë, *ibid.*, p.11

que par les avancées réalisées vers les usagers dans ces années 1930-1940. C'est seulement une fois l'usager habitué aux évolutions profondes, tel que le libre accès aux ouvrages, que l'on peut essayer de comprendre ce qu'il attend de ce nouveau lieu auquel il a désormais accès. Ce libre accès aux collections se fait progressivement jusqu'à devenir la norme à la fin des années 1960. Albert Ronsin explique d'ailleurs que la réussite de sa bibliothèque de Saint-Dié, qui offre comme nous le verrons plus tard des statistiques impressionnantes, est « le résultat de la nouvelle politique de la bibliothèque : la quasi-totalité des livres nouveaux étant mise en libre accès, ce ne sont que les lecteurs à la recherche de documents précis (étudiants, chercheurs) qui utilisent le fonds en magasins pour des travaux déterminés tandis qu'à la grande majorité est offerte toute la production récente en toutes disciplines que nous avons acquise⁷¹. »

Cette citation nous offre le second axe de développement de la lecture publique de l'entre-deux-guerres : la diversification des collections. La question de la variété des fonds n'est pas la même à ce moment que celle des années 1960. Durant les années 1930-1940, il est question d'ouvrir la bibliothèque à d'autres livres que ceux généralement admis dans les bibliothèques et qui étaient soumis à une forme de censure. « On découvre [...] tous les poncifs de XIX^{ème} siècle, l'élitisme, le puritanisme et le didactisme moralisateur. Le caractère "irremplaçable" de livre, l'image du "bon livre" et donc du "mauvais livre", et, par conséquent, la légitimité de la censure, la réflexion sur les "concurrents" et les "ennemis" du livre, tout y est⁷² ». Cette situation est celle combattue par les penseurs de la lecture publique de ces années d'entre-deux-guerres. Il ne doit pas y avoir de distinction entre les différentes catégories d'ouvrages, le lecteur doit avoir accès à tous les savoirs quels qu'ils soient. Il y a là un des fils conducteurs de tout le XX^{ème} siècle. Sur cette thématique l'une des raisons qui explique la différence avec d'autres pays, peut être la religion. En effet, les pays du nord de l'Europe et les pays anglo-saxons sont souvent des pays protestants ou à forte confession protestante, leur rapport au livre et à la lecture est donc différent d'une France catholique. Les protestants doivent avoir accès aux livres pour lire et s'élever par eux-mêmes tandis que le catholicisme impose les bonnes lectures et bannit les ouvrages allant à l'encontre de leurs idéaux.

⁷¹ Rapport d'activité de la BM de Saint-Dié, 1970

⁷² Richter Noë, *op.cit.*, p.152

Cette forme de censure est moins présente après 1945 mais elle existe et perdure encore dans les choix d'achat d'ouvrage :

« L'on en vient ensuite à aborder le délicat sujet que d'aucuns toujours prompts à tout simplifier seraient tentés d'appeler la censure, mais qui relève plutôt du domaine d'un choix mûrement et collectivement accompli, par le biais de diverses commissions de lecture constituées par les membres du personnel [...] "Vous savez, il est très difficile d'être juge ; ce n'est pas acheter qui est difficile, mais c'est ne pas acheter. Sachez néanmoins que nous refusons l'entrée à des ouvrages se livrant à l'apologie de la violence, du racisme ou de ces livres à l'eau de rose au travers desquels la littérature ne sort guère grandie"⁷³ » .

Nous voyons de la part d'Albert Ronsin des jugements de valeur émis sur certaines formes de littérature, dans ce cas présent les « livres à l'eau de rose ». Nous nous trouvons ici face une contradiction des modernistes qui prônent la culture de divertissement pour tous mais qui cependant refusent certaines formes de littérature qui pourraient néanmoins plaire aux usagers. Cependant cette censure n'est qu'assez peu visible ; les bibliothécaires de l'entre-deux-guerres ont réussi cette évolution vers la lecture publique permettant donc aux bibliothécaires d'après-guerre de continuer cette diversification en ouvrant leurs bibliothèques à de nouveaux supports de diffusion. Désormais, il n'est plus question de thématique mais de support de diffusion.

Avant d'aborder le dernier point de cette partie, il faut néanmoins nuancer les bienfaits de ces deux évolutions du libre accès et de la diversification des thèmes dans la mesure où, dans les faits, ces avancées ne font qu'améliorer la situation des personnes fréquentant déjà les bibliothèques, sans attirer un nouveau public. La sociologue de la lecture Nicole Robine affirme que « tout ce que les catégories favorisées apprécient dans une bibliothèque ou une librairie, l'éclectisme, la variété des choix dans un même genre, les classifications, le libre accès aux ouvrages, ne constitue que des barrières ou des facteurs d'éloignement de ces institutions pour les petits lecteurs ou les classes culturellement démunies⁷⁴ ». Nous verrons, en présentant plus loin la bibliothèque de secteur, que les sectoristes

⁷³ Interview d'Albert Ronsin pour les pages culture du journal *La Liberté de l'Est*, du 31 août 1983.

⁷⁴ Robine Nicole, *Lire des livres en France des années 1930 à 2000*, Editions du cercle de la librairie, 2000, p.89

avaient – consciemment ou inconsciemment – compris ce paradoxe. Ils ont essayé de détourner le problème en essayant non pas d'attirer les non-lecteurs à la bibliothèque mais en déplaçant la bibliothèque vers les non-lecteurs. D'une façon plus efficace que l'unique bibliobus dont l'expérience a déjà été tentée par les bibliothécaires dans les années 1930-1940.

Il nous reste pour finir à aborder la question de la lecture enfantine, étant déjà très présente durant l'entre-deux-guerres notamment grâce à l'intervention en France de bibliothécaires américains. Ces derniers, à travers le comité américain pour les régions dévastées (CARD), ont aidé à la remise en place d'un réseau de bibliothèque, dans les années 1920, d'abord sur le département de l'Aisne. Il y eut à ce moment un réel engouement pour le modèle américain allant jusqu'à la création d'une école américaine de formation pour les bibliothécaires. C'est également sur ce modèle américain que fut créée la bibliothèque pour enfant de l'Heure Joyeuse à Paris. Cette dernière fut la première bibliothèque publique à destination de la jeunesse et allait devenir un véritable modèle. En effet, elle eut très vite un grand succès basé sur de nouvelles méthodes pédagogiques où chaque jeune lecteur était en autogestion et où il participait activement au fonctionnement de la bibliothèque. A cela s'ajoutait un nouveau *medium* de diffusion : les animations. « Au commencement, il y eut "l'heure du conte" pratique intégrée à l'enseignement élémentaire aux Etats-Unis, elle s'imposa comme la clé de voûte du programme d'animation⁷⁵ ». Ces animations vont se développer difficilement dans une bibliothèque novatrice comme Saint-Dié où il faut attendre l'année 1966 pour que les enfants puissent assister à l'Heure du Conte. Le journal local titre d'ailleurs « A la bibliothèque municipale une vingtaine de bambins ravis ont écouté la première "Heure du Conte"⁷⁶ ».

Ces animations seront l'un des fers de lance de la pensée moderniste d'après guerre, autant en direction des jeunes que des adultes. Si les idées anglo-saxonnes nous arrivent des américains venus sur le sol français, le mouvement inverse existe aussi où nous voyons des bibliothécaires français organiser des visites de bibliothèques aux Etats-Unis. Pour revenir à Saint-Dié, nous pouvons signaler que l'un des prédécesseurs d'Albert Ronsin – Auguste Pierrot – participa à un voyage outre atlantique en 1939 :

⁷⁵ Noë Richter, *op.cit.*, p. 14

⁷⁶ *La Liberté de l'Est* du 4 février 1966

« 1939, c'est aussi l'année de son voyage aux Etats-Unis. Il eu le privilège d'être choisi pour aller représenter la ville de Saint-Dié invitée par le gouvernement fédéral en Amérique avec le maire de Saint-Dié Jacquerez et avec l'industriel Paul Duval. ⁷⁷ »

Le modèle des bibliothèques étasuniennes a également beaucoup inspiré les modernistes français d'après 1945, sans pour autant essayer d'adapter le modèle « démocratique » des USA. En effet, outre atlantique ce sont les usagers ou plus exactement les contribuables qui décident de la création d'une bibliothèque et de l'orientation que celle-ci doit prendre en fonction de leur besoin réel. A l'inverse dans notre pays, le jacobinisme français fait que les bibliothécaires réclament et attendent une loi de la part de l'État qui obligerait les municipalités à construire de nouvelles bibliothèques. Cette situation est toujours valable après 1945 l'amphitryon d'Albert Ronsin, Pierre Gras écrit d'ailleurs dans une de ces lettres : « La Direction des bibliothèques est obnubilée par l'exemple anglo-saxon, où tout est réalisé par l'initiative des collectivités locales et des sociétés privées, ce qui est irréalisable en France. ⁷⁸ »

Voyons donc dans la partie suivante ce qui a été réalisé après 1945, pour palier au sous-développement des bibliothèques en France en dressant, cette fois à partir de données chiffrées, le contexte institutionnel dans lequel a évolué Albert Ronsin et ses contemporains.

⁷⁷ *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne n° 80, op.cit.*

⁷⁸ AP Albert Ronsin : Lettre de Pierre Gras au conservateur de la ville de Bourges, datée du 19 décembre 1974.

2. LA LECTURE PUBLIQUE APRES 1945 : LE « RETARD FRANÇAIS »

Nous ne prétendons pas ici dresser un portrait complet de la situation de la lecture publique d'après Seconde Guerre mondiale mais il semble indispensable de décrire *a minima* le milieu dont héritent nos protagonistes et dans lequel ils évoluent.

Il existe une constante pour tous les théoriciens des bibliothèques et de la lecture publique, tout au long du XXème, qui est celle du « retard français ». Tous à l'unisson se désespèrent d'un retard dans ce domaine par rapport aux autres pays européens. Comment ne pas leur donner raison lorsque nous voyons que des solutions, relativement simples, énoncées depuis les années 1920, ne sont toujours pas appliquées et se heurtent encore à l'entêtement de nombreux bibliothécaires. Pierre Lelièvre, directeur de la bibliothèque municipale de la Rochelle et futur inspecteur général des bibliothèques en 1945, écrit en 1944 une note sur « l'organisation d'un service à la lecture publique » dans laquelle nous pouvons lire :

« [...] Dans les moyennes et petites villes, les bibliothèques, livrées à leurs seules ressources, et que le contrôle institué par la loi du 20 juillet 1931 ne suffit pas à préserver des négligences des municipalités indifférentes, la situation est encore plus fâcheuse ; ici, sauf exception, ni personnel compétent, ni crédits d'achat suffisants. Est-ce à dire qu'il n'existe point de bibliothèque de prêt ? Tout au contraire, l'abstention de l'État et la nonchalance des municipalités ont favorisé l'éclosion et la multiplication des bibliothèques semi-publiques : cercles, ligues, associations, patronages société littéraire ou savante [...] ont très souvent de petites collections d'ouvrages qu'ils prêtent à leurs membres. Mais la bonne volonté ne compense point l'incompétence.⁷⁹ »

Nous avons par cette citation les trois principales raisons du retard de la France. Premièrement un désintérêt des municipalités pour leurs équipements

⁷⁹ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, p 26.

culturels, un manque de qualification du personnel et enfin un manque de centralisation et d'organisation rationnelle de la part de l'État. Nous allons donc observer dans les grandes lignes comment à travers ces trois axes, la France tâchera de remédier à ces lacunes. Pour se rendre compte de ce prétendu retard nous allons brièvement dresser un état des lieux des bibliothèques.

2.1 Un renouveau laborieux

Commençons d'abord par une brève explication historique de ce « retard français ». En France, les bibliothèques municipales se sont constituées à partir des fonds des saisies révolutionnaires, fonds de départ qui s'est enrichi au XIX^{ème} siècle essentiellement par des dons et legs d'érudits locaux. Pour exemple la bibliothèque de Saint-Dié-des-Vosges fut créée en 1802, date où s'opéra un prélèvement de 7.000 ouvrages des dépôts littéraires de la ville. Ces ouvrages, issus des confiscations révolutionnaires, sont principalement issus des abbayes environnantes d'Etival, Moyenmoutier et Senones ainsi que du séminaire de Saint-Dié. Comme la majorité des bibliothèques au XIX^{ème} siècle, elle est gérée principalement par des enseignants et seuls quelques érudits locaux profitent de ce fonds. La bibliothèque évolue lentement puisqu'elle ne parvient pas à doubler son fonds en presque un siècle et ne conserve que 13.000 volumes en 1890.

L'origine même de la création des bibliothèques françaises va donc attirer dans ces lieux uniques des étudiants, des universitaires et des érudits locaux qui souhaitent consulter ce patrimoine. Par la force des choses, les magasins vont donc être privilégiés par rapport aux salles de lectures, tout comme la conservation le fut aux dépens de nouvelles acquisitions. Enfin le corps des bibliothécaires étaient divisés en deux parties : « les uns, formés aux rigoureuses disciplines de l'Ecole des Chartes, se consacraient tout naturellement à la plus haute érudition ; les autres [...] calquaient sur eux leur comportement, auraient pensé déchoir en conseillant un lecteur profane,

auraient considéré comme plus scandaleux encore d'ouvrir grandes les portes du temple, voire de chercher à y attirer le passant désœuvré⁸⁰ ».

Ces réalités historiques sont valables pour le XIX^{ème} siècle et le sont encore au début du XX^{ème} siècle. Nous allons montrer à travers quelques chiffres que cette situation a été préjudiciable jusqu'aux années 1960-1970. Cependant il faut avouer qu'il est difficile de donner des chiffres exacts en ce qui concerne les bibliothèques municipales avant 1969, en particulier pour les bibliothèques non classées. L'année 1969 fut celle où la Direction des bibliothèques décida de créer un réel outil pour réaliser de justes statistiques. Nous avons néanmoins choisi pour nous aider trois rapports : le premier a été établi par la direction des bibliothèques en 1948, le second sont des statistiques issues d'enquêtes menées pour l'Unesco en 1955 et 1959, et enfin la grande enquête statistique de 1969.

Pour la situation en 1948 nous pouvons lire dans le rapport⁸¹, concernant les bibliothèques municipales, qu'au sortir de la guerre « 35 ont été entièrement détruites par la guerre, une cinquantaine ont été partiellement sinistrées », que « parmi les agglomérations urbaines de plus de 5.000 habitants, il en est hélas ! un grand nombre que ne possède pas de bibliothèques ». Sur toute la France « 15 départements n'ont que trois bibliothèques municipales, 5 n'en ont que deux, six n'ont qu'une seule bibliothèque municipale. Dans les autres départements, on trouve une moyenne de 5 bibliothèques municipales pour des populations variant entre 181 000 et 1 168 000 habitants ». Le problème est qu'il n'y a pas « plus de 400 bibliothèques municipales dignes de ce nom » et que « plus d'un quart ont moins de 10.000 volumes et n'ouvrent que 4 à 5 heures par semaine ! » Il est sous-entendu que le problème serait le manque de moyens engagés par les communes puisqu'en « 1944, la moyenne des sommes votées pour l'ensemble des bibliothèques municipales ne dépassait pas 0,50 F⁸² par tête d'habitant ».

Par comparaison, aux Etats-Unis à la fin des années 1940 on compte alors « 7400 Publics Libraries, qui desservent 100 millions d'habitants et réalisent 350 millions de prêts de livres par an⁸³ ». Nous ne pouvons pas comparer ces chiffres,

⁸⁰ « La lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1968, p 105-134.

⁸¹ *La lecture publique en France ; aperçu historiques, projets, réalisations en cours*, Paris, la Documentation française, 1948, 20p.

⁸² 0,50 F en 1944 équivalent à environ 0.08 F en 1969

⁸³ Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2010, p. 27.

sans modification, avec la France de part la taille et la population outre-Atlantique bien plus élevée. Mais si nous rapportons ces chiffres pour un million d'habitants nous pouvons conclure qu'il y avait en France dans le meilleur des cas 5 BM pour un million d'habitants quand il y en avait 74 aux USA. Le « retard français » tant déploré par les bibliothécaires des années 1950-1960 n'est donc pas une plainte sans fondement.

Lors de la décennie suivante c'est cette fois l'Unesco qui publie deux rapports⁸⁴. Nous pouvons tirer du premier rapport le tableau suivant :

	Nombre de B.M.	Nombre de volumes	Prêts	Lecteurs
Paris	76	750 000	2 705 000	...
Seine	80	...	1 288 00	...
Autres villes	149	11 677 000	6 614 000	2 124 000

Ici encore, les chiffres sont à prendre avec précaution. En effet, seules les bibliothèques ayant fourni des données (305) sont prises en compte. Cette vision n'est donc pas entière. Il ne faut pas non plus s'étonner de compter séparément les bibliothèques de la ville de Paris et du département de la Seine (supprimées en 1964), puisque ces bibliothèques ont un statut particulier d'indépendance administrative qui ne les soumet pas à l'autorité de la Direction des bibliothèques.

Le second rapport présente de nouveau les mêmes chiffres avec la précision que les BM françaises ne sont pas au nombre de 149 mais de 468, auxquels il faut ajouter celles de Paris et de la Seine, soit au total 624 BM en France.

Présentons enfin les chiffres des premières statistiques fiables réalisées en 1969⁸⁵. Un formulaire a été envoyé à toutes les villes de plus de 15.000 habitants ainsi qu'aux villes de moins 15.000 habitants recensées comme possédant une BM. Au total, 659 municipalités ont répondu au formulaire auxquelles il faut ajouter

⁸⁴ *Faits et chiffres ; analphabétisme, éducation, bibliothèques, musées, livres, journaux, papier journal, cinéma, radio et télévision*, Paris, Unesco, 1955, 92p. / *Statistiques sur les bibliothèques*, Paris, Unesco, 1959, 134 p.

⁸⁵ Yvert Louis, « Les statistiques des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°6, 1971.

des bibliothèques dont la Direction des bibliothèques et de la lecture publique possédaient déjà des renseignements d'avant 1968 ainsi que des bibliothèques dont les renseignements fournis ne sont pas assez précis pour être traités. Dans l'ensemble, nous arrivons à une fourchette de 740 à 780 BM, même si certaines ne méritent pas l'appellation de bibliothèque. Sur 601 bibliothèques ayant répondu aux questions sur leurs collections, nous pouvons dire que 5% ne possèdent pas plus de 2.000 ouvrages ce qui est assez limité pour proposer des collections variées aux usagers.

Toutes ces bibliothèques desservent environ 21 millions d'habitants mais, toujours selon les statistiques de 1969, la Meurthe-et-Moselle, département voisin des Vosges, est l'une des plus défavorisés au niveau de la population desservie. Nous avons peut-être ici un début d'explication quant au taux de fréquentation record qu'obtint la bibliothèque de Saint-Dié.

Quelques années plus tard, avec la construction et l'agrandissement de nombreuses bibliothèques municipales ainsi qu'avec la création des bibliothèques centrales de prêt, nous pouvons dire que pour « le secteur des villes de plus de 100 000 habitants est couvert à 100%, celui des communes de 10 000 à 20 000 habitants ne l'est plus qu'à 54% de la population et celui de l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants à 5%⁸⁶ ».

Au-delà de ces chiffres qui montrent le recul de la France en matière de lecture publique, il convient d'ajouter une dimension sociologique voire même psychologique que nous avons déjà évoquée : il s'agit de la relation bibliothèque/école. En effet, pour une partie de la population le livre est une denrée scolaire « lié dans le passé à des exercices parfois rébarbatifs, et dans le présent à des bâtiments solennels et vétustes, le refus de la lecture risque d'apparaître comme le gage de la liberté, comme le témoignage d'une maturité enfin conquise⁸⁷ ». Ce refus du livre eut pour principale conséquence une relative augmentation de l'analphabétisme, notamment auprès de ceux qui avaient le moins l'occasion d'être en contact avec des livres, comme par exemple les jeunes hommes revenant du service militaire.

⁸⁶ Guérin Edmond, « Les bibliothèques publiques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°7, 1973.

⁸⁷ « La lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1968, p 105-134.

Toutefois le difficile développement des bibliothèques après la Seconde Guerre Mondiale n'est pas seulement dû à des réalités historiques mais peut aussi être expliqué par l'évolution de l'objet livre lui-même. Se développe en effet dans les années 1950-1960 le livre de poche, ce dernier change l'approche aux livres et à la lecture, les ouvrages deviennent accessibles aux bourses modestes et deviennent ainsi un potentiel objet d'achat des non-lecteurs. La littérature dépasse les limites des classes cultivées offrant à tous le savoir et le divertissement dans des domaines variés. Nous pouvons donc dire, dans ce cas précis, que la lecture publique se développe sans l'aide des bibliothèques, ce que les bibliothécaires ne comprennent pas toujours.

Voici donc présenté un rapide état des lieux des bibliothèques après la Seconde Guerre Mondiale, il nous reste donc à énoncer la manière dont tout un pays va tenter de retourner la situation. Pour ce faire, les autorités commencèrent par opérer des modifications au niveau du pouvoir central, qui, de son côté, essaye d'impulser une nouvelle tendance.

2.2 La prise de conscience de l'État français

En 1945 le territoire français est libéré et entame sa reconstruction, il en est de même pour le pouvoir central et pour l'organisation des bibliothèques qui doit renaître. Par le décret du 8 août 1945 est née une administration centrale représentée par la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique (DBLP). La création de la Direction ainsi que ses objectifs ne sont pas des conceptions nouvelles, ce n'est en réalité que la mise en pratique d'une politique souhaitée par les penseurs d'avant guerre : « la direction allait en effet s'engager dans les voies tracées par la réflexion professionnelle de l'entre-deux-guerres à laquelle elle se réfère explicitement lorsqu'elle expose ses projets.⁸⁸ »

En créant la Direction des bibliothèques, l'État fait preuve d'une réelle volonté d'action en matière de lecture publique, en répondant par la même occasion aux nombreuses réclamations des bibliothécaires eux-mêmes. Nous

⁸⁸ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, 237p.

assistons en 1945 à l'achèvement d'un processus commencé en 1922, avec l'initiative américaine de créer un Comité français de la bibliothèque moderne qui prévoyait déjà la création d'une Direction des Bibliothèques. Malheureusement ce Comité n'eut pas l'efficacité souhaitée, ses idées ne mobilisèrent pas la profession et l'idée fut abandonnée. Ce fut, par la suite, pour des raisons économiques liées à la crise de 1929 que la commission de la lecture publique n'eut également pas gain de cause concernant la création d'un service centrale des bibliothèques. Une dernière tentative fut l'œuvre de l'Association pour le développement de la lecture (ADLP) qui réclama une loi sur les bibliothèques ainsi qu'une Direction générale des bibliothèques. Peu importe le nom qu'on voulait lui attribuer, les bibliothécaires réclamaient depuis longtemps un organisme central.

Nous ne développerons pas dans les détails le fonctionnement de cette direction, ceci ayant déjà été réalisé par d'autres, nous nous contenterons de détailler les points qui nous seront utiles pour la suite. Concernant son rôle, nous pouvons laisser la parole à celui qui fut directeur des bibliothèques de 1964 à 1976, Etienne Dennery :

« Les services de la direction vers lesquels convergent les rapports et les informations relatives aux bibliothèques françaises, transmettent les demandes budgétaires, répartissent les crédits et les emplois entre les établissements qui, nous l'avons vu, relèvent à des degrés divers, de l'État. [...] La direction s'occupe de la formation du personnel, dont elle a défini les statuts et pour laquelle elle a créé une École nationale supérieure de bibliothécaires [...] elle apporte une aide non seulement financière, mais encore technique, notamment dans le domaine de la construction.⁸⁹ »

En prenant son poste en 1964, Etienne Dennery succède à Julien Cain en tant que Directeur des Bibliothèques et administrateur général de la Bibliothèque Nationale, ces deux fonctions étant liées jusqu'en 1976. Pour pouvoir se démarquer de la figure charismatique de Julien Cain, le nouveau directeur se devait de prendre un cheval de bataille jusque-là laissé un peu de côté : la lecture publique. A cela s'ajoute le fait que Julien Cain a parfois reçu la critique de se considérer plus comme administrateur de la Bibliothèque Nationale que comme

⁸⁹ Dennery Etienne, « La Direction des Bibliothèques et de la lecture publique et les bibliothèques de France », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1973, n°7.

directeur des bibliothèques, qui plus est des bibliothèques publiques. En se focalisant sur la lecture publique, Etienne Dennerly se démarque réellement. Ce fut pour lui la seule manière d'être accepté, n'étant pas issu du milieu des bibliothécaires. En effet, avant d'entrer en fonction il était diplomate à l'ambassade de France à Tokyo, ce qui l'a discrédité auprès du personnel scientifique de la Bibliothèque Nationale. Pour se faire accepter, il devait donc se rapprocher des modernistes et appuyer leurs projets. Cependant aux yeux des professionnels – provinciaux notamment – la direction des bibliothèques n'a que peu d'utilité et reste dans un immobilisme certain ; « Cette Direction est vraiment une très petite chose, très administrative, qui a très peu de contact avec les problèmes réels »⁹⁰. Cette vision est partagée par les sectoristes qui deviennent peu à peu pessimistes :

« Or ce n'est pas la motion de quelques bibliothécaires qui pourra faire changer la politique de notre directeur. Si cela avait été possible, il y a déjà longtemps que ce serait fait. Il préfère décider de tout, tout seul. Grand bien lui fasse et tans pis pour les bibliothèques »⁹¹.

Il est vrai que le seul contact de la Direction avec la réalité du terrain passait par la lecture des rapports réalisés par ce qui pouvait être considéré comme l'ossature de l'institution parisienne : les Inspecteurs généraux des bibliothèques. Ces derniers, qui furent en contact direct avec les bibliothèques et les municipalités, étaient au nombre de trois⁹² se répartissant la France par grandes zones géographiques. Dès la création de la Direction, ces inspecteurs étaient des techniciens et souvent d'anciens bibliothécaires. Les trois premiers nommés en 1945 furent André Masson, Pierre Lelièvre et Henri Vendel respectivement anciens bibliothécaires municipaux de Bordeaux, Nantes et Châlons-sur-Marne. Ces derniers peuvent même apparaître comme les premiers modernistes d'après-guerre mais ils furent rapidement absorbés par leurs responsabilités administratives.

Ces inspecteurs devaient dans un premier temps faire un état des lieux des différentes bibliothèques dont ils avaient la charge afin d'en établir les besoins

⁹⁰ AP Albert Ronsin : Lettre du Directeur de la BM de Nancy à Pierre Gras directeur de la BM de Dijon, datée du 15 décembre 1966.

⁹¹ AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy, datée du 29 mai 1971.

⁹² Ce fut par le décret du 13 septembre 1945 que leur nombre fut porté à trois. C'est également à cette date que leur fonction dissocié de celle d'inspecteur général des archives.

pour les faire évoluer dans le sens de la Direction. Ce sont eux qui tentèrent de convaincre les municipalités – et parfois même les bibliothécaires – de la nécessité du changement et de l'investissement en matière de lecture publique. Pour montrer l'exemple, la Direction apporte aux bibliothèques une aide financière, technique et administrative :

« En 1964 les collections de la bibliothèque se sont accrues de 3.326 volumes dont 1.666 par achat, 662 par dons de particuliers (dont 341 de Mme Desmarets-Buven) et 998 par Don du Ministère de l'Education Nationale (Direction des Bibliothèques)⁹³ ».

Par cet exemple déodatien, nous prouvons que la Direction soutient la bibliothèque avant même que celle-ci ne soit dans de nouveaux bâtiments – ce qui arriva deux ans plus tard en 1966 – par le don de livres. Néanmoins l'activité de la Direction des bibliothèques ne s'arrête pas au soutien des bibliothèques municipales, elle créa dès 1945, une nouvelle catégorie de bibliothèques : les Bibliothèques Centrales de Prêt (B.C.P.).

Initialement ces B.C.P. étaient intégrées dans un plan d'organisation du territoire plus vaste comportant notamment des bibliothèques centrales régionales. Ces dernières devaient avoir pour rôle de prêter des ouvrages de références, de réaliser des catalogues collectifs ou encore d'organiser le prêt inter-bibliothèque. Cependant suite à ce que nous pourrions qualifier de travail de mémoire de la part de l'État, et comme nous l'explique Pascal Ory, « l'Assemblée constituante a éradiqué jusqu'aux moindres traces de la régionalisation soupçonnée d'esprit "vichyste"⁹⁴ ». Le cadre de la région ne devenait donc plus viable et ces bibliothèques régionales furent supprimées en 1946. Les quelques-unes déjà mises en place furent remplacées par des B.C.P. Ces nouvelles bibliothèques ont été pensées à travers la dichotomie entre lecture urbaine et lecture rurale. Par ce moyen, l'État prend à sa charge la lecture publique rurale tandis que la lecture publique urbaine devient l'apanage des moyennes et grandes municipalités. Les B.C.P., une par département, à travers des dépôts réalisés à l'aide de bibliobus devaient desservir toutes les communes de moins de 15.000 habitants dans la zone qu'elles couvraient. Leur développement sur l'ensemble du territoire français se fit

⁹³ Rapport d'activité de la BM de Saint-Dié, 1964.

⁹⁴ Ory Pascal, « Le rôle de l'État : les politiques du livre », dans *Histoire de l'édition française*, t.IV, sous la dir. De Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Fayard, 1992 ; p. 61

lentement et leur efficacité n'est que toute relative. Dans les Vosges, la B.C.P. ne s'est ouverte qu'en 1972, ce qui laissa à Albert Ronsin – en poste à Saint-Dié depuis 1963 – le temps de réfléchir à son idée de bibliothèque de secteur sans prendre en compte la présence de ces B.C.P. sur le territoire. Il faut dire que le développement de la lecture publique rurale vosgienne était médiocre :

« A l'époque, on portait des livres dans les campagnes. Mais en fournissant une cinquantaine d'ouvrages trois fois par an dans les villages. Il s'agissait plutôt de charité publique étatique que de lecture publique⁹⁵ ».

Les résultats imparfaits des premières B.C.P. ont conforté les sectoristes dans leur volonté d'élaborer un système alternatif. La déficience envers les B.C.P. a débuté dès ses origines lorsque la Direction avait pensé réaliser un réseau complet de Bibliothèques centrales de prêts en dix ans, alors qu'il en fallut quarante. Il ne faut pas non plus noircir cette situation qui peut s'expliquer par le fait que l'État avait d'autres objectifs à réaliser en priorité tels que la reconstruction des bibliothèques détruites pendant la guerre. Toutefois même lorsque ces B.C.P. étaient présentes dans presque la moitié des départements français, celles-ci ne couvraient « que 70% des communes rurales des départements où elles étaient implantées.⁹⁶ ». Il y a là une erreur de stratégie s'expliquant par le fait qu'à partir du milieu des années 1950, la population habite de plus en plus dans des nouveaux quartiers en périphéries des villes, ce qui rend moins pertinent l'effort réalisé en faveur de la lecture publique rurale.

Ce manque d'efficacité de la part de la Direction des Bibliothèques peut expliquer en partie la raison pour laquelle cette dernière fut dissoute le 2 juillet 1975 par le Conseil des ministres. « Deux structures lui succèdent : une direction au secrétariat d'Etat à la Culture, pour les bibliothèques publiques (municipales et centrales de prêt), et le service des bibliothèques (secrétariat d'Etat aux universités) pour la tutelle des bibliothèques d'enseignement et de la recherche).

⁹⁵ Perrin Christophe, « Les déodatien sont atteints d'un virus peu répandu...la lecture », interview d'Albert Ronsin, *L'Est Républicain*, 17 novembre 1985.

⁹⁶ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, p. 150.

Après hésitation, c'est le nom de Direction du livre qui est adopté pour la nouvelle direction, officiellement créée par décret du 23 septembre 1975⁹⁷. »

Ce changement de tutelle, passant ainsi les bibliothèques publiques du ministère de l'Éducation nationale au ministère de la culture, est représentatif de la difficulté de placer les bibliothèques dans l'organigramme étatique. C'est ce que nous résume, l'inspecteur général Maurice Caillet :

« Les bibliothèques, détachées du Ministère de l'Intérieur au profit de celui du Commerce après la révolution de 1830, seront transférées en 1833 au Ministère de l'Instruction Publique, division des Sciences et Belles Lettres. A part un bref rattachement de quelques mois à la fin des années 1860 au Ministère d'Etat, elles en quitteront plus jusqu'à nos jours ce département ministériel devenu en 1932 celui de l'Éducation Nationale.⁹⁸ »

Le passage au Ministère de la Culture est mal perçu par les bibliothécaires puisque même s'ils étaient les « enfants-pauvres » de l'Éducation Nationale, ils se trouvaient dans un Ministère avec des moyens financiers qui leur semblaient plus importants que celui de la Culture. Déjà en 1968, la lecture publique a rarement été une priorité au sein des différents Ministère. La Direction a d'ailleurs décidé de créer, sur proposition du rapport du comité interministériel, un service de la lecture publique⁹⁹ (SLP) afin que les bibliothèques municipales ne se sentent plus oubliées du Ministère de l'Éducation qui regardait davantage vers les bibliothèques universitaires.

Ce service fut dirigé par une jeune femme qualifiée en la personne d'Alice Garrigoux mais elle fut un choix par défaut. Initialement, Etienne Dennery souhaitait s'entourer de bibliothécaires issus de cette mouvance moderniste-sectoriste que nous décrivons depuis le début de ce travail. En effet, Michel Bouvy a reçu une proposition afin de devenir responsable du service de la lecture publique, poste qu'il refusa. De la même manière Albert Ronsin s'est vu proposé le

⁹⁷ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, p.106

⁹⁸ Caillet Maurice, « L'inspection générale des bibliothèques », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°12, 1970.

⁹⁹ Service qui par la suite se nommera Service des bibliothèques publiques dans lequel sera intégré un bureau des bibliothèques municipales.

poste d'adjoint auprès de Mme Garrigoux. Pour prendre une décision, il demanda un avis à son ami Michel Bouvy dont voici une partie de la réponse :

« En ce qui concerne la proposition qui vous est faite, je souhaiterais évidemment personnellement (et égoïstement) que vous l'acceptez. Mais je ne me sens pas le courage... de vous y encourager. [...] Il est facile de se rendre compte que Mlle Garrigoux n'a aucun pouvoir réel et que pour toute décision elle doit en référer aux inspecteurs, et au directeur. Je sais que cela m'aurait été très vite insupportable et que j'aurais vite posé la question de confiance [...] Pour que ce service soit efficace, je suis persuadé qu'il serait nécessaire qu'il soit extérieur à la Direction.¹⁰⁰ »

Aussi, et pour plusieurs raisons, Albert Ronsin refusa également le poste. Ce fut à notre avis l'une des plus grandes erreurs commises pas les sectoristes et notamment par Albert Ronsin. Par ce biais, ils avaient l'opportunité d'être à proximité du pouvoir décisionnel et de l'influencer dans le sens des idées qu'ils défendaient. La Direction des bibliothèques n'a jamais eu les faveurs des sectoristes¹⁰¹ mais ceux-ci n'ont paradoxalement rien fait pour changer cette situation. Peut-être était-ce à cause d'une certaine vanité que ces bibliothécaires, dont les idées avaient été malmenées, aient refusé de rentrer dans le rang et de s'institutionnaliser. Ils s'inclinèrent davantage à faire évoluer les choses au niveau local, là où ils exerçaient, plutôt que d'essayer de faire changer de mauvaises habitudes qui étaient, en cette fin de décennie 1960, encore très ancrées chez de nombreux bibliothécaires. C'est ce qui explique une division au sein des bibliothécaires :

« J'ai reçu tout à l'heure un coup de téléphone de Rohon (Nice) lui aussi découragé par l'immobilisme général. Il me semble que l'on assiste d'ailleurs en ce moment à un certain « clivage » : il y a ceux qui « attendent » quelque chose de la Direction pour un mieux et ceux qui n'en attendant rien, ceux qui veulent se faire une carrière,

¹⁰⁰ AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy, datée du 29 avril 1968. Voir annexe n°4

¹⁰¹ *Ibid.* « A sa place [celle du Directeur des bibliothèques], je bousculerai tout, à commencer par l'organisation de la Direction, si tant est qu'il y en ait une. Et puis pourquoi Zeus ne descend-il pas de l'Olympe et ne vient-il pas s'installer rue Lord Byron ? Il préfère épuiser ses collaborateurs à des va et vient à des heures impossibles. Ce n'est pas sérieux. »

et les autres et c'est naturellement plus sensible dans les fonctionnaires d'Etat, rendormis pour des années après leur reclassement et les aumônes accordées par l'État à leur bibliothèque.¹⁰² »

C'est donc afin d'éviter cet écartèlement entre les bibliothécaires que la Direction s'est donnée pour but de mieux former les nouvelles générations de professionnels.

2.3 La formation du personnel

Le refus de modernité peut s'expliquer dans un premier temps par le fait que la fonction de bibliothécaire n'était pas considérée comme un métier à part entière ce qui a eu pour conséquence la gestion de bibliothèques par des personnes dont la carrière n'était pas celle de bibliothécaire. Le plus souvent les collections étaient gérées par des instituteurs ou des employés de mairie, cette situation réelle dans la première moitié du XXème siècle perdure au-delà de la seconde guerre mondiale.

Le personnel d'Etat était recruté avec un diplôme technique de bibliothécaire, formation comprenant « trente heures du cours de bibliographie et d'histoire du livre de l'Ecole des Chartes [complétée] par une vingtaine de conférences bibliothéconomiques faites par des praticiens exerçant à Paris et en province. La lecture publique y était expédiée en une conférence d'une heure. La direction des bibliothèques y ajouta des conférences, des séances de travaux pratiques et des visites de bibliothèques »¹⁰³. Ce manque de formation est regretté par les modernistes qui l'ont vécu. Ainsi Michel Bouvy se réjouit des avancées de plus en plus marquées dans ce domaine :

« Le bulletin de l'A.B.F., luxueux, est toujours aussi rébarbatif. Par contre, la bibliographie de la bibliothéconomie est de plus en plus

¹⁰² AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy, datée du 4 novembre ?

¹⁰³ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, p148.

riche. Quand je pense qu'à l'époque de nos études, nous ne disposions que du Bach et Oddon¹⁰⁴ »¹⁰⁵.

A Saint-Dié, Albert Ronsin fut le premier bibliothécaire professionnel à occuper ce poste, c'est-à-dire le premier à être titulaire du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB). Pour rappel, il faut attendre 1950 pour que soit créé le diplôme supérieur de bibliothécaire (DSB) et 1951 pour le CAFB. Il ne faut ainsi pas confondre avec un premier CAFB¹⁰⁶ créé en 1879 qui était un diplôme ouvert aux personnes titulaires d'une licence et qui les amenaient vers les bibliothèques universitaires. Albert Ronsin était donc titulaire du CAFB créé en 1951. Pour espérer passer ce nouveau CAFB, il suffit simplement d'être titulaire d'un baccalauréat mais ce diplôme de bibliothécaire n'attire que très peu de candidats dans les années 1950. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'aucune préparation à ce concours n'est dispensée avant 1960 et justifie par-là que seuls 29 candidats obtiennent le CAFB en 1961, alors qu'il y en aura 197 en 1971¹⁰⁷.

Contrairement au CAFB, le DSB demande au minimum le niveau licence tout comme le concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques (ENSB), lors de sa création en 1963. Les titulaires du concours de l'ENSB seront mis à disposition des bibliothèques municipales classées (BMC). Dans ces conditions, un fossé se creuse au sein des bibliothécaires entre les diplômés de l'ENSB ou de l'Ecole des Chartes et les titulaires du CAFB. Les premiers, en charge de bibliothèques de taille assez importante, axent leur travail sur le fonds d'étude tandis que les seconds tentent désespérément de mettre en œuvre une politique de lecture publique qui passe inaperçue. Avec le temps, ce fossé tend à se réduire par le biais de la professionnalisation plus massive et plus uniforme du personnel des bibliothèques.

« Actuellement les postes de bibliothécaires sont de plus en plus occupés par des personnels à plein temps, munis de titres universitaires et professionnels (C.A.F.B. le plus souvent) et les

¹⁰⁴ Bach Charles-Henri et Oddon Yvonne, *Le petit guide du bibliothécaire*, Éditions Bourrellet, 1948, 178 p.

¹⁰⁵ AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy, datée du 5 février 2006.

¹⁰⁶ Ce diplôme va par la suite évoluer en Diplôme Technique de Bibliothécaire (DTB) en 1932, puis en Diplôme supérieur de bibliothécaire (DSB) en 1950 et enfin en Diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB) en 1992.

¹⁰⁷ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, 324p.

retraités de l'enseignement, les agents de bureau non qualifiés sont en voie de disparition.¹⁰⁸ »

A l'aube des années 1970 se trouvent donc encore en poste du personnel non qualifié, cette situation est l'héritage de la bibliothèque populaire d'entre-deux-guerres. Ces dernières attiraient de plus en plus d'usagers et nécessitaient des crédits limités. Le pouvoir étatique est donc resté sur cette image d'une bibliothèque qui fonctionnait sans que l'on ait à l'aider. Dans une lettre Michel Bouvy rapporta à Albert Ronsin l'échange qu'il venait d'avoir avec le directeur des bibliothèques, Etienne Dennerly, dans laquelle il affirme :

« Ainsi, Pompidou est opposé au principe de création de bibliothécaires de lecture publique. Il prétend (en gros) qu'il n'y a pas besoin de bibliothécaires, que n'importe qui peut distribuer des livres. Il est donc d'accord sur les augmentations en livres mais pas en personnel. On voit là très nettement les effets néfastes de la tradition de la bibliothèque populaire. C'est le mépris du lecteur dans son sens le plus mauvais [...] Ils sont tout disposés à mettre n'importe quoi dans les bibliothèques (et n'importe qui) pourvu qu'il y ait des lecteurs¹⁰⁹ »

Outre le constat alarmant dressé par Michel Bouvy, nous voyons ici apparaître la nouvelle fonction de bibliothécaire de lecture publique. Ce nouveau personnel devait avoir pour tâche de s'occuper exclusivement de la lecture publique et notamment des animations en bibliothèque. Cette idée est l'une des propositions qui ressort du groupe d'étude interministériel en 1968. Ce groupe d'étude fait suite aux paroles du Président Georges Pompidou lors d'une interview accordée au *Figaro littéraire* en septembre 1966 lorsqu'il affirme qu'en matière de lecture publique « tout était à faire ». Au sein du gouvernement s'est donc formée une équipe de 27 personnes qui tentèrent de réfléchir aux modifications à apporter à la lecture publique.

Malheureusement cette nouvelle catégorie de bibliothécaires s'est vue recevoir le statut de fonctionnaire d'Etat, ce qui eut pour conséquences que seules les bibliothèques classées auraient pu prétendre agrandir leur effectif de ces

¹⁰⁸ Ronsin Albert, *Pour une politique des bibliothèques françaises : sur les bibliothèques publiques*, juin 1968.

¹⁰⁹ AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy, datée du 7 mai 1969.

bibliothécaires de lecture publique – alors même que ce ne sont pas ces bibliothèques qui en auraient eu le plus besoin. A cela s'ajoute le fait que ces bibliothécaires, dans l'idée du groupe d'étude, seront du personnel de catégorie A, chose que fustige Albert Ronsin :

« C'est ce qui provoque le malaise le plus évident parmi la profession. A priori je ne suis pas contre et aimerait en avoir un ou deux ici mais ce que vous craignez arrivera : c'est-à-dire que ces B.L.P. remplaceront des conservateurs au lieu de remplacer des sous-bibliothécaires¹¹⁰ »

Au-delà des idées proposées, le groupe interministériel lui-même, fut l'objet de questionnement et de discussion notamment au sein des rénovateurs. En effet la question de la légitimité et de la qualification des membres fut posée, la plupart des membres étant issu des cabinets des différents ministères ne connaissent donc pas la réalité des choses et l'ampleur du travail qu'il restait à effectuer. Albert Ronsin ironisa d'ailleurs sur le rapporteur, M. Michel Bruguière, auquel notre déodatien avait écrit pour manifester son mécontentement sur un certain nombre de mesures :

« Il m'a aimablement répondu, mais voilà un homme qui est peut-être chargé présentement d'évaluer les mérites comparés des vaches charolaises et normandes ou la qualité du nickel de Nouvelle-Calédonie, alors la lecture publique aura été pour lui qu'un sujet parmi d'autres.¹¹¹ »

Il ajouta à sa critique :

« Lorsqu'on regarde la composition du groupe d'étude ce n'est d'ailleurs pas étonnant : combien y avait-il de gens compétents ? 5 sur 26 ! Les autres ne connaissent que les bibliothèques de leur service ou de leur appartement ».

Parmi les membres permanents de ce groupe d'étude nous ne pouvons citer que deux personnes exerçant réellement dans le domaine des bibliothèques : M. Poindron, inspecteur général des bibliothèques, et M. Fillet, conservateur de la bibliothèque municipale de Tours. Ce dernier fut d'ailleurs le seul représentant de

¹¹⁰ Ronsin Albert, *Sur la lecture publique (à propos du rapport du groupe d'étude)*, 16 mars 1968.

¹¹¹ *Ibid.*

la pensée moderniste, avec Michel Bouvy et Jean Hassenforder qui de leur côté furent simplement « entendus » par le groupe d'étude. Ces nouveaux penseurs ont donc eu un sentiment amer en lisant le rapport du groupe d'étude qui n'était pour eux que superficiel.

Les rénovateurs de la lecture publique n'ayant pas été écoutés par le comité interministériel, tentèrent de faire évoluer la mentalité des futurs bibliothécaires en proposant des sujets pour les différents concours et en y intégrant de nouvelles thématiques telles que l'animation en bibliothèque. À nouveau, les modernistes n'auront pas gain de cause.

« Le métier bouge un peu. Mais je n'ai quand même pas pu imposer pour les épreuves d'admission du CAFB « mon » sujet. C'est celui de Breillat¹¹² qui a été adopté. Il s'agit de l'option « bibliothèques municipales ». Il y aura donc un sujet archiclassique et tout à fait dans la tradition « ancienne ». C'est un peu désespérant »¹¹³.

Cette « tradition ancienne » présentée aux futurs bibliothécaires peut être considérée comme l'une des raisons du retard du développement des bibliothèques. Il eut fallu en effet des bibliothécaires plus enclins aux idées nouvelles pour influencer les municipalités dans lesquelles ils exerçaient et afin que celles-ci offrent les moyens nécessaires à l'essor de leurs installations culturelles.

2.4 L'impuissance des municipalités

La naissance même d'une bibliothèque municipale est le fait d'une municipalité, or, au sortir de la guerre, de nombreuses régions furent détruites et les équipements culturels n'étaient donc pas la principale préoccupation. À la Libération, Saint-Dié est à 75% détruite par les bombardements alliés ainsi que par les incendies nazis. La bibliothèque, ayant changé de lieu une vingtaine d'années auparavant, reste indemne si ce n'est un trou dans la toiture occasionné par un obus laissant les ouvrages en proie aux intempéries. Il faut attendre la fin de la reconstruction au début des années 1950 pour que la ville s'intéresse de nouveau à

¹¹² Pierre Breillat : Conservateur honoraire de la BM de Versailles.

¹¹³ AP Albert Ronsin : Lettre de Michel Bouvy, datée du 29 avril 1968.

ses équipements culturels. Cet exemple déodatien est représentatif de la situation générale française. L'après-guerre fut une période noire pour les bibliothèques municipales. Dans un état précaire, elles se trouvent concurrencées par des établissements tels que les bibliothèques pour Tous proposant des ouvrages plus récents dans un bâtiment souvent moins vétuste.

Ce fut dans la décennie 1970 que les municipalités prirent conscience de leur rôle en matière de développement culturel sur leur territoire. C'est à l'instigation de l'État, par le biais des inspecteurs généraux des bibliothèques, que les villes vont entreprendre la construction de nouvelles bibliothèques dites modernes. L'un de ces inspecteurs – et ancien conservateur de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne – Henri Vendel écrit : « Dans l'ensemble on rencontre beaucoup plus de compréhension chez les municipalités d'après-guerre que chez celles d'avant¹¹⁴ ».

L'explication de cette nouvelle position de la part des municipalités n'est pas un sursaut d'humanisme mais la compréhension que la culture est devenue, une fois les reconstructions d'après-guerre terminées, un argument électoral. Quoi de mieux dans le bilan d'un conseil municipal qu'une nouvelle bibliothèque qui donne accès à tous ces concitoyens à la culture, pour un tout à moindre coût grâce aux aides obtenues de l'État. Nous sommes ici un peu acerbes avec les villes et leurs intentions, aussi devons-nous nuancer nos propos. Certaines communes malgré les rapports négatifs des inspecteurs des bibliothèques et malgré l'apport de la création ou la modification de leur bibliothèque, ont refusé – dans un premier temps – d'avancer dans le sens de la modernisation. A l'inverse, comme l'écrit Albert Ronsin dans le rapport d'activité de bibliothèque¹¹⁵ en 1970 au sujet du projet de la construction de la nouvelle bibliothèque déodatienne, terminée en 1966, « il fallait que la municipalité soit persuadée de l'utilité de la culture par le livre pour approuver sans hésitation et s'employer activement à le réaliser ». Il y a donc aussi parfois la conviction de l'utilité d'une bibliothèque moderne sur un territoire.

Cependant le mouvement de construction de nouvelles bibliothèques n'est uniforme ni dans le temps ni dans la qualité des créations réalisées. Ceci explique

¹¹⁴ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, p.148.

¹¹⁵ Rapport d'activité de la BM de Saint-Dié, 1970

ainsi que les bibliothécaires, modernistes mais pas uniquement, n'ont cessé de se prononcer en faveur d'une loi sur les bibliothèques. Nous n'allons pas comptabiliser toutes les fois où cette demande a été formulée mais nous pouvons citer quelques exemples comme celui issu des notes prises par Albert Ronsin au cours de la journée d'étude « Des bibliothèques pour la France » organisée en 1977 à Orléans :

« Il est nécessaire que les professionnels [~~s'endentent~~—~~se reconnaissent~~] mettent au point un document le meilleur possible car ils sont les seuls à pouvoir le faire. Une loi sur les bibliothèques est nécessaire en France car si nous regardons la situation avec un peu de recul nous voyons que nous aboutissons à une impasse quelques soient les résultats actuels : Les chiffres globaux ne suffisent pas et les « réussites » notoires non plus. Arbre cache la forêt. Ils cachent [~~l'anarchie~~—~~qui ré~~] la profonde inégalité qui règne entre villes différentes entre villes et campagnes, entre le N. et le Sud. »

L'idée générale était de faire comme la Belgique qui dès 1921 votait la loi Destrée. Cette dernière obligeant les municipalités à construire une bibliothèque à partir d'un certain seuil de population. Ces villes doivent fournir un local et le personnel qu'il convient, en plus d'établir un impôt de 2 francs par habitant ; l'État belge étant censé doubler cette somme.

Dans un article¹¹⁶ de 1983, Albert Ronsin revient sur cette idée de loi pour les bibliothèques françaises en nous indiquant l'existence d'un projet de loi rédigé par le Service des Bibliothèques Publiques à la Direction du Livre. Selon lui, cette dernière fixe à 10.000 le seuil au-dessus duquel une ville est obligée d'avoir une bibliothèque municipale, à l'exception que, contrairement à la Belgique, aucun moyen financier entendu de la part de l'État ne serait prévu à cet effet. Cette situation aurait pour conséquence de revenir aux bibliothèques populaires du XIX^{ème} siècle, avec quelques livres dans des rayonnages dans une salle de mairie. Même sans loi, des initiatives sont néanmoins prises pour améliorer l'avenir des bibliothèques. Or, ce fut cette même année 1983 qui vit le refus en Lorraine d'un projet de réseau entre les quatre départements de la région, avec la raison que ce projet était trop théorique et pas assez chiffré. À ces succès, il n'existe qu'un

¹¹⁶ Ronsin Albert, « La loi sur les bibliothèques : nous attendons un changement de saison », *Médiathèques Publiques*, n°65-66, 1983, pp. 27-28.

seul coupable pour Albert Ronsin, la personne chargée du Service des Bibliothèques Publiques à la Direction, Louis Yvert. Notre déodatien conclut d'ailleurs son article avec cette phrase : « A la vérité, je crois qu'il n'y aura de renouveau dans les bibliothèques que lorsque le long Yvert les aura quittées. »

Pour aller plus loin que les accusations de Ronsin, nous pouvons dire que la principale raison à la difficulté de créer des bibliothèques municipales en France est le morcellement du territoire en un trop grand nombre de communes. En 1973, notre pays compte 37 000 municipalités¹¹⁷ qui pour la majorité concentre un petit nombre d'habitants et qui par voie de conséquence possède un budget limité notamment pour ce qui est d'un éventuel entretien de fonctionnement d'une bibliothèque. A cela s'ajoute qu'un budget municipal est très fluctuant d'une année à l'autre, Albert Ronsin en fait d'ailleurs la mauvaise expérience, comme le prouve sa demande de budget en 1970 :

« Pour les acquisitions d'ouvrages, rangées un peu arbitrairement dans la section investissement, il est indispensable de rétablir le crédit de 1968, soit 60.000 F.

En 1969 notre crédit a été réduit à 30.000 F. c'est-à-dire était revenu à celui de l'année 1965 ! et malgré les promesses rien ne nous a été attribué au budget additionnel.

J'ai caché aux yeux du public cette pénurie financière [...] en utilisant une partie d'une donation de l'État équivalent à 15.000 F., destinée uniquement à la construction du fonds de Kellermann, à l'achat de livres pour la Centrale. Je ne sais comment cette initiative sera jugée par la Direction des Bibliothèques [...] J'ajouterai que la valeur d'achat de 60.000 F. 1968 était supérieure à celle de 1970 car en 2 ans les livres ont subi une hausse de 10%. A titre de comparaison et pour montrer la modestie relative de ce crédit, je me permettrai de signaler qu'à la fin de l'hiver 1969 on a dépensé 50.000 F. en 3 jours pour faire dégager, par une entreprise privée, la neige sur les trottoirs... qui aurait fondu en 72h»¹¹⁸.

¹¹⁷ Guérin Edmond, « Les bibliothèques publiques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°7, 1973.

¹¹⁸ AP Albert Ronsin : Lettre adressée au maire de Saint-Dié, datée du 14 janvier 1970

Albert Ronsin pointe ici du doigt deux aléas du budget d'une bibliothèque : d'une part l'augmentation du prix du livre qui fut constante à partir de 1970 ce qui, comme nous le verrons, aura des conséquences assez importantes sur les acquisitions et le renouvellement des collections dans les bibliothèques. D'autre part, cet exemple illustre le problème majeur de la municipalisation des bibliothèques dont le fonctionnement est soumis au bon vouloir du maire. En effet, si le conservateur de la bibliothèque entre en opposition avec le maire c'est la bibliothèque qui en pâtira. Ces frictions peuvent être fréquentes lorsque les deux ne sont pas du même bord politique. Néanmoins dans la plupart des cas cela se déroule sans incident. Ce fut d'ailleurs le cas à Saint-Dié, Albert Ronsin en tant que sympathisant socialiste n'a pas eu de souci particulier à travailler en coopération avec Maurice Jeandon, maire RPR¹¹⁹ nouvellement élu lors des élections municipales de 1977. Malheureusement, nous assistons régulièrement à des abus de la part des maires qui règnent en maître sur la bibliothèque de leur commune. C'est ce que rapporte Pierre Gras dans une de ses lettres : « A Auxonne, la vieille bibliothécaire, nommée parce qu'elle était la sœur de celle qui l'a précédée, a été remplacée par la sœur de l'ancien maire [...] »¹²⁰. C'est notamment afin d'éviter ce genre d'excès que Ronsin a milité en faveur de la nationalisation des catégories A et B dans les bibliothèques municipales.

Pour en revenir aux budgets municipaux à proprement parlé et d'après les statistiques édités en 1969¹²¹, nous pouvons dire que les dépenses d'investissement¹²² étaient de 0,87 francs par habitant tandis que les dépenses de fonctionnement étaient de 4,43 francs¹²³. Certaines villes comme celle de Saint-Dié font le choix de consacrer une grande partie de leurs finances pour leur bibliothèque. Lors de l'arrivée d'Albert Ronsin en Déodat, la municipalité avait décidé d'attribuer 2% de son budget à la bibliothèque¹²⁴. Cependant pour de nombreuses communes – les plus petites notamment – l'entretien d'une

¹¹⁹ Rassemblement pour la République

¹²⁰ AP Albert Ronsin : Lettre de Pierre Gras, directeur de la BM de Dijon, datée du 19 décembre 1974.

¹²¹ Yvert Louis, « Les statistiques des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°6, 1971.

¹²² Dans ces dépenses sont prises en compte uniquement les dépenses en achat de terrains, en construction, en aménagement des locaux et en achat de mobilier et d véhicule.

¹²³ Voir tableau annexe n° 5

¹²⁴ Herbay Janine « Trop de français lisent trop peu », *La Vie Française*, 16 décembre 1966.

bibliothèque dépasse leurs possibilités budgétaires ; fait dont a bien conscience la Direction des bibliothèques.

En effet, l'État à travers la Direction encourage les communes à investir dans les bibliothèques en les soutenant par des subventions de natures diverses. Dans un premier temps, l'État participe aux dépenses de construction et d'équipement des nouvelles bibliothèques à hauteur de 35% depuis 1947, taux qui passa à 50% en 1968. Toutefois, cette construction de nouveaux édifices ne fait pas l'objet d'un consensus puisque Paul Granet préconise dans le rapport qui porte son nom de « privilégier l'aide au livre par rapport à l'aide à la pierre¹²⁵ ». Cette préconisation n'est pas réellement justifiée puisque l'État a toujours apporté une contribution pour l'enrichissement des collections des bibliothèques municipales, soit sous la forme de dons ou sous la forme de subventions. Ces deux types de subventions – du livre et de la pierre – étant bien entendu dissociées, une municipalité peut espérer bénéficier des deux dans un laps de temps raisonnable, comme ce fut le cas à Saint-Dié :

« Nous mettons à l'ordre du jour, pour une réalisation prochaine, une nouvelle Bibliothèque, qui sera digne de la richesse des volumes que nous possédons [...] Je ne manquerai pas à cette occasion de solliciter vos bienveillants conseils et éventuellement un appui pour une aide financière, sous forme de subvention si cela est possible. [...] Merci pour la subvention de 100.000 Francs dont vous me faites part, pour achat de livres d'étude¹²⁶. »

A ce moment, le maire de Saint-Dié vient de bénéficier d'une aide pour les livres et va avoir droit à une autre aide pour la construction de sa bibliothèque. Les municipalités, et notamment les petites villes de provinces, vont pour beaucoup se laisser tenter par ces subventions ayant pour conséquence une grande vague de construction dans les années 1970. En une dizaine d'années, la surface de bibliothèques en service a presque triplé ce qui prouve le succès de la politique d'incitation de l'État et la réception positive de la part des communes françaises.

¹²⁵ Granet Paul, *Pour une politique du livre : rapport à monsieur le Premier ministre*, La Documentation française, 1975.

¹²⁶ AP Albert Ronsin : Lettre de Jean Mansuy, maire de Saint-Dié-des-Vosges, au Directeur général des bibliothèques de France, datée du 20 juillet 1959.

*Surface en service – total centrale + annexe (en m²)*¹²⁷

1969	302 792
1971	355 035
1974	454 369
1977	598 224
1980	679 136
1987	825 846

Ces années 1970 sont donc un instant charnière dans l'histoire des bibliothèques puisque c'est à ce moment que des bibliothécaires « professionnels » prennent conscience qu'il faut faire évoluer leur établissement vers un idéal plus moderne, mouvement parallèlement soutenu par l'état français qui, réorganisé, prend la décision d'assister les municipalités dans leur désir d'amélioration de leurs institutions culturelles.

*« Mais cette "révolution culturelle" pour reprendre l'expression du conservateur de la bibliothèque de Colmar, touche très largement la province, de Cambrai à Grenoble en passant par Saint-Dié, Metz et Remiremont. Dans maintes villes de France, la bibliothèque de prêts, institution culturelle non obligatoire, attire désormais vers elle le quart de la population. Toutes les municipalités qui ont consenti un effort pour accueillir : personnel qualifié, locaux adaptés, horaires d'ouverture aménagés, documents en libre accès et mise au point d'un programme d'animation, en ont été récompensés par des succès qu'on a pu qualifier parfois de foudroyants »*¹²⁸.

Nous allons donc voir dans un second temps la manière dont Albert Ronsin a pensé la lecture publique à Saint-Dié, pour amener au premier rang des bibliothèques françaises sa bibliothèque déodatienne, en passant par l'application de sa théorie de la bibliothèque de secteur.

¹²⁷ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, p.117.

¹²⁸ Vartier Jean, « La Révolution des bibliothèques », *L'Est Républicain*, 20 octobre 1977.

L'IDEE CENTRALE DE LA BIBLIOTHEQUE DE SECTEUR

Comme nous venons de le voir dans la partie précédente, le contexte général est favorable à une évolution des bibliothèques et celui de Saint-Dié l'est tout autant grâce au dynamisme et à l'enthousiasme d'Albert Ronsin. C'est ce dernier, qui au sein du mouvement des rénovateurs, aura la charge de théoriser et de rédiger une nouvelle organisation des bibliothèques : la bibliothèque de secteur.

Pour comprendre la bibliothèque de secteur, il faut toujours garder en mémoire l'adage d'Albert Ronsin :

« Il ne doit pas y avoir une lecture publique urbaine et une lecture publique rurale. Tous les citoyens quels que soient leur âge, leur situation sociale ou familiale, leur lieu de travail, de repos ou de loisirs, leur niveau de culture générale, technique ou professionnelle doivent avoir accès librement au livre et aux autres moyens de formation et de distraction dans les mêmes conditions, avec les mêmes facilités »¹²⁹.

À partir de là, il détailla un nouveau schéma administratif avec à sa base le « secteur » représenté par une commune ou plutôt une intercommunalité, avec un seuil de population prédéfini. Il ajouta à ce niveau local un échelon régional jouant le rôle d'intermédiaire avec le dernier ensemble de cette organisation : l'État.

Voici de manière extrêmement résumée l'organisation proposée par les sectoristes, il nous reste donc à présenter cette nouvelle répartition dans le détail. Après avoir débuté avec la genèse de ces théories qui ne sont peut-être pas si nouvelles que cela, nous présenterons le modèle proposé par Albert Ronsin, en exposant sa montée en puissance dans le milieu des professionnels jusqu'à son passage dans le milieu politique, moment qui coïncide avec le point de non retour en matière de politique de lecture publique. L'État continua de promouvoir l'organisation qu'il a mis en œuvre dès 1945 et parallèlement les sectoristes

¹²⁹ On retrouve ce leitmotiv dans un grand nombre des écrits d'Albert Ronsin au sujet de la lecture publique. Pour ne citer qu'un exemple, nous pouvons la retrouver dans les généralités des *Propositions pour une nouvelle structure des médiathèques publiques en France*, 1975.

tentèrent vainement de mettre en place de possibles expériences de leur modèle de bibliothèque, ce qui malheureusement pour eux aboutit à la mort de leurs utopies.

1) LA THEORIE D'ALBERT RONSIN

1.1 La temporalité d'une idée

a) *L'historique de la pensée*

Commençons par citer la définition « traditionnelle » de la bibliothèque de secteur citée dans la plupart des ouvrages traitant de la lecture publique de la seconde moitié du XXème siècle :

« Il s'agit pour desservir une population de 100.000 habitants, d'organiser un véritable réseau comprenant : une bibliothèque publique centrale possédant un fonds d'étude sérieux, salle d'étude, salle d'animation, service pour jeunes, catalogage [...], des bibliothèques publiques annexes dans les quartiers, grands ensembles urbains [...], dans les villes à partir de 3.000 habitants, dans les lycées, collèges, établissements hospitaliers, prisons, etc. ; deux bibliobus ou plus [...] desservant groupes scolaires primaires et villages toutes les deux semaines ».

Si les débuts officiels de la théorie de la bibliothèque de secteur sont datés de 1968, moment où la définition précédemment citée fut retenue par les Assises Nationales des Bibliothèques – et donc par la majorité du milieu des bibliothécaires – ce n'est pas pour autant le commencement de la réflexion d'Albert Ronsin. Ce dernier avait dès 1965 commencé à théoriser sa pensée dans le cadre de sa circonscription déodatienne sous la forme suivante :

« L'implantation de 8 bibliothèques annexes, rattachées techniquement à celle de Saint-Dié, dans des villes chefs-lieux de canton ou comptant de 4.000 à 8.000 habitants, et de deux services de bibliobus : l'un pour les écoles, l'autre pour les villages. Un

syndicat de communes devait prendre en charges la répartition des dépenses »¹³⁰.

Nous pouvons voir quelques différences entre ces deux postulats comme le seuil de population proposé mais une idée principale du modèle proposé par Albert Ronsin en 1965 a déjà disparu en 1968 à savoir le rattachement technique des annexes à la bibliothèque centrale. Notre déodatien imaginait alors une bibliothèque qui centraliserait l'achat, la reliure et le catalogage des ouvrages de l'ensemble du réseau formé autour de cette bibliothèque à des fins d'économie de temps, d'argent et de personnel. Pour lui la solution la plus rationnelle et la plus économique pour doter un secteur d'un réseau cohérent de bibliothèques repose sur une organisation centrale au niveau de la ville principale avec des ramifications dans des centres secondaires.

Un troisième document fut écrit par Ronsin à l'occasion du congrès de l'A.B.F. de 1972 à Colmar. Pour l'occasion la théorie laissa sa place à des points plus précis pour l'organisation de la bibliothèque de secteur tels que l'organisation technique, les besoins matériels et des estimations de surfaces, avec la tentative de chiffrer l'investissement d'un tel projet.

« Une bibliothèque de secteur avec sa bibliothèque centrale, son réseau d'annexes et de bibliobus, dessert 80.000 à 150.000 habitants. Elle couvre généralement l'étendue d'un arrondissement (ou d'un district scolaire). Son siège est au chef lieu de l'arrondissement. (La France est découpée en 500 arrondissements environ et possède 600 bibliothèques municipales). [...] Les secteurs sont regroupés au niveau de la région (21 régions-programmes en France), l'échelon départemental étant trop limité et les pouvoirs de décision des services extérieurs des administrations étant désormais rassemblés auprès du préfet de région. Un service régional des bibliothèques publiques, placé sous l'autorité d'un directeur, assure les coordinations et les prestations. La direction nationale détermine l'application de la politique nationale.¹³¹ »

¹³⁰ Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *Médiathèques publiques*, n° 49, 1979, pp 9-13.

¹³¹ Congrès de l'Association des Bibliothécaires Français ; *Des bibliothèques pour la France* ; Colmar ; 5-7 mai 1972.

Il faut ajouter à la création de bibliothèques centrales de secteur 2.000 annexes et 2.000 bibliobus représentant au total 36.000 personnes dont 3.500 cadres de catégorie A, environ 10.000 sous-bibliothécaires de catégorie B, entre 15.000 et 20.000 de catégorie C, le tout complété par 3.000 employés de bureau. Albert Ronsin estime que cette réorganisation des bibliothèques doit s'étaler sur 30 ans – divisée en trois tranches décennales – à hauteur de 300 millions de francs par an. Le financement étant réparti – selon un pourcentage de leur budget à affecter à ce service – entre les communes, les départements et l'État mais cette répartition va poser quelques difficultés à Albert Ronsin pour le pourcentage à demander à chacun notamment à l'État. Dans un premier temps, en 1967, l'estimation de la part demandée au pouvoir central était de 0.50%¹³², puis est passée à 1%¹³³ du budget national en 1969 avant de finir lors du congrès du Colmar à 0.30%¹³⁴. Même si les modernistes ont souvent demandé à ce que 1% du budget de l'État soit consacré aux bibliothèques, nous voyons que dans les faits ils ne savent pas exactement où est la limite dans ce qu'ils peuvent demander à l'État. Il est compréhensible qu'à partir des années 1970 leurs prétentions ont sûrement dû être revues à la baisse avec la crise économique qui toucha le pays. Cependant avant cette crise il aurait été possible de demander à l'État ce pourcentage puisque certaines communes même de taille modeste concédaient à leurs bibliothèques une large part de leur budget. À Saint-Dié par exemple, Albert Ronsin expliqua qu'en « 1960, date de [son] arrivée ici, la municipalité a décidé de consacrer 2% de son budget à la bibliothèque et de construire dans les années à venir, ces nouveaux locaux qui lui ont coûté 100 millions d'anciens francs et dont l'entretien lui coûte 20 millions d'anciens francs par an »¹³⁵.

Pour en revenir à l'organisation la plus détaillée de la bibliothèque de secteur proposée au congrès de Colmar, cette dernière ne fut pas retenue au plus grand désarroi de notre déodatien. Il faut attendre trois ans pour voir revenir sur le devant de la scène le projet de la bibliothèque de secteur au moment des Rencontres régionales de la culture organisée à Saint-Dié par le Parti Socialiste en

¹³² AP Albert Ronsin, Lettre à René Fillet, conservateur de la BM de Tours, datée du 5 janvier 1967

¹³³ [St.], *L'Est Républicain*, daté du 12 janvier 1969

¹³⁴ Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *op.cit.*

¹³⁵ Herbay Janine « Trop de français lisent trop peu », *La Vie Française*, 16 décembre 1966.

octobre 1975. Le texte¹³⁶ présenté par Albert Ronsin à cette occasion reprend en partie le projet de 1972 à la différence que le coût financier a été réajusté en tenant compte de l'évolution des prix ; un projet qui en 1972 était de 300 millions de francs par an est estimé trois ans plus tard à 450 millions de francs. Voici sans doute l'une des raisons pour lesquelles ce projet attire de moins en moins le pouvoir central qui à force d'attendre voit un schéma viable se transformer en un projet trop onéreux. Cependant ces rencontres régionales ont eu un bienfait important qui est celui de permettre la diffusion en masse du projet et de faire sortir cette théorie du petit monde des bibliothécaires pour l'amener dans les milieux politiques ce qui permet des discussions au-delà des journées d'études.

Pour terminer ce tour d'horizon, il nous reste à évoquer un dernier texte écrit en 1977, *Proposition pour une nouvelle structure de médiathèques publiques en France*, reprenant dans sa majeure partie le texte de 1975 précédemment évoqué. Ce texte sera promu par l'Association pour les Médiathèques Publiques dont Albert Ronsin est devenu président l'année précédente. Cette association organisa cette même année 1977 une journée d'étude à Orléans sur les médiathèques publiques centrée essentiellement sur l'idée de la bibliothèque de secteur. Nous nous trouvons à ce moment au paroxysme du projet, puisqu'à l'issue de cette rencontre d'Orléans est demandé à ce que l'on expérimente l'organisation de la bibliothèque de secteur afin de prouver ou non sa viabilité ainsi que pour corriger les éventuelles modifications à apporter au projet, avec la demande d'être soutenu par un texte législatif, ici encore le recours à une loi est demandé. Notre déodatien conclut d'ailleurs son texte d'Orléans ainsi :

« Ne nous posons pas la question « pourquoi le législateur s'est endormi. Réveillons-le et travaillons, non dans l'utopie mais pour la réalité de demain »¹³⁷.

Cependant notre historique serait incomplet si nous n'évoquions pas les inspirations d'Albert Ronsin car sa théorie n'est pas entièrement neuve et se base sur des théories élaborées antérieurement ou dans d'autres pays.

¹³⁶ Ronsin Albert, *Propositions pour une nouvelle structure des bibliothèques publiques en France. Des livres partout pour tous*, 1975.

¹³⁷ Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *op.cit.*

b) Les influences à l'initiative de la bibliothèque de secteur

Nous nous centrerons ici essentiellement sur deux modèles qui ont, selon nous, inspiré Albert Ronsin.

Tout d'abord en France en 1938, Eric et Georgette de Grolier présentent dans la *Revue du livre et des bibliothèques*, un nouveau plan organisationnel de la lecture publique. Tout comme Albert Ronsin nous sommes face à deux professionnels de terrain, Georgette de Grolier est bibliothécaire à Boulogne-Billancourt tandis que son époux travaille à l'Union française des organismes de documentation (UFOD). Ce couple peut être considéré comme les prédécesseurs de Ronsin en matière de modernisme.

L'idée neuve qui apparaît dans ce que l'on appelle communément le « plan Grolier » – qui se base lui-même sur des exemples étrangers tels que les Etats-Unis ou le Danemark – est le découpage du territoire en circonscriptions¹³⁸. Ces dernières sont définies en fonction du nombre de kilomètres que peut parcourir un bibliobus tous les jours, soit 50 à 60 km.

Dans chacune de ces zones prédéfinies doit être construit, selon les Grolier, une « bibliothèque régionale du premier degré » qui desservirait une ville principale et l'ensemble des villes et villages aux alentours. Seront intégrées dans un réseau, géré par ces bibliothèques régionales, toutes les bibliothèques municipales des communes de moins de 20.000 habitants. Nous pouvons à ce stade faire assez aisément un parallèle avec la théorie d'Albert Ronsin en remplaçant le terme de circonscription par celui de secteur et le terme de bibliothèques régionales par celui de bibliothèque centrale. Si les modalités d'exécution diffèrent, il n'en reste pas moins que l'idée de base est sensiblement similaire.

Pour continuer sur l'organisation imaginée par le couple Grolier, nous devons ajouter que les bibliothèques régionales doivent être regroupées en fédération inter-régionales avec en leur sein des Centres Régionaux de Prêt Inter-bibliothèques et d'Information Bibliographique dont le rôle, entre autres, est de rédiger des catalogues collectifs, gérer le dépôt légal tout en inspectant les bibliothèques régionales. Dans cette nouvelle organisation les centres régionaux

¹³⁸ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, pp. 62-65.

– qui généralement sont les bibliothèques des grandes métropoles – sont nationalisés. L'État doit aussi jouer un rôle en créant un Centre National de Prêt Inter-bibliothèques et d'Information Bibliographique. Nous retrouvons ici les échelons régionaux et nationaux souhaités par Albert Ronsin.

Nous voyons donc par cette courte démonstration que la bibliothèque de secteur est directement inspirée par le plan Grolier de 1938. Mais Albert Ronsin n'a pas été le seul à s'inspirer de ce plan, l'État français avait déjà tenté de l'adapter dès 1945, en ajoutant aux bibliothèques centrales de prêt des bibliothèques centrales régionales. Malheureusement, comme nous l'avons vu, les B.C.P. n'ont pas eu les résultats escomptés et les bibliothèques centrales régionales ont à peine eu le temps de prouver leur rôle que leurs constructions furent abandonnées dès 1946. Il reste cependant une différence essentielle entre le plan Grolier et la bibliothèque de secteur avec cette tentative de modernisation de l'État qui est un nouveau découpage territorial. Pour l'État, l'échelon départemental était suffisant alors qu'il était trop vaste pour les modernistes. De plus, « les conditions économiques de la France de 1945 n'auraient pas permis le financement de 250 à 300 bibliothèques qui auraient été nécessaires »¹³⁹, à l'application totale du plan des Grolier.

Albert Ronsin a été spectateur de cette politique infructueuse ce qui l'a poussé, en plus de s'inspirer de ces prédécesseurs français, à regarder l'organisation des bibliothèques étrangères.

En examinant la situation dans d'autres pays, nous avons trouvé des similitudes avec certains modèles de *Länder* allemands. Un modèle allemand dont Eugène Morel appelait à se méfier et à ne pas chercher dans « les admirables bibliothèques allemandes, des modèles féconds, des sources de Renaissance car elles ne sont pas assez différentes des nôtres¹⁴⁰ ». Ce fut néanmoins sur le modèle du Holstein¹⁴¹ que les modernistes ont pu puiser l'inspiration. Dans cette région allemande, c'est une association – la *Büchereiwesen in Holstein* - qui est en charge des bibliothèques. A la tête de ce réseau la bibliothèque centrale de Rendsburg doit « desservir 930 communes comprenant 1.600.000 habitants répartis sur une

¹³⁹ Richter Noë, *op.cit.*, pp 146-147

¹⁴⁰ Morel Eugène, *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, 2 volumes, Mercure de France, Paris, 1908-1909

¹⁴¹ Région du land Schleswig-Holstein, au Nord de l'Allemagne.

superficie de 10.700 kilomètres carrés environ. L'organisation actuelle comporte des bibliothèques fixes et un service itinérant »¹⁴².

Les similitudes avec l'exemple allemand ne se trouvent pas tant sur l'organisation complète des bibliothèques mais sur le bibliobus. En effet, comme nous le verrons, Albert Ronsin ne cessa de réclamer un bibliobus pour sa bibliothèque déodatienne afin de pouvoir appliquer au mieux sa théorie de bibliothèque de secteur. Dans ce modèle allemand le bibliobus est un service apportant des résultats satisfaisants. Ces bibliothèques itinérantes sont mises en place dans les communes de moins de 1.000 habitants avec l'estimation qu'un bibliobus peut desservir une population rurale de 20.000 habitants. Par jour, cinq à six villages sont visités à raison d'une halte de quarante-cinq minutes par village. Le bibliobus passe une fois par semaine dans chaque village en fonctionnant cinq jours par semaine. Cette préfiguration est bien entendu à adapter mais nous retrouvons dans ce modèle une partie du projet de la bibliothèque de secteur.

Après avoir examiné à travers ces deux exemples l'essence même de la bibliothèque de secteur, il nous reste dans la partie suivante à entrer dans les détails de la théorie d'Albert Ronsin en croisant les différentes versions de ce projet pour en faire ressortir la vision la plus correcte.

1.2 Son fonctionnement

« L'État, dit-il, envisage une politique de « replâtrage » alors que c'est une structure nationale nouvelle qu'il faut mettre en place... »¹⁴³. C'est donc un nouveau schéma administratif et de fonctionnement que va proposer Albert Ronsin à travers la bibliothèque de secteur car le but n'est pas seulement l'organisation en réseau des bibliothèques mais également un changement dans le fonctionnement interne d'une bibliothèque. Ce passage de notre travail va être assez descriptif afin de comprendre plus en détails les modalités de la mise en place du projet de bibliothèque de secteur, dans la mesure où de nombreux articles ou manuels évoquent ce projet, mais rares sont ceux qui le décrivent de manière précise et détaillée.

¹⁴² Bouvy Michel, « Le système de bibliothèque du Holstein », *Bulletin d'information de l'ABF*, n°52, 1966, pp. 167-170.

¹⁴³ Interview d'Albert Ronsin, [St.], *L'Est Républicain*, 12 janvier 1969.

La bibliothèque de secteur a un schéma à trois niveaux : le secteur, la région et l'État. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'unité de base correspond à l'étendue d'un arrondissement ou d'un district scolaire abritant une population de 80.000 à 100.000 habitants. Lorsque le territoire défini comporte une ville de plus de 100.000 habitants, le système de la bibliothèque de secteur est doublé ou triplé. Cette unité de base est elle-même divisée en cinq composants : une bibliothèque centrale, des bibliothèques annexes, des bibliobus, un service commun et une commission de secteur.

Commençons par présenter le fonctionnement de la bibliothèque centrale qui se situe dans la ville-siège du secteur. La ville-siège doit abriter au minimum 20.000 habitants pour un secteur de 100.000 habitants. Si plusieurs villes sont peuplées de plus de 20.000 habitants dans un seul secteur le choix de la ville-siège se porte davantage vers le chef-lieu d'arrondissement. La bibliothèque centrale a pour mission principale de remplir la fonction classique d'institution documentaire. Elle devra ainsi être composée :

- d'une salle d'étude renfermant les ouvrages de références
- d'une salle de prêt adultes avec les divers supports de l'information. Pour la collection de livres en libre accès est prévu le ratio de 1 à 1.5 livres par habitant – soit 30.000 à 100.000 ouvrages en fonction de la taille du secteur ; 80 à 150 titres pour les périodiques ; 3.000 à 10.000 disques ou cassettes ; 5.000 à 15.000 diapositives et enfin 500 à 1.500 reproductions d'arts.
- D'une section jeunesse qui ne doit pas être proportionnelle à la taille de la ville. Dans la pensée d'Albert Ronsin, un enfant a une aire de déplacement limitée c'est-à-dire qu'un enfant fréquente la bibliothèque la plus proche de chez lui. Le taux de fréquentation d'enfants reste donc le même avec peu de variations. Pour Ronsin une bibliothèque, centrale ou annexe, doit être susceptible d'accueillir 1.500 à 2.000 enfants au maximum.
- D'un magasin à livres, indépendant des magasins pour les fonds anciens, dans lequel sont conservés les livres retirés du prêt et qui ne sont pas détruits. Un livre reste d'actualité selon Ronsin environ une dizaine d'années, il y a donc un renouvellement de 1/10 des collections par an.
- De lieux pour les animations. Ces dernières peuvent être permanentes, telles que des expositions ou la projection d'œuvres audio-visuelles, ou ponctuelles telles que les animations pour enfants, des expositions et des conférences.

- D'une salle de détente

Voici un petit récapitulatif avec les superficies proposées par Albert Ronsin¹⁴⁴.

SERVICES / en m ²	Villes de 20.000 habitants	Villes de 100.000 habitants
<u>Service Public</u>		
<u>Adultes :</u>		
Salle de lecture	200	500
Salle de prêt	400	1.200
Animation	650	1.050
<u>Enfants :</u>		
Salle de lecture et de prêt	200	200
	200	200
Animation	50	100
Salle de détente-bar	300	450
Circulation, vestiaires, sanitaires	400	1.200
<u>Service intérieur</u>	400	600
Magasin de la salle de prêt	200	400
Magasin des bibliobus	200	400
Atelier	200	300
Bureaux		
Chaufferie, garage, sanitaires	3.400	6.600
TOTAL		

¹⁴⁴ Ronsin Albert, « La bibliothèque de secteur », texte présenté au congrès de l'ABF de 1972 à Colmar.

Nous pouvons voir, rien qu'à l'exposé de ces chiffres, l'ampleur de la nouvelle organisation défendue par Albert Ronsin. Il n'existait dans ces années 1960-1970 que peu de bibliothèques de cette taille (pour exemple la bibliothèque de Saint-Dié construite en 1966 avait une superficie de 1.920 m²). Il est intéressant de remarquer qu'Albert Ronsin n'a pas réussi dans son propre fief à imposer l'entièreté de ses demandes alors même que la ville de Saint-Dié était consciente de l'importance à accorder à la bibliothèque. Il n'est pas étonnant que dans les autres villes où la culture n'était pas une priorité, ce projet n'ait pas convaincu. Il faut attendre le XXI^{ème} siècle pour que des bibliothèques, notamment de villes moyennes, atteignent de telles proportions. La ville d'Epinal pour sa bibliothèque intercommunale construite en 2009 a édifié un bâtiment de 4.300 m².

C'est également à la vision de ces chiffres qu'apparaît une des premières difficultés c'est-à-dire trouver un emplacement suffisamment grand afin d'y construire ces installations. En effet, la place de prédilection des bibliothèques centrales est dans le cœur de la ville, or c'est là qu'il y a le moins de place. Albert Ronsin propose une solution pour combler cette lacune qui est de réemployer les locaux des grandes surfaces qui quittent les centres-villes vers des zones commerciales périphériques.

Une fois la bibliothèque centrale en place pour compléter le schéma de la bibliothèque de secteur, il reste à former un réseau d'annexes dans la perspective de rapprocher le livre de l'habitation du potentiel lecteur. Sa superficie se déterminant en fonction de la population à desservir est d'au minimum 600m². Une annexe sera construite dans toutes les villes et quartiers de plus de 3.000 habitants. L'idéal dans la pensée moderniste serait que chaque annexe soit spécialisée – à hauteur de 10 à 20 % de ses collections – en fonction de la composition sociologique et/ou économique de la population qu'elle doit desservir. A ce réseau d'annexes, il nous faut ajouter des annexes plus modestes, avec un minimum de 1.000 ouvrages qui seront intégrées dans des services publics tels que les hôpitaux ou les prisons.

Nous voici seulement à la seconde étape dans la mise en place de la bibliothèque de secteur et nous pouvons juger d'une autre difficulté d'application. En effet, Albert Ronsin prévoyait pour la mise en place de son projet sur l'ensemble du territoire français une période de 30 ans, or nous pouvons affirmer *a posteriori* l'impossibilité de cette démarche. Si nous prenons pour exemple une

ville avec des moyens importants telle que Lyon, nous observons qu'il lui a fallu 35 ans pour doter l'intégralité de ces arrondissements d'annexes. La Bibliothèque de Part-Dieu, qui pourrait être assimilée à une bibliothèque centrale dans le projet de Ronsin, fut construite en 1972 et l'annexe du huitième arrondissement en 2007.

Pour terminer ce maillage territorial de la lecture publique, il faut ajouter un ensemble de bibliobus. Pour son projet, Albert Ronsin souhaite que chaque secteur soit équipé de deux bibliobus, l'un desservant les villages et quartiers de moins de 3.000 habitants et l'autre circulant entre les différents groupes scolaires formés d'au moins dix classes ; le nombre et le temps d'arrêt étant à définir en fonction des besoins de chaque secteur. L'avantage de posséder deux bibliobus est de pouvoir passer plus régulièrement dans chaque village et ainsi de permettre une rotation plus grande des collections, afin d'attirer davantage les lecteurs. Cependant Albert Ronsin est contre le bibliobus tel qu'ils sont utilisés par les B.C.P., comme nous l'avons vu celles-ci ne sont pas suffisamment dotées de moyens et les résultats ne sont donc pas satisfaisants.

« Mais M. Ronsin est formel : « les pays avancés, promoteurs des bibliobus il y a 40 ans, ont mesuré les limites d'efficacité de la bibliothèque circulante ; alors autant faire tout de suite l'économie de cette expérience et n'employer les bibliobus que comme prolongement des bibliothèques ; dans cette perspective, oui, ils ont un rôle extrêmement important à jouer puisque seuls ils sont en mesure d'assurer la couverture totale et réelle de l'habitat dispersé »

La crainte de M. Ronsin, c'est qu'on poursuive l'erreur : faire du bibliobus une institution et non un moyen »¹⁴⁵.

Pour être efficace un bibliobus doit donc être considéré par les bibliothécaires et les usagers comme un complément aux bibliothèques en place et vu par les décideurs comme une alternative plus économique que la construction et l'entretien d'une annexe. Néanmoins, une différence importante sépare Albert Ronsin de la politique générale du pays, notre déodatien préconise des bibliobus qui desservent à la fois villes et campagnes tandis que l'État sépare les deux. En effet à travers les B.C.P. l'État s'occupe des besoins des populations rurales, quant

¹⁴⁵ Michel Valton, [st], *L'Est Républicain*, 12 janvier 1969.

aux villes « pour parer à cet inconvénient, le bibliobus urbain de prêt direct et d'un heureux emploi. [...] quant aux villes qui décident de faire l'achat d'un bibliobus urbain, elles peuvent bénéficier de l'aide de l'État à concurrence de 50% des frais »¹⁴⁶.

Le fait que seuls les bibliobus urbains entrent dans les conditions de subventions de l'État est encore un obstacle à la bonne réalisation du projet de la bibliothèque de secteur, ne serait-ce que pour faire un test avec un secteur. Nous passerons sur la manière de choisir son bibliobus – discours purement technique qui n'apporterait rien à notre travail – pour décrire ce qu'Albert Ronsin nomme le Service Commun. Il s'agit d'un service centralisateur chargé du matériel, des finances, des acquisitions, du catalogage et du traitement des documents. Cette nouveauté est celle qui changeait le plus le fonctionnement interne d'une bibliothèque. En effet, le personnel des bibliothèques et des annexes était dégagé de ses obligations traditionnelles d'achat, de traitement et de catalogage pour s'occuper davantage du public et de la lecture publique. Selon le projet de Ronsin, le service commun doit acquérir 6.000 à 15.000 documents par an, puis s'occuper de les relier et de les cataloguer pour enfin les répartir entre les différents acteurs du secteur. C'est également ce service qui doit gérer les recrutements, les rémunérations du personnel, les archives, les prêts inter-bibliothèques, la mise en place d'animations et la gestion du fonds local ou ancien. Cela a pour conséquence que les bibliothèques deviendraient exclusivement des bibliothèques de lecture publique au sens premier du terme, s'occupant uniquement du public et de la diffusion de la lecture.

Nous compléterons l'organisation de cet échelon local avec un dernier élément qui est une commission de secteur, composée de représentants des différents acteurs de la bibliothèque de secteur et qui examine les problèmes de fonctionnement. Cette commission est l'occasion pour nous d'évoquer un dernier point essentiel qui est celui du personnel à mettre à disposition d'une bibliothèque de secteur. Pour Ronsin, chaque secteur doit fonctionner avec 50 à 80 personnes à raison d'un agent pour 2.000 habitants et d'un diplômé pour 4.000 habitants. Parmi les membres du personnel les cadres scientifiques de catégorie A et les cadres techniques de catégories B doivent être du personnel d'Etat, les autres étant à la

¹⁴⁶ Lettre de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique aux conservateurs des bibliothèques municipales, objet « Développement de la lecture publique urbaine - Objectifs et Moyens ; datée du 10 avril 1968.

charge de la commune. Nous verrons plus loin que cette nationalisation du personnel fut l'un des points de clivage les plus importants au sein des bibliothécaires eux-mêmes. Toutefois sur l'idée générale nous pouvons dire que les modernistes auraient souhaité avoir le même statut que les instituteurs et que la bibliothèque devienne « gratuite, obligatoire et laïque ».

« L'État a déjà, à plusieurs reprises, nationalisé des catégories entières d'employés municipaux : en 1889 les instituteurs, plus récemment le personnel de la police et celui des recettes municipales, plus récemment encore, le personnel administratif de collèges ou de lycées techniques [...] Cette nationalisation permettrait, entre autres, une organisation régionale des bibliothèques, qui n'existe pas à l'heure actuelle »¹⁴⁷.

L'organisation régionale dont parle Pierre Gras a aussi été pensée par Albert Ronsin comme échelon intermédiaire entre les communes et l'État. Ce niveau régional imaginé pour chapeauter les bibliothèques de secteur est composé tout d'abord d'un « service régional », lui-même divisé en quatre, entre un service de formation et d'inspection des bibliothèques, un service bibliographique, un service d'animation et un service des fonds anciens. Son rôle est de tout concentrer au niveau de la région aussi bien la formation du personnel que la rédaction de catalogues régionaux ou encore l'acquisition de la totalité de la production nationale. Pour ce faire, devront être créés des magasins de prêt régionaux.

Ces magasins sont en lien avec un « établissement régional ». Il s'agit d'une bibliothèque qui est non ouverte au public – hormis les chercheurs – et qui conserve ce que les bibliothèques de secteur ne souhaitent plus conserver à titre temporaire ou définitif. C'est également cet établissement qui prend en charge les fonds anciens conservés dans des bibliothèques de petite taille qui n'ont pas les moyens nécessaires. Cet établissement a deux avantages : le premier est un gain de place dans les bibliothèques et le second un gain de temps puisque les magasins sont moins grands et nécessitent donc moins de temps d'entretien.

¹⁴⁷ Pierre Gras. « Pour la nationalisation des bibliothèques municipales ». *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 58, 1968.

Il était ambitieux de la part d'Albert Ronsin d'imaginer un organisme régional de cette envergure puisqu'il a pu être lui-même témoin de l'échec de toutes tentatives de création d'échelon régional. A commencer par ses inspirateurs, les Grolier qui n'ont pas réussi à mettre en œuvre leurs « centres régionaux », puis plus directement Ronsin qui a vu l'échec des centres régionaux créés en 1945 et supprimés dès 1946. Durant les quinze années où notre déodatien a réfléchi à son projet de bibliothèque de secteur, jamais il n'a tenté d'adapter sa vision de l'échelon régional. Peut-être a-t-il été à la fin des années 1970 conforté dans sa position par les lois de décentralisation dont on commençait à parler. Comment ne pas être conforté d'être sur la bonne voie quand un rapport officiel, le rapport Pingaud-Barreau¹⁴⁸, reprend en partie votre idée de bibliothèques régionales ? Mais cela s'est finalement traduit par la constitution d'agences de coopération régionale. Cependant dernières ont perdu leur rôle premier lorsque furent mises en place en 1992 les bibliothèques municipales à vocation régionale mais celles-ci sont loin de l'idée que se faisait Albert Ronsin d'une bibliothèque régionale.

Nous allons finir cette partie en présentant brièvement le dernier échelon qui est celui de l'État. Bien que Ronsin fût souvent en désaccord avec la politique de lecture publique de la Direction des bibliothèques, il n'en reste pas moins persuadé que son projet ne peut s'inscrire que dans une dynamique venant du haut. L'État est le seul à pouvoir développer, de manière efficace et pérenne, la lecture publique en France, ce qu'il faisait déjà à en croire le projet de Ronsin. En effet, ce dernier prévoyait pour l'échelon national un certain nombre de services déjà en place tels qu'une direction, une inspection générale ou encore un service technique, qui sont tous trois déjà créés dès 1945. Notre déodatien espérait cependant quelques améliorations comme un service bibliographique, un service du personnel ou encore une commission nationale qui définirait une politique pour le pays.

Si Albert Ronsin laisse une place dans son projet – notamment au niveau régional et national – pour les bibliothèques universitaires, il est en revanche notable de souligner qu'il ne mentionne en aucun cas la Bibliothèque Nationale. Fait d'autant plus remarquable que cette dernière s'illustre davantage dans la vie et le fonctionnement des bibliothèques de tout le territoire français.

¹⁴⁸ Pingaud Bernard et Barreau Jean-Claude, *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture*, Paris, Dalloz, 1982.

Le projet de bibliothèque de secteur est donc un projet ambitieux qui nécessite la refonte totale du schéma administratif des bibliothèques françaises. Cette entreprise a beau être longue et coûteuse, elle réussit tout de même à susciter l'intérêt voire l'adhésion d'une grande partie des acteurs potentiels de ce nouveau schéma.

1.3 L'acceptation ou non des théories « ronsiniennes »

a) par le milieu des bibliothécaires.

Lorsque Ronsin commença à théoriser son projet de bibliothèque de secteur, il était déjà soutenu et encouragé par un certain nombre de modernistes tels que Michel Bouvy, Guy Baudin ou Jean-Marie Daudrix¹⁴⁹, qui n'étaient pas nécessaire de convaincre. Il fut également aisé de rallier à sa cause son maître et ami Pierre Gras :

« J'ai été surpris à Mâcon de voir des collègues de la région parisienne exposer un point de vue tout à fait contraire à la politique des « bibliothèques de secteurs » qui me semble la seule solution »¹⁵⁰

Cette citation nous montre dans un premier temps qu'il n'existe pas un consensus en faveur des théories de notre déodatien – nous reparlons plus en aval de cette rivalité croissante entre les bibliothèques parisiennes et celles de province – et dans un second temps nous voyons que pour Pierre Gras – partisan de la nationalisation des bibliothécaires – la bibliothèque de secteur est le seul moyen de développer de manière convenable la lecture publique. Albert Ronsin a d'ailleurs tenté de faire appliquer sa théorie à Dijon lorsque le conseiller municipal Jean-François Bazin publia son étude *Le livre et la lecture publique à Dijon*¹⁵¹. Le but de cette publication était de dresser, comme il le dit lui-même, le « bilan de santé » de la ville bourguignonne en matière de lecture publique afin de proposer une orientation pour la politique culturelle municipale. Albert Ronsin, resté très proche

¹⁴⁹ Directeur de la discothèque de France.

¹⁵⁰ AP Albert Ronsin, Lettre de Pierre Gras, datée du 19 décembre 1974.

¹⁵¹ Bazin Jean –François, *Le livre et la lecture publique à Dijon*, 1972.

de la ville de Dijon, eut connaissance de cette étude qu'il trouva remarquable mais à laquelle il proposa quelques améliorations qui n'étaient autres que l'application à la ville de Dijon de la bibliothèque de secteur, en proposant une bibliothèque centrale, des annexes spécialisées et potentiellement des bibliobus pour compléter le tout.

« Tout ceci n'est qu'un schéma très général établi dans la ligne des travaux de notre section des Bibliothèques Publiques de notre Association des Bibliothécaires Français et n'a d'autre ambition que d'apporter quelques idées pour un groupe, qui voudrait dégager une politique de réalisation à partir de votre analyse, si précise »¹⁵².

Depuis l'arrivée de Michel Bouvy à la tête de la section des Bibliothèques Publiques de l'A.B.F., le projet de bibliothèque de secteur est devenu l'oriflamme des membres de cette section dont la fin de cette correspondance nous permettant de confirmer ce point déjà évoqué. Cette section de l'A.B.F. attire de plus en plus de bibliothécaires qui deviennent davantage familiers avec la bibliothèque de secteur voire même la soutiennent. Pour en revenir aux modernistes, nous pouvons ici évoquer le groupe des sept, lequel devait naturellement adhérer à ce projet. D'une certaine manière cela est vrai puisque des bibliothécaires de grandes villes, comme Henri-Jean Martin, soutenaient la théorie d'Albert Ronsin :

« En ce qui concerne les créations de directions régionales, la formation des bibliothèques de secteurs et la nationalisation des bibliothécaires et sous-bibliothécaires municipaux, je pense pour ma part que vous avez sans doute raison et que c'est l'objectif à atteindre »¹⁵³.

Par la suite Henri-Jean Martin prit cependant du recul avec le groupe des sept et se consacra à d'autres combats. Il en était de même pour Noë Richter qui se devait d'être plus neutre notamment lorsqu'il prit la tête de l'A.B.F. Néanmoins nous pouvons dire qu'à titre individuel un certain nombre de bibliothécaires approuvaient dans la théorie le projet de la bibliothèque de secteur mais c'est la reconnaissance collective qui a donné espoir à Albert Ronsin et à ses soutiens. En effet, dès 1967 notre déodatien propose lors d'une réunion du Groupe Lorraine de

¹⁵² AP Albert Ronsin, Lettre à Jean-François Bazin, datée du 24 février 1972.

¹⁵³ AP Albert Ronsin, Lettre de Henri-Jean Martin, datée du 16 janvier 1969.

l'A.B.F. le projet proprement dit de la « bibliothèque de secteur ». Cette idée nouvelle obtient l'agrément du plus grand nombre et ce fut Albert Ronsin qui rédigea, en qualité de président de ce groupe régional, la contribution du groupe Lorraine aux Assises Nationales des Bibliothèques de Paris en 1968, sous le titre *Pour une politique des bibliothèques françaises : sur les bibliothèques publiques*. Lors de ces Assises présidées par Henri-Jean Martin, les participants – soit trois cents bibliothécaires venus de toute la France – à cette réunion nationale furent séduits par la théorie de la bibliothèque de secteur puisque celle-ci se basait sur une analyse des besoins réels des territoires et des bibliothécaires. D'ailleurs les conclusions de la commission des bibliothèques publiques de ces Assises reprennent au paragraphe 4, *Structure locale*, les idéaux de la théorie ronsinienne :

« La commission se prononce en faveur du principe de création de bibliothèques de secteurs, chargées de desservir une population de 100 000 habitants environ [...] Après examen par groupe de travail cette structure pourrait s'insérer dans l'exécution du plan décennal de développement de la Lecture publique dont la Commission demande instamment l'inscription au budget de 1969 »¹⁵⁴.

C'est donc avec une certaine confiance qu'Albert Ronsin continua de préciser les conditions du nouveau schéma qu'il défendait notamment en chiffrant de plus en plus précisément le coût de cette réforme dont il en sortit le document de 1972 présenté au congrès de l'A.B.F. de Colmar. Ronsin trouvera lors de ce congrès le premier revers de la part de ces collègues réunis sans en savoir la raison :

« Malheureusement pour des raisons que j'ignore [...] la Commission d'étude qui traditionnellement à l'issue de chaque congrès est élue pour continuer de travailler sur le sujet, et qui dans le cas présent avait reçu mission de reprendre et compléter certains points [...] n'a jamais été désignée de sorte que le document remis aux congressistes, puis le texte imprimé dans les Actes du Congrès, n'ont jamais été amendés dans le cadre de l'A.B.F »¹⁵⁵.

¹⁵⁴ Honoré Suzanne, « Assises Nationales des Bibliothèques (Les) », dans *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°61, 1968, p.253-271.

¹⁵⁵ Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *op.cit.*

A la suite de ce congrès, l'unanimité des professionnels du livre qui se centrait sur la bibliothèque de secteur ne s'est pas maintenue mais, comme nous le verrons par la suite, ce sont les municipalités et les régions qui se sont intéressées à ce projet. Cependant si les théories d'Albert Ronsin perdent de leur attractivité au moment des réunions nationales, elles sont toujours très présentes au sein des associations de bibliothécaires. Ainsi lorsque Ronsin succéda à Michel Bouvy à la tête de la fraîchement nommée Association pour les médiathèques publiques, celle-ci reprit à son compte les grandes lignes de la bibliothèque de secteur en demandant une application immédiate dans des zones tests.

Nous constatons donc au fil du temps une érosion dans la conviction des bibliothécaires à faire appliquer le projet de bibliothèque de secteur en France. Ce projet a même été rapidement laissé de côté pour ne subsister que dans les milieux modernistes qui défendaient encore ardemment leurs idées de la lecture publique.

b) par le milieu politique

Nous l'avons évoqué précédemment, il faut attendre le revers du congrès de Colmar en 1972, pour que le milieu politique – les municipalités notamment – oriente leurs réflexions de développement culturel vers la bibliothèque de secteur. Moins par conviction que par nécessité ses propositions, comme le souligne Albert Ronsin, n'ont pas été retenues par le congrès mais « aucune contre-proposition sérieuse [...] n'a été formulée. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au moment où de très nombreuses municipalités prennent conscience de l'insuffisance de leurs équipements en bibliothèques [...] des élus communaux en grand nombre s'interrogent sur le fonctionnement et le financement de ces services culturels mis à la disposition du public et dont l'audience dépasse largement le cadre communal traditionnel. C'est ainsi que le projet de bibliothèque de secteur rencontre leur approbation car il répond à leur interrogation »¹⁵⁶.

Cela peut expliquer le fait que la bibliothèque de Saint-Dié-des-Vosges devient un établissement très prisé pour les stagiaires ou les jeunes diplômés en

¹⁵⁶ Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *op.cit.*

quête de modèles à adopter. Néanmoins, le texte de Colmar de 1972 – bien que refusé par le congrès mais parce que le plus abouti – sera distribué aux différentes municipalités même si parfois, seul un point du schéma proposé par Ronsin les intéresse. Ainsi Pierre Gras va demander à Albert Ronsin d'envoyer son texte du congrès au bibliothécaire de la ville de Bourges :

« Je me décide à vous écrire à la suite d'une lettre de Jenny, le bibliothécaire de Bourges, dont le maire est devenu partisan de la nationalisation des sous-bibliothécaires et compte intervenir auprès de M. Soisson, qu'il connaît très bien. [...] On pourrait profiter de la bonne volonté du député-maire de Bourges. »¹⁵⁷

Les modernistes voyant que l'impulsion nécessaire au changement ne viendra pas des professionnels vont donc se rapprocher des milieux politiques afin que ces idées nouvelles entrent dans les discussions des décideurs. Si Pierre Gras pensait ici au Député-maire¹⁵⁸ de Bourges, Albert Ronsin se tourna vers le milieu politique qu'il soutenait, le Parti Socialiste (PS). Dans la mesure où notre déodatien est homme de gauche et que la municipalité de Saint-Dié est dirigée par un maire socialiste¹⁵⁹, la ville de Saint-Dié fut donc choisie comme lieu d'accueil des rencontres régionales de la Culture organisées par le PS en 1975. Ce n'est pas la première fois que Saint-Dié accueille ce genre de manifestation. En effet, en 1969 la Fédération Nationale des centres culturels communaux (FNCC), organisme proche des sectoristes à ce moment-là, organise une journée d'étude sur la lecture publique¹⁶⁰. Le fait que la médiathèque soit régulièrement choisie comme lieu d'accueil est caractéristique de l'engouement qu'il y eût les premières années autour d'Albert Ronsin et de la bibliothèque de secteur. Une fois la fin des années 1970, moment où la bibliothèque de secteur n'attire plus les foules, la ville de Saint-Dié ne sera plus le siège de réunions d'aussi grande envergure.

Pour en revenir aux rencontres de 1975, laissons la parole à Robert Bernard, adjoint au maire de Saint-Dié et membre du comité directeur du PS, avec un extrait

¹⁵⁷ AP Albert Ronsin, Lettre de Pierre Gras, datée du 19 décembre 1974.

¹⁵⁸ Le député-maire d'alors était Raymond Boisdé, membre des républicains indépendants, mouvement proche du président Valéry Giscard-d'Estaing.

¹⁵⁹ Le socialiste Pierre Noël fut maire de Saint-Dié de 1965 à 1977. Il fut à l'initiative de la création d'un nouveau musée dans la ville, musée qui porte aujourd'hui son nom.

¹⁶⁰ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, p. 170

du discours d'ouverture : « si, socialistes, nous voulons que l'utilisation de livre soit gratuite comme elle l'est à l'école primaire, c'est parce que nous voulons que sa diffusion soit la plus large possible et qu'il sorte des chapelles établies par la primauté de l'argent sans qu'il puisse tomber dans celles, tout aussi dangereuses, de l'idéologie de l'État »¹⁶¹. L'année 1975 peut être considérée comme une année de césure où la lecture publique passe toute entière dans le discours politique national. Malheureusement lorsqu'un sujet passe entre les mains des politiques, la neutralité et l'objectivité des propos sont à prendre avec précaution. La lecture publique n'est pas tant un but à atteindre qu'un sujet polémique pour contrer la politique du gouvernement du président Valéry Giscard-d'Estaing.

« Depuis 1975, les partis politiques ont été invités aux journées d'étude organisées par les associations et plusieurs d'entre eux ont défini leur position à l'égard de la lecture publique dans le cadre d'une politique générale de la création intellectuelle et du livre »¹⁶².

C'est ainsi que les mouvements de gauche – Parti Socialiste et Parti Communiste (PC) notamment – prennent à bras le corps le développement des bibliothèques et de la lecture publique. Le PS se rapproche des sectoristes et du projet de bibliothèque de secteur tandis que le PC se retrouve davantage avec les municipalistes. Lors des rencontres régionales du PS à Saint-Dié sont présentes les figures de proue du mouvement moderniste à savoir Albert Ronsin, Michel Bouvy et Guy Baudin. A la fin de leur exposé le secrétaire national à l'action culturelle du PS, Dominique Taddei, soumet un rapport au conseil national qui adopte le projet de « bibliothèque de district », nom détourné pour ne pas dire bibliothèque de secteur puisque dans son projet Ronsin écrivait qu'un secteur pouvait avoir les frontières d'un district scolaire. Cette vision sera soutenue par le PS jusqu'au début des années 1980.

Cette même année 1975 sera aussi l'occasion pour le PC de distribuer son « Manifeste pour le livre » dans lequel il dénonce les défaillances de l'État ainsi que la diminution des budgets. Ce manifeste sera suivi d'un document polémique, *Pour une politique nationale des bibliothèques et de la lecture publique*, qui fut

¹⁶¹ Bernard Robert, *La place de la bibliothèque publique dans la politique municipale*, 18-19 octobre 1975

¹⁶² Richter Noë, *Introduction à l'histoire de la lecture publique*, éditions de la queue du chat, 1995, 252p.

envoyé aux professionnels des bibliothèques. C'est le moment que choisit le président de la section des bibliothèques publiques de l'A.B.F., Gérald Grunberg, pour organiser une conférence « SOS Bibliothèques publiques », qui reçoit le soutien immédiat du PS. Les agissements des partis de gauche ainsi que l'effervescence des bibliothécaires en province, amenèrent le premier ministre nouvellement nommé, Raymond Barre, à demander à Pierre Vandevorde, directeur du livre, un rapport complet sur la situation des bibliothèques en France ou plus exactement « sur les établissements qui concourent au service public de la lecture »¹⁶³. Le rapport Vandevorde est publié en 1981, autre moment charnière puisque le gouvernement ne décide plus seulement d'aider les bibliothèques d'Etat et municipales mais tous les établissements publics ou privés qui cherchent à amener le livre dans le quotidien de la population.

Cependant il ne faut pas non plus surévaluer le rôle de ces partis d'opposition puisque même dans des villes communistes ou socialistes les orientations politiques demandées par les partis ne sont pas toujours respectées. Même avec de la bonne volonté il est parfois difficile de consacrer les moyens nécessaires à l'aboutissement de projets culturels de grande envergure comme peut l'être la construction d'une bibliothèque digne de ce nom.

Cependant une municipalité seule ou un parti politique n'est pas en mesure de mettre en œuvre le projet de bibliothèque de secteur, alors qu'en Lorraine ce fut la région qui était intéressée pour tenter une expérience avec des zones tests.

« La comparaison de ces résultats avec ceux des pays du Marché Commun montre que les Français, les Lorrains en particulier, utilisent les services des bibliothèques aussi couramment que les Allemands, les Hollandais, les Anglais si un service public de lecture et de prêt des livres doté des moyens nécessaires, avec des collections abondantes fréquemment renouvelées et mises à jour, est mis à leur disposition. »¹⁶⁴

A l'échelle d'une région nous aurions pu voir si oui ou non la théorie d'Albert Ronsin fonctionnerait. Pour ce faire, notre déodatien envoya en 1977 son projet de bibliothèque de secteur à la Direction régionale des affaires culturelles

¹⁶³ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, p199.

¹⁶⁴ Ronsin Albert, *La bibliothèque de secteur*, texte transmis à la DRAC le 7 mai 1977, 17p.

(DRAC) de Metz en essayant de montrer dans quelle mesure la Lorraine serait le cadre idéal, outre le fait que sa bibliothèque qu'il souhaiterait voir se transformer en zone test, se trouve dans cette région. Malheureusement le projet ne vit pas le jour.

« La D.R.A.C. souhaite lancer une expérience en Lorraine et obtient une somme d'1 million de NF [nouveaux francs] pour lancer 1 secteur mais l'expérience est stoppée à Paris car pas légale »¹⁶⁵

Le fait est que la Direction du Livre n'a pas dû vouloir financer une initiative qui ne rentrait pas dans l'orientation de la politique nationale. Mais la Lorraine ne renonce pas pour autant puisqu'en 1983 l'association des bibliothèques et centres de documentations lorrains (ABCDL) proposa un projet se rapprochant de la bibliothèque de secteur mais en intégrant cette fois-ci l'échelon départemental. L'organisation et les termes de ce projet diffèrent quelque peu du projet de Ronsin mais la matrice d'un réseau, dans des secteurs correspondant aux arrondissements, est toujours l'idée centrale. Une fois encore la Direction du Livre n'a pas souhaité soutenir cette initiative : « Je crois cependant devoir regretter que dans l'état actuel de son élaboration votre document reste quelque peu théorique [...] Il me paraît également souhaitable qu'il soit chiffré »¹⁶⁶. Cependant même si le projet de bibliothèque de secteur n'a jamais été soutenu officiellement par la Direction, cela n'empêcha nullement Albert Ronsin de tenter d'appliquer ses théories dans son fief de Saint-Dié.

¹⁶⁵ AP Albert Ronsin, Note manuscrites prises lors de la journée d'étude à Orléans en 1977.

¹⁶⁶ Lettre de Louis Yvert, publiée dans la revue *En passant par la Lorraine*, n° 12, mars 1983.

2. LA TENTATIVE DE MISE EN PRATIQUE

Une fois le contexte général et la théorie de la bibliothèque de secteur présentés, il nous faut présenter la manière dont Albert Ronsin a tenté d'appliquer au mieux à Saint-Dié les idéaux modernistes et même parfois certains points de sa théorie. Cependant avant d'entrer dans le sujet proprement dit, nous nous devons d'introduire cette partie avec un bref historique de la bibliothèque déodatienne.

La bibliothèque de Saint-Dié-des-Vosges a été créée en 1802, date où furent prélevés 7.000 ouvrages des dépôts littéraires de la ville pour être installés ensuite au second étage de l'Hôtel de ville. Ces ouvrages, issus des confiscations révolutionnaires, sont principalement issus des abbayes environnantes d'Étival, Moyenmoutier et Senones ainsi que du séminaire de Saint-Dié. Mais la bibliothèque ne parvient pas à doubler son fonds en presque un siècle : elle ne conserve que 13.000 volumes en 1890. Comme nous l'avons déjà évoqué il faut attendre 1899 et l'arrivée d'Auguste Pierrot pour que la bibliothèque commence un réel développement. Alors que les fonds s'enrichissent des premiers dons et legs, il réussit à obtenir des crédits pour augmenter ses collections. En 25 ans la bibliothèque s'accroît ainsi de 30,000 œuvres pour atteindre 43.000 volumes¹⁶⁷ en 1925.

Néanmoins cet accroissement pose la difficulté de l'exiguïté des locaux de l'Hôtel de ville. La bibliothèque va donc déménager entre 1925 et 1926 pour s'installer dans les locaux d'un ancien collège de jeunes filles. Ce nouveau lieu offre une superficie de 700 m² dans laquelle le bibliothécaire ouvre – pour la première fois – une salle de lecture. En 1935, la bibliothèque, riche désormais de 63 000 ouvrages, compte 1000 inscrits sur 20.000 habitants et prête 35.000 livres. Si la Première Guerre Mondiale n'eût qu'une moindre influence sur la bibliothèque, il n'en fut pas de même pour la Seconde. En effet, lors de la Libération, Saint-Dié est à 75% détruite par les bombardements alliés ainsi que par les incendies nazis. L'Hôtel de ville, ancien lieu d'hébergement de la bibliothèque, est entièrement détruit, le nouveau bâtiment abritant les livres lui reste indemne, si

¹⁶⁷ Ronsin Albert, « Dossier, Les vingt ans de la bibliothèque municipale de St-Dié », dans *Bulletins de la Société Philomatique Vosgienne* 114^e année, vol. XCI, Raon-l'Étape, 1988, pp 223-240.

ce n'est un trou dans la toiture occasionné par un obus laissant les ouvrages en proie aux intempéries.

Voici donc la situation de Saint-Dié lorsqu'y arriva Albert Ronsin, sa première mission fut donc de prospecter afin d'estimer les besoins du territoire sur lequel il allait officier.

2.1 Une enquête sur le territoire déodatien

a) l'urgence du contexte

Afin de développer une réelle politique de lecture publique dans la région de Saint-Dié-des-Vosges, Albert Ronsin commença par faire une enquête sur le bassin de population potentiel que pouvait desservir une éventuelle bibliothèque de secteur. Pour ce faire, il sélectionna les 8 villes de plus de 3.000 habitants qui se trouvaient aux alentours – seuil au dessus duquel une annexe aurait pu être installée – et a demandé aux maires de ces communes de remplir un questionnaire concernant leurs moyens en matière de lecture publique.

« Monsieur le maire,

J'ai été chargé, dans le cadre de la Commission d'étude prospective pour l'arrondissement, d'étudier le problème des besoins de la population en matière de lecture publique et d'envisager le développement éventuel d'un réseau de bibliothèques publiques.

J'ai l'honneur, Monsieur le Maire, de vous demander de vouloir bien m'aider dans ma tâche en me permettant d'établir la situation actuelle dans votre commune en matière de bibliothèque.

Vous m'obligeriez beaucoup en acceptant de répondre au questionnaire ci-joint¹⁶⁸ et de me le retourner aussitôt que cela vous sera possible [...]

Albert RONSIN. ¹⁶⁹»

¹⁶⁸ Voir le questionnaire, annexe n°6.

¹⁶⁹ AP Albert Ronsin, Lettre adressée aux maires des communes aux alentours, datée du 13 février 1965.

C'est donc en 1965 que s'est réunie une Commission à la Chambre de Commerce de Saint-Dié afin de mener une étude prospective de l'aménagement de l'arrondissement déodatien. Mais, le souci principal de cette commission était la jeunesse et son avenir.

« Il est, en effet, de notoriété publique, explique M. le Sous-Préfet, qu'il y a aujourd'hui un grave problème de désœuvrement des jeunes gens en dehors du travail ou des études, dans les villes, mais surtout dans les villages, où il a vu souvent, les dimanches, des jeunes gens tourner en rond dans les rues, assez démoralisés par l'absence de distractions »¹⁷⁰

Cette préoccupation pour les jeunes – mais également pour le reste de la population – s'explique par le contexte politique et social de l'après-guerre. Tout d'abord, la Seconde Guerre Mondiale terminée va laisser place à la guerre Froide ; apparaît donc dans les pays occidentaux de l'Europe des années 1950 la peur d'une domination idéologique venant aussi bien de l'Est que de l'Ouest. Le seul moyen de lutter contre cette potentielle obédience est l'instruction, notamment l'instruction venant des lectures personnelles. Cette situation amène donc les autorités du pays à s'intéresser, dans un second temps, aux modes de lecture de la population française. Des années 1945 aux années 1980, se sont succédées trois vagues d'alerte concernant la lecture des jeunes. Dans un premier temps une certaine élite se désolait du recul d'une « bonne littérature », sous entendu les grands classiques de la littérature française. Cette lamentation laissa place dans les années 1970 à l'antienne « les adolescents ne lisent plus », remplacé par « les jeunes ne savent plus lire »¹⁷¹ dans les années 1980. Ainsi, nous voyons les prémices d'un débat toujours en cours autour de l'acceptation de nouveaux modes et supports de lecture des jeunes. Nous devons ajouter à cela le contexte géographique et les différences entre lecture rurale et lecture urbaine. C'est un aspect que combattait Albert Ronsin et qui l'amena à penser son projet de bibliothèque de secteur pour avoir un territoire équitablement desservi. Saint-Dié, ville de taille moyenne, peut être considérée comme une commune rurale c'est-à-

¹⁷⁰ AP Albert Ronsin, Compte rendu de la réunion de la commission d'aménagement du 2 mars 1965

¹⁷¹ Robine Nicole, *Lire des livres en France des années 1930 à 2000*, Editions du cercle de la librairie, 2000, 260p.

dire, un lieu où statistiquement¹⁷² les jeunes lisent moins que s'ils vivaient dans un milieu urbain, davantage favoriser au niveau culturel. De plus, le département des Vosges n'est pas un département attractif économiquement avec une activité reposant essentiellement sur le tissage et les filatures. Pour la jeune population, et pour reprendre le terme des comptes-rendus de réunion de la Commission d'aménagement, c'est un « cul-de-sac ». Il faut donc tout mettre en œuvre pour que tous aient leur chance et qu'ils restent dans le département. D'autant plus que les prévisions prévoient une augmentation de la population dans la région.

« En Lorraine, l'augmentation totale de population sera de 50% environ (de 2.200.000 habitants en 1962 à 3.300.000 habitants environ en 1985). Des migrations intérieures auront lieu. Et l'on estime que la métropole lorraine grossira de 600.000 habitants, ce qui est beaucoup »¹⁷³.

Nous voyons ici la prise de conscience d'un contexte culturel lorrain insuffisamment développé pour répondre au défi de l'avenir. Des interrogations se forment et des voix se lèvent ainsi bien que nous ayons l'impression que cette prise de conscience ne soit pas collective et qu'au milieu de ces années 1960, la culture ne soit pas encore un sujet central pour les communes et les politiques. C'est ce que critique assez violemment Albert Ronsin lorsque ce dernier remarque que les travaux qui lui ont été demandés ne sont d'aucune utilité pour les décideurs :

« Je pense que c'est la raison pour laquelle on n'a consacré que 8 lignes sur les 24 pages au 1/3 des questions dont devrait discuter cette commission : les problèmes culturels. J'ai été d'autant plus surpris du silence sous lequel ont été passés ces problèmes [...] Or non seulement ce rapport qui ferait un objectif pour 1985 a été complètement passé sous silence, mais mon nom même ne figure pas dans la liste des participants. Je comprends parfaitement que ces problèmes n'entraînent que des questions de rentabilité intellectuelle

¹⁷² Robine Nicole, *ibid.*

¹⁷³ AP Albert Ronsin, Annexe 1 de la commission pour l'aménagement de l'arrondissement de Saint-Dié, réuni le 19 janvier 1965

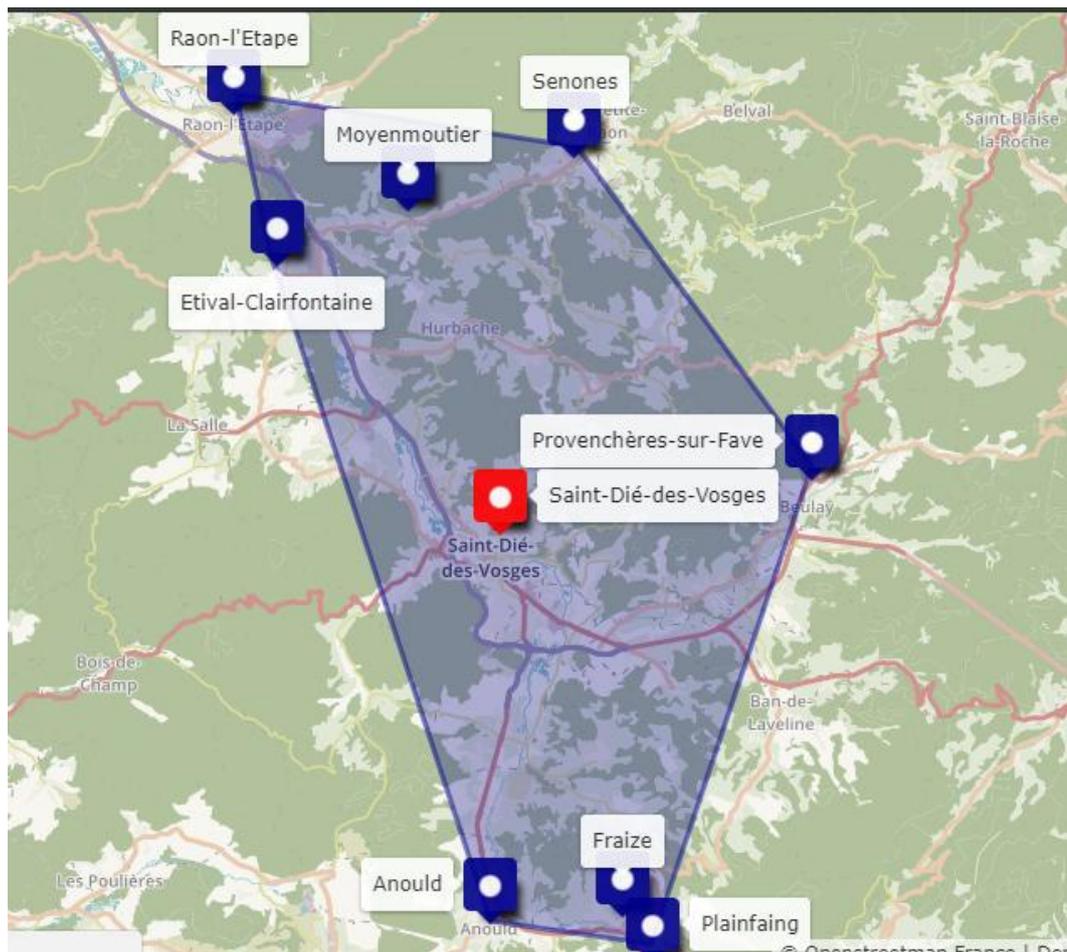
puissent être jugés tout à fait superflus à l'heure, où l'économie domine toutes nos démarches »¹⁷⁴.

Albert Ronsin soulève ici un dernier élément de contexte – expliqué plus en profondeur dans les parties suivantes – qui est celui de l'économie. En effet, la guerre étant finie depuis peu, les ressources économiques des communes de taille moyenne comme Saint-Dié ne sont pas florissantes. Se pose donc une question, encore d'actualité, qui est celle de la rentabilité économique. Si des institutions culturelles telles que les musées attirent les touristes et qui par voie de conséquence font fonctionner l'économie, il n'en est pas de même pour les bibliothèques qui sont à destination d'une population locale et dans lesquelles les municipalités sont parfois plus réticentes à investir. Néanmoins cet investissement est parfois nécessaire comme nous le montre l'enquête réalisée en Déodatie.

¹⁷⁴ AP Albert Ronsin, Lettre à Philippe Kiener, vice-président de la chambre de commerce, datée du 14 avril 1965.

b) l'enquête et ses résultats

Comme nous l'avons précédemment évoqué, l'enquête établie par Albert Ronsin s'est concentrée sur 8 villages aux alentours de Saint-Dié : Anould, Etival-Clairfontaine, Fraize, Moyenmoutier, Plainfaing, Provenchères-sur-Fave, Raon l'Etape et Senones.



Si ce territoire ne couvre pas l'entièreté de l'arrondissement, il pourrait permettre de desservir la totalité du « secteur ». En effet, ce territoire d'environ 1.160 kilomètres carrés était peuplé en 1968 par 96.261 personnes. Nous pouvons d'ores et déjà dire que ce sont sur ces chiffres que s'est appuyé Albert Ronsin pour établir les seuils de population à desservir par une bibliothèque de secteur, en tenant compte du fait que les Vosges ne sont pas l'un des départements les plus peuplés de France.

Sur ces huit communes, seules six ont répondu au questionnaire envoyé par Albert Ronsin. Sur ces six villes, à savoir Senones, Raon l'Etape, Provenchères-sur-Fave, Moyenmoutier, Anould et Étival-Clairfontaine aucune ne possède de bibliothèque municipale. Seule Étival-Clairfontaine a l'intention d'en créer une, lors du prochain mandat de son maire. Néanmoins elles abritent toutes des bibliothèques qui ne sont pas municipales. Nous avons, à partir des réponses du questionnaire, établi un petit tableau récapitulatif :

Ville	BM	Autres bibliothèques	Nombres de volumes
Anould	Non	Bibliothèque paroissiale et bibliothèque d'entreprise	Inconnu
Étival-Clairfontaine	Non	–	Inconnu
Moyenmoutier	Non	Bibliothèques scolaires	2184
Provenchères-sur-Fave	Non	Bibliothèque pour tous	1579
Raon l'Etape	Non	Bibliothèque de la Ligue de l'enseignement	Inconnu
Senones	Non	4 fonds privés	Inconnu

Ces bibliothèques non municipales, de nature très variée, sont la principale réponse au manque d'initiative et d'intérêt des municipalités. Malheureusement ce sont souvent des institutions de petites tailles, avec des collections de qualité modeste paradoxalement ce sont ces bibliothèques qui rencontrent du succès auprès de la population. Au détriment de ce qui est communément admis, il n'existe pas un désintérêt pour la lecture de la part des Français. Dans le cas de Saint-Dié, l'après-guerre fut une période noire pour la bibliothèque municipale ; dans un état précaire elle se trouva concurrencée par une bibliothèque pour Tous proposant des ouvrages plus récents dans un bâtiment moins vétuste.

Hormis les fonds privés à Senones, toutes les bibliothèques des villes aux alentours sont ouvertes au public. Cette ouverture au public pourrait paraître curieuse notamment pour les bibliothèques scolaires mais lorsque celles-ci furent créées par la circulaire du 24 juin 1862, il était écrit que « la bibliothèque est

formée avant tout dans l'intérêt des enfants, mais au terme de l'article 5, des livres pourront être prêtés aux familles. Ce sera pour elles, dans les longues veillées d'hiver, un excellent moyen d'échapper aux dangers de l'oisiveté »¹⁷⁵. Cette situation sous-entend que ces bibliothèques n'ont pas exclusivement des collections à destination des enfants mais qu'elles possèdent des ouvrages généraux afin d'attirer les parents.

Ajoutons que le cas d'Anould est particulier – mais pas d'une grande rareté – par la survivance de la bibliothèque paroissiale puisque souvent ces bibliothèques laissent place aux bibliothèques pour Tous. C'est en 1934 qu'est créé un service « Bibliothèques pour tous » au sein de la Ligue féminine d'action catholique¹⁷⁶. Il faut être prudent avec cette dénomination de bibliothèque pour Tous, notamment dans les années d'entre-deux-guerres. Si cette appellation recouvre ce nouveau genre de bibliothèques, c'est également le nom donné par certains bibliothécaires, tels que Gabriel Henriot¹⁷⁷, aux bibliothèques publiques que l'on souhaitait voir naître.

De par son origine ce type de bibliothèque se démarque des bibliothèques laïques mais possède une étendue territoriale très importante, les Vosges à titre d'exemple ont compté jusqu'à 25 bibliothèques pour Tous. Pour ce qui est de Saint-Dié l'audience de cette organisation recouvre sensiblement la même zone que celle de la Bibliothèque Municipale. Notons toutefois que la Bibliothèque pour Tous effectue des dépôts dans certaines communes de la région, ce qui est probablement être le cas à Provenchères-sur-Fave. En outre, si ces bibliothèques ont pu palier aux défaillances des communes et de l'État dans les décennies d'après-guerre, la question s'est posée dans les années 1980 – une fois que les Bibliothèques Municipales ont retrouvé leur place – de leur utilité. Albert Ronsin formule une réponse : « L'utilité de la bibliothèque pour tous, qui est un réseau national, a été démontrée. [...] M. Ronsin signale « qu'il connaît beaucoup de

¹⁷⁵ *Les bibliothèques scolaires prescrites par arrêté de son exc. Le ministre de l'instruction publique en date du 1^{er} juin 1862*, Paris, Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, octobre 1862.

¹⁷⁶ Tabet Claudie. « Les Bibliothèques d'un autre type ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1992, n° 4, p. 35-45.

¹⁷⁷ Henriot Gabriel, *La bibliothèque pour tous : Trois conférences sur l'organisation des Petites Bibliothèques Publiques*, Paris, Bibliothèque Forney, 1931, 38p.

personnes qui sont inscrites à la BM et à la BPT. Seulement elles n'y trouvent pas tout. Il y a un rôle de complémentarité entre les deux bibliothèques... »¹⁷⁸

Pour revenir à l'enquête proprement dite, nous constatons donc que la quasi-totalité des villes aux alentours de Saint-Dié possèdent un dépôt de livres de natures diverses, toutefois du fait que ces dépôts ne soient pas municipaux il est assez difficile de savoir ce que possèdent réellement ces petites institutions et si leur collections répondent aux besoins des habitants. Il est aussi remarquable de noter que dans une enquête sur les besoins et les moyens culturels du territoire, jamais l'avis du potentiel usager n'est demandé. Il est également regrettable que certaines municipalités se contentent de ce qu'elles possèdent sans espoir de développement. Cependant, au terme de son enquête prospective Albert Ronsin arrive à la conclusion qu'il est d'une extrême nécessité de changer les choses et de créer un véritable réseau sur le territoire déodatien.

« Partout existent des besoins. A l'exception de Provenchères qui, actuellement, estime suffisante la bibliothèque particulière (qui n'ouvre cependant que 2h.1/2 par semaine), la nécessité d'implanter des bibliothèques reliées étroitement avec le centre de Saint-Dié se fait sentir, les lecteurs de ces communes, emprunteurs assidus à Saint-Dié, le montrent »¹⁷⁹.

C'est face au vide culturel – présent sur une grande partie du territoire français et dont Saint-Dié n'est qu'un exemple – qu'Albert Ronsin propose de créer un réseau de bibliothèques avec à sa tête celle de Saint-Dié-des-Vosges. Nous sommes ici aux origines de la bibliothèque de secteur mais comme le déplore Albert Ronsin à Orléans en 1977 :

« Bien entendu ce projet [...] ne vit pas le jour mais une certaine sensibilisation au problème des bibliothèques a subsisté dans la région de Saint-Dié. »¹⁸⁰

En somme, la mise en pratique de la globalité du projet ne sera jamais officiellement adoptée mais cela n'a pas empêché Albert Ronsin, par ses propres

¹⁷⁸ « Entre le marché et le musée une fureur de livre bien tranquille », *Est Républicain*, 22 octobre 1989

¹⁷⁹ AP Albert Ronsin, Etude prospective pour l'aménagement de l'arrondissement de Saint-Dié, février 1965.

¹⁸⁰ « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publiques de secteur ; 19 décembre 1977. » in *Médiathèques Publiques*, N° 49, janvier-mars 1979, pp 9-13

initiatives et avec les moyens qu'il avait à disposition, d'essayer de mettre en application certaines de ses idées afin de juger de leur efficacité.

2.2 La bibliothèque de Saint-Dié comme laboratoire

Comme évoqué plus haut, Albert Ronsin est une personne qui a persévéré dans son raisonnement sans jamais le remettre en cause, c'est la raison pour laquelle il a usé de la bibliothèque de Saint-Dié comme d'un laboratoire pour tenter de démontrer à ses détracteurs, mais également à lui-même, que ses théories étaient celles qu'il fallait adopter afin d'accéder à une société où la lecture ne sera plus un élément culturel secondaire.

Cependant il ne faut pas non plus prendre Albert Ronsin pour une personne fermée aux autres théories puisqu'il essaya durant toute sa carrière de rester à jour dans ses connaissances, notamment vis-à-vis du développement des autres bibliothèques. Il effectua d'ailleurs de nombreux déplacements professionnels dont le seul but était de chercher des exemples qu'il aurait pu adapter ou améliorer afin de les mettre en œuvre à Saint-Dié.

« Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'accorder un ordre de mission afin de me permettre de me rendre à Cambrai pour étudier un système de prêt par bande magnétique dont j'envisage de doter nos services de réception [...] Je désirerais également me rendre au Havre pour deux études : -l'une sur la nouvelle bibliothèque, afin d'examiner comment sont résolus plusieurs problèmes relatifs aux services enfants. -l'autre sur le musée, pour lequel des solutions rationnelles de salles transformables ont été trouvées dont nous comptons nous inspirer pour notre propre projet [...]»¹⁸¹.

Dans cette lettre est perceptible une réelle volonté d'atteindre une relative perfection afin de se faire reconnaître par les décideurs et de soustraire les

¹⁸¹ AP Albert Ronsin, Lettre adressée au maire de Saint-Dié, datée du 28 mars [?]

sectoristes de leur image de rêveurs et d'utopistes. Ce faisant notre déodatien va améliorer sa bibliothèque jusqu'à en faire l'une des meilleures de France.

***a) la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale
proposant des services nouveaux***

Pour reprendre le modèle de bibliothèque de secteur, divisé en trois échelons, c'est uniquement sur l'échelon local que peut intervenir Albert Ronsin, ce qu'il va faire. Au niveau local donc, l'élément principal du schéma organisationnel est une bibliothèque centrale. Lorsqu'il arrive en Déodatie la bibliothèque de Saint-Dié n'est qu'une toute petite institution délaissée par la commune, plus appliquée dans la reconstruction d'une ville dévastée par la guerre. La première étape pour Ronsin sera donc la construction d'une nouvelle bibliothèque selon sa vision moderniste. Malgré le fait que la bibliothèque soit l'un des bâtiments épargnés par la guerre, il ne lui fut pas difficile de convaincre la municipalité d'en construire une nouvelle ; fait assez remarquable pour une ville moyenne du milieu des années 1960 au vu et lu du contexte précédemment décrit.

En dépit de la prise de conscience du rôle qu'il avait à jouer au niveau culturel depuis 1945, l'État qui fut le plus difficile à convaincre. Dans un premier temps, lors de la première demande de subvention pour la construction d'une nouvelle bibliothèque en 1955 (Albert Ronsin n'est pas en poste à ce moment-là) le ministère de l'Éducation Nationale refuse cette construction pour la raison tout à fait recevable que la ville n'est encore pas remise sur pied¹⁸². Ce n'est que quatre ans plus tard en 1959, un an avant l'arrivée de Ronsin, qu'une nouvelle demande fut émise. Néanmoins et une fois encore le Ministère n'étant pas accueillant :

« [...] L'on aurait pu souhaiter qu'une place lui fût faite lorsqu'on le reconstruit soit dans le bâtiment lui-même, soit tout à côté ; selon l'exemple de Beauvais et de Compiègne. Cette dernière ville, dont la bibliothèque n'avait pas été sinistrée, a transféré en sa faveur d'autres dommages de guerre, afférents à d'autres bâtiments pour se procurer les ressources nécessaires à sa construction. Le Service technique de la Direction des Bibliothèques est à votre disposition

¹⁸² AP Albert Ronsin, Lettre du Ministre de l'Éducation Nationale à Monsieur le Maire de Saint-Dié, datée du 10 juillet 1959.

pour les éléments d'information dont vous pourrez avoir besoin lorsque vous reprendrez ce projet »¹⁸³.

Il est ici reproché à la ville de Saint-Dié de ne pas avoir usé de ses dommages de guerre à bon escient, la municipalité aurait dû selon le Ministère prévoir une place pour la bibliothèque lors de la reconstruction de l'Hôtel de ville. Il est vrai que durant longtemps la bibliothèque occupait les mêmes lieux que la mairie, mais dans la pensée des bibliothécaires d'après-guerre et même pour la commune, il était inimaginable de revenir au temps des bibliothèques populaires du XIXème siècle, d'autant plus qu'à Saint-Dié les collections grandissaient de façon exponentielle. Malgré quelques réticences le Ministère de l'Education Nationale fut pourtant convaincu, cependant les bibliothèques sont des institutions errantes entre les différentes tutelles ministérielles. Ce fut ainsi le Ministère des Finances qui refusa la demande de subvention à 50% demandée par la ville. En effet depuis 1947 le taux de subvention pour la construction d'une bibliothèque est de 35% mais du fait de son statut de ville dévastée, Saint-Dié demanda une aide plus conséquente.

« ... Je ne m'opposerai pas à ce que dans les villes particulièrement éprouvées par la guerre la participation de l'État aux dépenses d'amélioration et d'extension des bibliothèques soit fixée à 50% au maximum. [...] La ville de Saint-Dié, sinistrée à 75%, était donc fondée à escompter le taux de subvention de 50%. Mais lorsque le dossier de la Bibliothèque de Saint-Dié a été soumis à vos services, M. le Contrôleur financier Rosenwald, a refusé d'accepter nos propositions. Par note du 5 avril (n° 1184) adressée à la Direction de l'Équipement Scolaire, Universitaire et Sportif, il décrit : « Le dossier cité en objet n'appelle pas d'observation de ma part mais il ne me semble pas possible d'autoriser une subvention au taux de 50% alors que le taux habituel est seulement de 35%. » [...] La ville de Saint-Dié abandonnerait certainement le projet de Bibliothèque si elle ne reçoit pas l'aide sur laquelle elle pouvait compter. Elle admettrait en effet difficilement d'être pénalisée d'un retard qui n'a

¹⁸³ AP Albert Ronsin, *op.cit.*

d'autre cause que les charges écrasantes auxquelles elle a dû faire face depuis la guerre »¹⁸⁴.

L'arrivée d'Albert Ronsin en 1960 changea la donne puisque celui-ci souhaitait absolument voir la construction d'une réelle bibliothèque qu'il envisageait de développer à son aise. À force de négociations, notamment en mettant en avant les fonds propriété d'Etat, qu'ils seraient heureux de conserver et de valoriser, qu'un taux de subvention de 45% fut accepté. Ce taux n'étant valable uniquement pour la construction et non pour l'équipement.

« Nous vous confirmons l'agrément de la ville pour les solutions suivantes :

-Acceptation de 35% de subvention pour le crédit d'équipement, soit 184.983 Frs environ

-Maintien de 45% sur le crédit de gros œuvre puisque sur cette première partie, le service des Dépenses Engagées a accepté ce pourcentage, suite à la lettre de Monsieur le Ministre des Finances. Dans sa note du 5 juin 1964 Monsieur Rosenwald dit expressément « que la lettre de Ministère des Finances en date du 21 mai 1963 qui autorisait un taux de subvention de 45% ne concernait à mon sens que les travaux de construction »¹⁸⁵.

Nous voyons à travers cet exemple la persistance qu'il faut pour une commune avec peu de moyens pour réussir à obtenir de la part de l'État une aide financière au développement culturel d'un territoire à cette époque. Pour Saint-Dié il a fallu dix années, sans relâche, pour qu'en 1964 débute la construction d'une nouvelle bibliothèque. Cette situation administrative peut expliquer le manque de motivation de la part des communes pour développer leurs institutions culturelles à l'origine du décrié « retard français ».

Il aura fallu deux années pour que sorte de terre cette nouvelle bibliothèque construite sur les ruines d'un ancien collège de jeunes filles, ancien palais épiscopal. La cathédrale sera donc voisine de la bibliothèque, se trouvant toutes deux au centre ville de Saint-Dié. Cette position centrale dans le territoire urbain

¹⁸⁴ AP Albert Ronsin, Copie d'une lettre du ministère de l'Éducation Nationale à Monsieur le ministre des finances, non datée

¹⁸⁵ AP Albert Ronsin, Lettre de Monsieur Bleton du service technique de la Direction des bibliothèques à Albert Ronsin, datée 1^{er} octobre 1964.

était une nécessité pour les modernistes, le prêt d'un livre devant être assimilé à une action du quotidien qui pour se faire ne doit pas être l'objet d'un détour, mais plutôt associé aux trajets journaliers de la plupart des habitants de la ville. Ce nouvel édifice fut inauguré le 29 janvier 1966, offrant une surface de 1920m² et proposant une salle de lecture de 50 places assises. Le bâtiment spacieux et fonctionnel pouvait donc en effet être considéré comme moderne.

« Oui, en 1966 nous vivions la protohistoire des bibliothèques publiques et c'est grâce à quelques établissements pionniers et à quelques bibliothécaires véritables militants de la culture populaire qu'une prise de conscience se manifestait en France »¹⁸⁶.

Cependant la construction d'une nouvelle bibliothèque ne peut suffire au développement de la culture populaire tant rêvée par les modernistes. D'autant plus qu'à Saint-Dié, Albert Ronsin et la commune étaient assez ambitieux souhaitant passer, grâce à cette nouvelle institution, de 14.683 abonnés et 42.276 livres empruntés en 1963¹⁸⁷, à une fréquentation de 30.000 personnes et à un prêt de 60.000 livres¹⁸⁸ en 1967. Pour atteindre un tel objectif, il faut améliorer et diversifier les services, aussi, les usagers observant l'apparition à côté des livres : des disques, des diapositives, des vidéos-cassettes et même des œuvres d'art. Nous assistons dès lors à la naissance de la médiathèque.

Avant d'évoquer son développement, notamment à Saint-Dié, il est nécessaire de souligner que, comme pour toute évolution, celle-ci n'était pas au goût de l'ensemble des bibliothécaires. Nous avons vu que dans ces années 1960 ce groupe de professionnels n'était pas uniforme et qu'une vision conservatrice s'opposait à celle des modernistes refusant l'entrée de ces nouveaux supports dans leurs institutions¹⁸⁹. Néanmoins dès 1965, Albert Ronsin écrivait :

« Contrairement à une idée généralement répandue, les moyens audio-visuels : la radio, télévision, cinéma, ne sont pas des entraves à la lecture. De plus ils ne peuvent prétendre remplacer le

¹⁸⁶ Ronsin Albert, « Dossier, Les vingt ans de la bibliothèque municipale de St-Dié », dans *Bulletins de la Société Philomatique Vosgienne* 114^e année, vol. XCI, Raon-l'Étape, 1988, pages 223-240.

¹⁸⁷ Rapport activité de la BM de Saint-Dié, 1963

¹⁸⁸ Ronsin Albert, « Dossier, Les vingt ans de la bibliothèque municipale de St-Dié », *op.cit.*

¹⁸⁹ Ce fut notamment le cas à Cambrai avant l'arrivée de Michel Bouvy : « Comment mon prédécesseur à Cambrai qui, quittant son poste en 1958 à près de 70 ans n'étant jamais allé une seule fois au cinéma, aurait-il pu prendre conscience de ce qu'était une véritable bibliothèque publique », « De la bibliothèque municipale à la médiathèque de secteur », *Médiathèques publiques*, n°49, 1979.

phénomène de la lecture. Celle-ci exige un effort de la part du lecteur, souvent une réflexion : elle est l'instrument d'étude par excellence. Les moyens audio-visuels sont le complément de la lecture »¹⁹⁰.

Une fois encore, la personnalité du bibliothécaire est primordiale au développement de la culture pour tous, malheureusement la pensée moderniste ne fait pas l'unanimité. Pour cette raison, les médias ont mis du temps avant de s'implanter durablement dans les bibliothèques. Il faut attendre en effet l'ouverture, en 1977, de la bibliothèque publique d'information (BPI) pour que le multimédia ait une assise définitive dans les collections. Cette année 1977 fut également celle où Michel Bouvy changea le fronton de la bibliothèque de Cambrai en y inscrivant pour la première fois en France celui de médiathèque.

À Saint-Dié, ce fut également en 1977 qu'Albert Ronsin tenta de faire reconnaître le terme de médiathèque. « M. Ronsin faisait entrer dans les mœurs le terme de "médiathèques" (au moment où de nombreux thésards en sont encore à tenter de définir ces communications qu'on dit de masse...) »¹⁹¹. Cependant cette terminologie ne s'implanta que tardivement, tout particulièrement dans les documents administratifs tels que les rapports d'activité. Ce n'est qu'en 1990, à Saint-Dié, pour que l'épître médiathèque remplace celui de bibliothèque, alors même que les collections conservées en Déodat, dès 1977, suffisait à l'institution pour être renommée médiathèque. Dès 1968 Albert Ronsin – avec la participation active du bibliothécaire Oliver Douchain – ouvrit à Saint-Dié une discothèque de prêt. Cette même année vit sûrement l'entrée dans la bibliothèque des premières séries de diapositives¹⁹². Neuf années plus tard en 1977, ce fut l'artothèque qui prit sa place au sein des rayonnages, *medium* complété en 1984 par une vidéothèque. Il est remarquable pour une bibliothèque de cette taille de proposer des médias de natures si diverses, d'autant plus qu'investir dans ces collections n'est pas sans danger, à une époque où l'innovation technique est très rapide notamment dans ce domaine. Heureusement pour la médiathèque, Albert Ronsin n'a pas cédé à l'utopisme de la culture pour tous, et est conscient que malgré l'évolution galopante des médiathèques en France, ce phénomène doit être pensé dans le temps long notamment

¹⁹⁰ AP Albert Ronsin, extrait de l'étude prospective sur les bibliothèques menée par Albert Ronsin, février 1965

¹⁹¹ « Quinze années d'acquisition : de beaux livres à la bibliothèque », *Est Républicain*, 30 juillet 1977.

¹⁹² Nous ne trouvons pas trace de diapositives dans les rapports d'activité antérieures à 1968.

lorsque l'investissement se fait avec de l'argent public. C'est pourquoi, pour certains média tels que la télévision, notre déodatien a su mettre des limites.

« Un nouveau média est maintenant entré à la bibliothèque : la télévision. [...] Son directeur, M. Ronsin, se montre cependant réticent. Ce n'est certes pas une question de principe, mais il ne s'agit pas non plus de céder à la mode, mode qui voudrait que l'on s'équipe hâtivement. C'est-à-dire avant que des normes soient établies au niveau national. Il ne s'agit pas en effet, de se lier les mains avec un matériel qui risque de se montrer sinon démodé du moins isolé dans quelque temps »¹⁹³.

Il est aussi à supposer que ce média n'avait pas l'intérêt d'Albert Ronsin, l'excuse des normes nationales ne pouvait être prise au sérieux puisqu'à la création de la discothèque en 1968, les normes à ce sujet étaient encore incertaines. D'ailleurs, la ville de Saint-Dié vit la naissance des règles de classement des disques appliquées dans la plupart des bibliothèques. En effet la discothèque de Saint-Dié fut l'une des plus actives de France et la première à être implantée en Lorraine ; « M. Ronsin accueillant les personnalités expose que cette discothèque publique était la première de Lorraine, la première de France ayant été créée en 1957 à Neuilly-sur-Seine »¹⁹⁴.

Dès son ouverture, la discothèque connut un succès relatif. Nous pouvons lire dans le rapport d'activité 1968 que plus de 300 personnes se sont abonnées. Ce chiffre est important mais ne représente que 6% des abonnés en lecture publique. Cependant presque 7.000 disques ont été prêtés alors que la collection ne contenait que 1.100 disques. Tout ceci est révélateur d'un taux de rotation beaucoup plus important que celui des livres alors même que les thématiques sont peu variées (50% de la collection est représentée par de la musique classique). Nous pouvons ici faire à Albert Ronsin la même remarque que celui-ci formulait concernant la censure des livres, lui qui écrivait à propos des disques : « La dominante classique n'est pas un témoignage de puritanisme [...] les amateurs acquièrent des variétés "sans lendemain" tandis que nous nous efforçons d'offrir des œuvres ayant une valeur culturelle »¹⁹⁵. Tout comme il existerait le bon et le mauvais livre, il en est de même pour le bon et mauvais disque. La

¹⁹³ *Est Républicain*, 07 avril 1977.

¹⁹⁴ « La nouvelle discothèque publique de la bibliothèque municipale a été inauguré [...], *Est Républicain*, 16 janvier 1968.

¹⁹⁵ Ronsin Albert, « La discothèque de la bibliothèque municipale de Saint-Dié », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 1968, pp. 221-217.

bibliothèque évolue bien qu'il reste encore du chemin à parcourir dans la pensée, y compris pour les modernistes. Ce n'est là qu'une simple remarque faite à un service ayant fonctionné remarquablement à la différence d'autre.

En effet l'artothèque n'a pas eu le succès escompté. Si celle-ci proposait une petite collection d'œuvres d'art dès 1977, ce service aurait pu prendre une plus grande ampleur : « en 1982 et 1983, le ministère de la Culture Direction du Livre a proposé la mise en service d'une artothèque à Saint-Dié et offrait une collection de départ d'une valeur de 200.000 francs et un financement de 50 % du poste à créer. Le projet n'a pas été retenu par la municipalité »¹⁹⁶. Les artothèques sont assez rares dans les bibliothèques françaises et, comme à Saint-Dié, elles ont des difficultés à séduire le public. Il n'est pas dans les habitudes de chacun de changer de tableau tous les mois. L'activité allant décroissante l'artothèque déodatienne cessa assez rapidement son fonctionnement.

Nous voyons à travers ces divers exemples comment Albert Ronsin a tenté, sans toujours avoir du succès, de moderniser sa bibliothèque centrale. Parallèlement son idée de bibliothèque de secteur s'étend sur l'ensemble du territoire, suivant un réseau d'annexes.

b) Un réseau d'annexes et de bibliobus

Le second échelon de la bibliothèque de secteur au niveau local est donc l'annexe. Selon Albert Ronsin, une annexe doit être construite dans toutes les villes et quartiers de plus de 3.000 habitants, avec dans l'idéal, que les collections de chaque annexe soient spécialisées – à hauteur de 10 à 20 % – en fonction de la composition sociologique de la population qu'elle doit desservir. Cependant Albert Ronsin n'a pas pu établir autant d'annexes qu'il aurait souhaitées car dans son projet ces bibliothèques intermédiaires devaient desservir aussi bien la ville que la campagne. Or l'État à travers les B.C.P. a déjà pour mission de ravitailler le monde rural en livres. Notre déodatien n'a donc pu mettre en place qu'un réseau urbain d'annexes.

A Saint-Dié une première fut construite en 1965 au sein d'un centre social dans le quartier populaire de Saint-Roch. « Une expérience vient d'être tentée à

¹⁹⁶ Rapport d'activité de la BM de Saint-Dié 1981-1983.

Saint-Dié. Depuis janvier 1965 fonctionne dans le quartier Saint-Roch une annexe de lecture publique pour cette zone résidentielle de 5000 habitants.»¹⁹⁷.

Ce quartier de Saint-Dié – distant de 2 à 3 km de la bibliothèque centrale – accueille donc dans un premier temps une annexe de 50 m², étendue en 1972 à 170 m². Ces chiffres sont bien éloignés des 600m² préconisés dans les théories d'Albert Ronsin. Cependant cette petite annexe eut très vite un grand succès auprès de la population du quartier :

« Le 1^o mois de fonctionnement de l'annexe, alors que chaque famille du quartier n'a pas encore été informée de sa mise en service, a donné les résultats suivants :

- *Adultes inscrit : 37*
- *Jeunes inscrit : 125*
- *Fréquentation Adultes : 109 – Jeunes : 721*
- *Livres prêtés Adultes : 254- Jeunes : 657 »*¹⁹⁸.

Par la suite, les statistiques de cette bibliothèque secondaire resteront correctes puisqu'elle prêtait 30.000 à 40.000 livres par an, équivalent à 12% des prêts globaux. Ce succès a notamment été possible grâce au soutien de l'État, par le biais de la Direction des Bibliothèques de France qui, pour le démarrage de l'annexe de Saint-Roch, fit un effort très important (sur 1.000 livres envoyés, 800 ont été affectés à l'annexe). Elle connut néanmoins des difficultés au niveau de son financement car sa construction fut assumée par la ville mais également par la Caisse d'Allocation Familiale, chacun se rejetant la faute lorsqu'il s'agissait d'investir dans l'annexe. Une fois encore des préoccupations économiques passent avant les besoins des usagers : « Cela coûte combien ? demande le maire : « il faut voir à quoi cela sert » lui répondent les bibliothécaires et la CFDT »¹⁹⁹.

Néanmoins une seconde annexe ouvrit dans le quartier périphérique de Kellermann en 1973 qui fut beaucoup plus grande que la première tant en termes de superficie qu'en termes de fréquentation. Nous ne nous étendrons pas sur le sujet des annexes, puisqu'il n'est pas rare de les voir se développer à partir des années 1970-1980 dans différentes ville de France.

¹⁹⁷ AP Albert Ronsin, extrait de l'étude prospective sur les bibliothèques menée par Albert Ronsin, février 1965

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ « Bibliothèque de Saint-Roch, à qui appartient-elle ? », *Est Républicain*, 05 août 1983.

Là où Ronsin tenta d'appliquer davantage son projet de bibliothèque de secteur fut la centralisation des tâches, dans la lignée de son idée de « service commun ». Pour Saint-Roch par exemple, aucunes tâches de « maintenance » n'avaient lieu à l'annexe, tous les livres étaient catalogués, protégés et estampillés à la bibliothèque centrale.

« Reliure : 950 volumes ont été reliés en 1964 (720 en 1963, 576 en 1962). Ce chiffre important est dû à la préparation des ouvrages pour l'Annexe de Saint-Roch »²⁰⁰.

Les bibliothécaires en place dans l'annexe pouvaient donc ainsi occuper leur temps au service du public uniquement. Cette situation était rendue possible par la présence d'un atelier d'imprimerie et de reliure au sein même de la bibliothèque, ce que préconisait également Ronsin dans sa théorie du secteur. Nous voyons donc qu'à son niveau le conservateur déodatien a tenté d'appliquer à Saint-Dié ses idées et, pour conclure avec les annexes, il resta sur un échec concernant les dépôts qu'il aurait souhaité faire dans les hôpitaux ou les prisons, alors même que les responsables de ces institutions étaient favorables à l'accueil des petites annexes dans leur établissement :

« M. BANDELIER signale qu'il est très intéressé par la question d'une annexe qu'il souhaiterait voir marcher à l'hôpital de Gérardmer. L'aide et les conseils de techniciens lui permettraient de lancer une bibliothèque qui donnerait une distraction aux malades et aux vieillards »²⁰¹.

Ce fut notamment l'une des raisons pour lesquelles Albert Ronsin n'eut de cesse de réclamer à la municipalité le financement d'un bibliobus urbain. Nous arrivons là au dernier élément au niveau du secteur, achevant le maillage du territoire. Compte tenu des perspectives d'évolution démographique en Déodatie, le conservateur de la bibliothèque ne juge pas nécessaire la construction d'une troisième annexe. « Cependant, dans notre ville, il existe de nombreux îlots de population de 300 à 2.000 habitants, fort éloignés du centre ville ou des quartiers pourvus de bibliothèques annexes. Dans ces quartiers n'existe aucun équipement culturel. De plus, malgré le succès des sections jeunesse de nos bibliothèques,

²⁰⁰ Rapport d'activité de la BM de Saint-Dié, 1964.

²⁰¹ AP Albert Ronsin, Compte rendu de la réunion de la commission d'aménagement du 2 mars 1965

nombreux sont les enfants qui ne peuvent prendre contact avec le livre qu'au travers de bibliothèques de classe insuffisamment fournies²⁰². Le projet de bibliobus aurait donc pour mission de desservir à la fois les petits quartiers et les groupes scolaires. Pour définir davantage ce bibliobus souhaité, nous pouvons dire qu'il devrait être de grande capacité, de 2.500 à 3.000 ouvrages, desservant une douzaine de points d'arrêt. Au niveau logistique, le bibliobus apparaissait comme une évidence, puisqu'Albert Ronsin avait prévu lors de la construction de la seconde annexe d'aménager en sous-sol un espace de 350 m² destiné à devenir le magasin à livres – contenant au minimum 10.000 livres prélevés des collections des différentes bibliothèques de la ville – et le lieu de chargement du futur bibliobus. Une fois encore cela a un coût, 263.000 francs. L'État soutenait néanmoins ces initiatives en proposant une subvention de 50%. Cette proposition de bibliobus fut pour Ronsin la manière la plus économique de mettre la culture à disposition de tous. Il lutta d'ailleurs en vain pour obtenir son bibliobus.

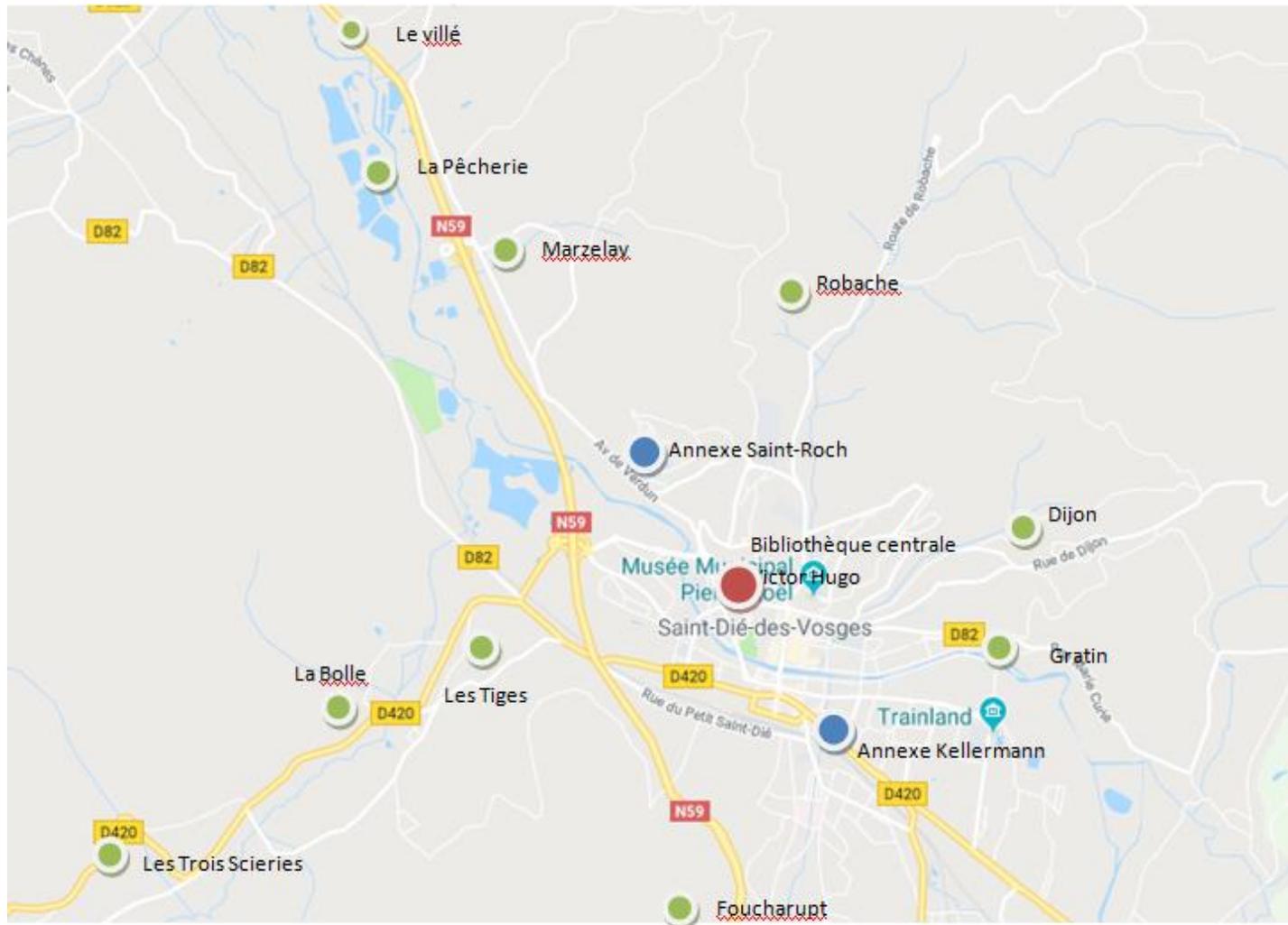
« Le principe de la desserte des hameaux et quartiers éloignés et des groupes scolaires ayant été admis dès 1967, lors de l'établissement du plan de construction de l'annexe Kellermann (puisqu'il a motivé la création d'un sous-sol aménagé), il se sera écoulé un délai de 13 à 14 ans entre cette première décision et son application. [...] il paraît maintenant opportun de lancer l'opération « Bibliobus » et d'en informer la population.²⁰³ »

Malheureusement celui-ci n'arriva jamais. Pour résumer son application au niveau local nous avons tenté de schématiser par une carte le projet.

²⁰² AP Albert Ronsin, Rapport a Monsieur le Maire de la ville de Saint-Dié sur la nécessité d'étendre le réseau des bibliothèques municipales par le moyen d'un bibliobus, daté du 14 septembre 1976.

²⁰³ *Ibid.*

Bibliothèque centrale  Annexes  Points de desserte du futur bibliobus 



Cette carte illustre tout d'abord que parmi les points éventuels de desserte (points verts), certains sont très éloignés du centre ville et des bibliothèques qu'il abrite.

« Si l'on considère la structure d'habitation de Saint-Dié, on s'aperçoit que la ville occupe une superficie de 4.425 ha. 50% de la population vit dans un carré de 1km x 1km. 50% dans une zone située de 1km 5000 à 8 km du centre »²⁰⁴.

Avec le bibliobus, Albert Ronsin veut atteindre, entre autre, ce que l'on appelle aujourd'hui les publics empêchés. Dans le cas présent ce public est essentiellement composé de personnes âgées ne pouvant se déplacer à la bibliothèque du centre-ville, alors même que les retraités représentent environ 20%²⁰⁵ des emprunteurs. Albert Ronsin peut en être sûr, ce public participerait à la réussite du bibliobus. Dans une logique moderniste, la seconde part de la population à toucher serait ceux qui ne lisent pas et ne prennent pas le temps de venir à la bibliothèque. Dans un milieu rural comme celui des Vosges, ce sont notamment les agriculteurs que Ronsin aimerait sensibiliser à la lecture, tranche de la population ne représente même pas 1%²⁰⁶ des utilisateurs des bibliothèques déodatennes.

Albert Ronsin était probablement rassuré de l'intérêt porté à la lecture de la population, par le nombre d'inscrits à la bibliothèque centrale et dans les annexes, correspondant à 20%²⁰⁷ de la population, ce qui est un pourcentage plus qu'honorable. Il faut également rappeler que Ronsin insiste et multiplie les demandes d'expériences de bibliothèque de secteur, notamment dans la seconde moitié des années 1970, moment où le comité régional des affaires culturelles commence à s'intéresser de très près au projet de bibliothèque de secteur. Malgré un contexte et des statistiques favorables, notre conservateur déodatien n'obtiendra pas gain de cause et ne pourra jamais tenter l'expérience du bibliobus, bien qu'il ait pu améliorer davantage le développement de la lecture publique en Déodatie. Il n'en reste pas moins que le laboratoire qu'a été Saint-Dié a permis de grandes avancées dans le monde des bibliothèques ce qui valut à la ville d'être admirée et/ou jalouée par des bibliothèques de tous horizons.

²⁰⁴ AP Albert Ronsin, Rapport technique à Monsieur le directeur du livre sur la nécessité de mettre en service un bibliobus urbain à Saint-Dié, daté du 20 janvier 1977.

²⁰⁵ Rapports d'activités de la BM de Saint-Dié 1967, 1972, 1977.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ AP Albert Ronsin, Rapport technique à Monsieur le directeur du livre, *ibid.*

2.3 Une réussite ?

Il n'est pas surprenant d'annoncer que la médiathèque de Saint-Dié fut, par ces résultats et ces innovations durant de nombreuses années, considérée comme l'une des premières bibliothèques de France. Il convient d'abord de regarder les effets entraînés par les différentes améliorations mises en place par Albert Ronsin. Nous avons réalisé à partir des rapports d'activité le tableau²⁰⁸ comparatif suivant :

Bibliothèque centrale + Annexe	1964	1972	1980
Accroissement des collections			
Livres	+ 3.326	+ 5.713	+ 1.374
Disques	+ 600	+ 477
Périodiques	+ 60
Diapositives (séries)	+ 154
TOTAL	+ 3 326	+ 6.373	+ 2.005
Nombres de documents conservés			
Livres	77.046	117.000	153.000
Disques	0	3 296	7.378
Périodiques	...	326	406
Diapositives	0	10.399	28.796
TOTAL	89.046	131 021	189 580

²⁰⁸ D'autres tableaux plus précis ont été réalisés par Laurent Ronsin pour son mémoire de recherche à l'ENSB, dont nous permettons d'en mettre quelques uns en annexe.

Prêt à domicile			
Livres	49.840	150.618	183.168
Disques	0	13.376	19.670
Diapositives	0	3.440
TOTAL	49.840	163.994	206.278
Nombre d'abonnés			
Adultes	595	2.885	2.902
Jeunes	597	2.392	5.117
TOTAL	1.192	5.277	8.019

L'année 1964 correspond à «l'ancien temps», rien n'est encore créé et les conditions n'ont que très peu évolué depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. L'année 1972, en revanche est la première étape dans les améliorations proposées par Ronsin, avec une nouvelle bibliothèque centrale sortie de terre, abritant depuis 1968 une discothèque ainsi qu'une première annexe. Pour finir, l'année 1980 correspond à la fin des dernières grandes améliorations, pourvue d'une seconde annexe fonctionnelle depuis sept ans et une bibliothèque centrale ayant subi des travaux d'agrandissement en 1977, profitant de la création d'un musée qui lui est mitoyen.

Au vu de ce tableau nous pouvons donc dire que sous la direction d'Albert Ronsin, et en moins de vingt ans, la bibliothèque municipale de Saint-Dié a plus que doublé ses collections et a augmenté le nombre de ses abonnés de 85%. Nous observons que la place de la lecture enfantine a pris le pas sur la lecture adulte, cette situation étant notamment le fait des annexes. La théorie avancée par Albert Ronsin, selon laquelle la jeune population souhaitait lire mais ne pouvant se déplacer loin de chez elle, est vérifiée. L'attraction des annexes de la part des enfants le prouve, si nous prenons par exemple l'année 1972 :

« A Saint-Dié, le jeune public n'a pas été oublié puisque outre l'importante section qui lui est réservée à la centrale, les deux annexes de

quartier comptent 1.900 enfants sur les 2.300 inscrits, ce qui démontre l'attrait exercé par les bibliothèques sur les enfants »²⁰⁹.

Le rayon d'action est également plus important dans la mesure où Albert Ronsin a eut la chance de s'établir dans un département où régnait un certain vide culturel. Par conséquent il était plus facile pour lui d'une part, d'imposer ses idées et d'autre part d'attirer la population environnante qui n'avait pas d'équivalent proche de chez elle. Cette situation témoigne « du rayonnement intellectuel de l'établissement qui n'a pas d'équivalent dans un rayon de 60 à 90 km... »²¹⁰. D'autant plus que les statistiques confirment ce constat : en 1966, 17 % des usagers n'habitaient pas Saint-Dié, ils étaient 23 % en 1970, 34 % en 1974, 42 % en 1978²¹¹.

Cependant le succès n'est pas venu seul et Albert Ronsin sur ce point était très en avance, pensant son institution culturelle comme une entreprise. Pour attirer la population dans son enseigne, il faut passer par les médias et faire ni plus ni moins de la publicité pour les potentiels usagers. C'est ainsi que quatre années après la construction de la nouvelle bibliothèque, en 1970, les déodatien virent apparaître un nouveau mensuel des activités culturelles, distractives et sportives de la ville: « Regards ». Il connut plusieurs évolutions dans son format – trois pour être précis – qui à chaque fois l'amenait à se concentrer uniquement sur les actualités et activités de la bibliothèque et du musée. Albert Ronsin qui a dirigé les deux institutions était le directeur de publication de cette revue qui était imprimée par l'atelier d'imprimerie de la bibliothèque. Ce mensuel perdura jusqu'en 1991, après plus de deux cent numéros, tirés chacun entre 3.000 et 6.000 exemplaires. Néanmoins tout le monde ne fut pas en accord avec ce magazine dont certains s'interrogent « le Regard spécial bibliothèque sert-il les intérêts des Déodatien ou la gloire de M. Ronsin ?²¹² ». S'il est vrai que de nombreux articles sont écrits par le conservateur, il n'est néanmoins pas le seul. Tous les membres de la bibliothèque, les érudits locaux et les associations peuvent proposer des articles en lien avec la bibliothèque, le musée ou l'histoire locale à travers les fonds conservés à la médiathèque. Si nous avons déjà dit qu'Albert Ronsin centralisait la culture à Saint-Dié,

²⁰⁹ Ronsin Laurent, *La médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges*, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, Villeurbanne, 1982.

²¹⁰ « Vie culturelle », *Est Républicain*, 8 novembre 1984.

²¹¹ Ronsin Laurent, *ibid.*

²¹² « Un livre de suggestions à la bibliothèque municipale », *Est Républicain*, 25 août 1983.

il en va de même pour la bibliothèque qui devient l'abri de nombreuses associations qui évoluent en son sein.

« Outre la Société Philomatique, dont nous avons évoqué l'installation du siège dans les locaux de la bibliothèque dès 1960, nous trouvons le Centre Culturel Communal, qui s'établit dans le bâtiment depuis les transformations en 1977. Le club de poésie Yvan Goll - du nom d'une poète-écrivain à grand renom en Allemagne - né à Saint-Dié, et le Club Confrontation dont l'objet est d'engager un débat entre une personnalité invitée et ses auditeurs »²¹³.

Une fois encore à travers cet exemple nous voyons l'activité culturelle de la ville centrée sur la bibliothèque. Avec Ronsin la médiathèque devient un réel pôle culturel et si certaines de ses idées n'avaient rien de révolutionnaire nous sommes obligés de reconnaître qu'il fut en avance sur certains points. Actuellement les médiathèques aspirent à approfondir leur fonction nouvelle en ouvrant leurs portes à davantage de média, mais elles perdent, dans le même temps, leur caractère de pôles culturels. Pour renforcer ce dernier point, Albert Ronsin est allé au devant d'artistes, d'écrivains, d'associations afin qu'ils évoluent, voire même qu'ils enrichissent les fonds d'une institution qui était alors plus qu'une bibliothèque. Nous avons ici l'image la plus représentative de la culture pour tous prônée par les modernistes proches de Ronsin.

Toute cette effervescence culturelle et intellectuelle porta ses fruits puisque la médiathèque de Saint-Dié s'est souvent classée en première position des bibliothèques sur bien des aspects et notamment le taux de prêt de livres.

« La bibliothèque Saint-Dié prête 3,2 fois plus de livres que la moyenne générale des bibliothèques française qui était, en 1979, de 2,16 livres par an et par habitant »²¹⁴.

En 1979, la médiathèque avait prêté 7,02 livres par an et par habitant. Cette « suprématie » déodatienne dura au moins tout au long des années 1970, avant d'être rattrapée au fur et à mesure par d'autres bibliothèques. Il ne faut pas non plus embellir ces résultats car la ville de Saint-Dié n'était pas la seule à obtenir ce même succès. Des villes de taille moyenne comme Libourne ou Tours connaissent également un développement de la lecture publique très

²¹³ Ronsin Laurent, *op.cit.*

²¹⁴ *Ibid.*

appréciable. Rappelons d'ailleurs que la bibliothèque de Tours fut un modèle pour Albert Ronsin. Il n'en reste pas moins qu'il faudrait étudier l'histoire de ces autres bibliothèques afin de voir par quel processus sont-elles devenues le fleuron des bibliothèques françaises.

Face à cette réussite deux attitudes ont pu être repérées. Premièrement s'est développée une forme de mépris ou de jalousie vis-à-vis de ces petites bibliothèques de province.

« Cela n'a rien d'étonnant, s'esclaffèrent les Parisiens à qui je fis part de cette étonnante performance, on doit tellement s'ennuyer dans ce coin perdu des Vosges ! »²¹⁵.

Or ces bibliothèques avaient seulement réussi à mettre en œuvre un cercle vertueux débutant par une diversification des média qui entraîne un intérêt de plus en plus fort de la part du public, incitant à investir davantage, et à attirer de nouveaux usagers venant de plus en plus loin. Ce cercle vertueux de la lecture publique avait cependant deux inconvénients, d'une part le patrimoine est laissé de côté et d'autre part l'augmentation des investissements n'était jamais infinie ayant pour effet de ralentir voir de cesser le développement d'une médiathèque. C'est peut-être également la raison pour laquelle le succès de Saint-Dié a d'autant plus été admiré car la commune a réussi à développer la lecture publique avec des financements modestes mais avec le soutien de l'État.

C'était davantage une vague d'admiration qui allait se déverser sur Saint-Dié, dont la bibliothèque aller devenir une source d'inspiration. Par conséquent la médiathèque va d'ailleurs devenir le centre d'accueil de nombreux stagiaires.

« Le rôle que joue notre bibliothèque en matière de formation professionnelle : 15 stagiaires français et africains pendant 3 à 4 semaines en 1970, 33 stagiaires pendant 1 à 6 semaines en 1971, visites techniques de plusieurs dizaines d'élus, de fonctionnaires municipaux, d'animateurs culturels, de bibliothécaires chaque année, dépasse incontestablement le simple cadre de notre ville »²¹⁶.

Ce rôle de formation est essentiel dans l'esprit de Ronsin pour faire avancer ses idées. Ces stages sont d'ailleurs à mettre en parallèle des cours qu'il dispensait à

²¹⁵ Herbay Janine « Trop de français lisent trop peu », *La Vie Française*, 16 décembre 1966.

²¹⁶ AP Albert Ronsin, *Aide mémoire pour demander le classement de la bibliothèque municipale de Saint-Dié*, 23 mars 1972.

l'ENSB et ses missions d'expertise à l'étranger. Rappelons qu'au retour de sa mission à Madagascar – durant laquelle il avait tenté d'appliquer les préceptes de la bibliothèque de secteur – il avait accueilli à Saint-Dié un bibliothécaire malgache afin de le former à la vision moderniste de la lecture publique. Pour conclure, nous laissons la parole au fils de notre moderniste, Laurent Ronsin :

« Malheureusement, malgré les résultats obtenus à Saint-Dié, trop nombreux sont les bibliothécaires qui restent sceptiques ou attentistes ou qui ne partagent pas ces conceptions- qui sont pourtant loin d'être révolutionnaires- sur la lecture publique. [...] L'exemple de Saint-Dié ne devrait pas rester unique : les résultats obtenus dans de nombreuses autres villes depuis quelques années montrent que certaines municipalités consacrent des efforts pour développer l'activité de leur bibliothèques que ; à chaque fois ceux-ci ont été récompensés. [...] Lorsque la France entière, villes et campagnes, sera correctement alimentée par un réseau de lecture publique, Saint-Dié sera banalisée : le but poursuivi par son bibliothécaire sera alors atteint : l'exemple de Saint-Dié ne sera plus qu'une référence historique »²¹⁷.

²¹⁷ Ronsin Laurent, *op.cit.*

3. L'ÉCHEC DE CE MODELE

La médiathèque de Saint-Dié est effectivement devenue une référence historique mais malheureusement la raison n'était pas celle espérée par Laurent Ronsin. En effet, il nous suffit d'observer l'organisation des bibliothèques aujourd'hui pour se rendre compte que le projet de bibliothèque de secteur n'a pas été adopté. La bibliothèque déodatienne est également devenue une référence historique dans la mesure où elle n'a pas su conserver son statut et son prestige une fois le départ d'Albert Ronsin. À partir de la fin des années 1980, début des années 1990, la bibliothèque est entrée dans un cycle de déclin.

« Le tassement et la stagnation des résultats ces dernières années prouvent que la bibliothèque municipale semble avoir atteint son rendement et son efficacité maximum dans les structures dont elle dispose actuellement [...] ce qui tend à démontrer que la bibliothèque a touché, au moins au centre ville, pratiquement tous les usagers potentiels ? Partant de cette constatation, la bibliothèque peut-elle encore accroître son audience auprès du public déodatien ? »²¹⁸

Cette période nous amenant au-delà des limites temporelles que nous nous étions fixées et vers des considérations qui ne sont pas les nôtres, nous ne détaillerons pas ce déclin mais nous tenterons néanmoins de trouver des explications à l'échec d'Albert Ronsin de faire appliquer ses théories au niveau national. Malgré des soutiens réguliers de la part d'administrations territoriales telles que le département ou la région jamais, le conservateur de la bibliothèque déodatienne ne parviendra à faire appliquer son projet en Lorraine ou ailleurs. Cet avortement des utopies sectoristes est notamment dû à la ferveur des antagonistes au projet de bibliothèques de secteurs qui ont su adapter leur vision municipaliste à la politique menée par l'État, ce dernier se voulant de plus en plus décentralisateur.

²¹⁸ Ronsin Laurent, *op.cit.*

3.1 Non acceptation par les institutions centrales

La première raison de l'échec de la bibliothèque de secteur est que le pouvoir central n'a jamais soutenu ce projet. Si les théories d'Albert Ronsin ont pu être soutenues à l'A.B.F. ou par le parti socialiste, elles ne furent en revanche jamais acceptées par la Direction du Livre ou par quiconque au Ministère de la culture. Un des motifs de ce refus fut que dans son projet Albert Ronsin prévoyait des bibliobus pour chaque secteur aussi bien dans les quartiers urbains que dans les campagnes or l'État français, à travers les B.C.P., avait énormément investi pour tenter de résoudre le problème de la lecture publique rurale.

« Notons pour information que la lecture publique à Saint-Dié mobilise trois fois plus de personnel pour desservir 25.000 habitants théorique que la BCP des Vosges qui doit en desservir 300.000 »²¹⁹.

En effet, la B.C.P. des Vosges doit desservir l'ensemble du département avec deux véhicules et six personnes alors même qu'Albert Ronsin estimait que pour un fonctionnement correct de ce service il serait nécessaire de pourvoir quarante bibliobus et 100 employés (1 pour 3000 habitants)²²⁰. Tout le monde est conscient qu'arriver à cette situation est impossible, néanmoins l'État ne peut pas se permettre de stopper l'activité des B.C.P. Lorsqu'Albert Ronsin commence à être réellement écouté par le milieu politique – au milieu des années 1970 – les B.C.P. ont déjà trente ans d'existence, trente années durant lesquelles l'État n'a cessé d'investir. Cependant l'État n'avait pas les moyens d'un investissement important et n'aurait donc pas pu soutenir les ambitions des sectoristes dont la nouvelle organisation était chiffrée à 300 millions de francs par an pour un projet s'étalant sur trente ans.

« Cette demande est refusé par le Direction du Livre pour la raison qu'une telle expérience ne s'inscrit pas dans le cadre légal et ne correspond pas à la politique suivie par l'État [...] Dans le même temps, le Conseil général des Vosges était invité de façon pressante à prendre une part importante dans le financement de la

²¹⁹ Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *op.cit.*

²²⁰ *Ibid.*

construction de nouveaux locaux de la B.C.P., « service entièrement à la charge de l'État » selon la loi... »²²¹.

Nous pouvons anticiper sur les événements en remarquant que la demande de participation au Conseil Général laisse présager les lois de décentralisation. Pour en revenir à la bibliothèque de secteur, nous pouvons dire que le problème majeur des sectoristes a été la lenteur de leur développement. Ils ont tenté des expériences afin de convaincre les hommes politiques au même moment où le modèle mis en place dès 1945 continuait à se développer. Or accepter le projet de bibliothèque de secteur revenait à accepter de tout restructurer sans certitude de réussite. Le moment où les théories de Ronsin étaient les plus abouties correspond également au point de non retour de la politique de lecture publique mise en place par l'État. Le temps a donc été l'ennemi principal des sectoristes.

Parallèlement au déroulement des événements, l'économie de la France a été fluctuante notamment au milieu des années 1970 – moment d'apogée de la bibliothèque de secteur – ce qui a incité l'État à se concentrer sur le domaine économique plutôt que sur le domaine culturel. Une analyse davantage politico-économique fut faite par le parti communiste lors des réunions régionales de la culture de Saint-Dié :

« Il y a une politique giscardienne de la lecture publique, dont les effets n'ont pas manqué de se faire sentir dès la venue au pouvoir de Giscard d'Estaing.

Le budget 1975 consacrait déjà l'abandon de plan de développement de 1967. Le budget 1976 confirme cet abandon et instaure une véritable régression de la lecture publique en France. Tout indique que le pouvoir a l'intention de persévérer dans cette voie en 1977»²²².

Cette information est à prendre avec prudence car les budgets alloués à la Direction ont peut-être diminué. Il n'en reste pas moins que dans le cadre de la planification les années 1971-1975, correspondant au sixième plan, sont les premières à faire la part belle aux bibliothèques. En effet les subventions annuelles accordées pour le fonctionnement des bibliothèques passent durant ces années de

²²¹ Ronsin Albert, *op.cit.*

²²² « Pour une politique nationale de la lecture publique et des bibliothèques », *Cahiers du communisme*, février 1977.

10.500.000 francs à 33.000.000 francs²²³. Ce sixième plan prévoyait également le classement de bibliothèque afin d'obtenir au final 125 bibliothèques municipales classées. Cet objectif de la planification mêlé aux excellents résultats de la médiathèque de Saint-Dié avait fait espérer à Albert Ronsin le classement de sa bibliothèque. En effet, en 1972 le conservateur déodatien a demandé officiellement le classement de la médiathèque.

« La commission Bibliothèques et Lecture Publique que a travaillé en vue de la préparation du VI^e Plan à prévu le classement des Bibliothèques Municipales dans toutes les villes de plus de 80.000 habitant, les agglomérations de 100.000 et « d'au moins une dans chaque département qui ne compte pas de bibliothèque classée soit 46 » ; or notre département ne possède encore aucune bibliothèque classée »²²⁴.

Dorénavant la conservation de fonds d'Etat et la richesse des fonds anciens ne sont plus les seuls critères de classement, le Ministère de l'Education Nationale et la Direction des bibliothèques souhaitent également prendre en compte l'activité de la bibliothèque et son rayonnement sur le territoire. La ville de Saint-Dié n'a ménagé ni ses efforts ni son argent pour assurer le développement de la lecture publique. Elle a dépensé en 1971 environ 350.000 francs²²⁵ pour assurer le fonctionnement du service bibliothèque. Malheureusement cette demande ne va pas aboutir et l'année 1972 a été la dernière année où une bibliothèque municipale fut classée.

« La richesse, la vitalité et le remarquable rayonnement de l'établissement que vous dirigez et animez, me sont bien connus, ce sont là des critères que je souhaite prendre, désormais, au premier chef en considération pour le classement d'une bibliothèque. Cependant, comme vous le savez, le personnel scientifique d'une bibliothèque municipale classée se recrute dans le corps du personnel d'Etat. Lors du classement, les bibliothécaires en place peuvent, éventuellement, bénéficier d'une mesure d'intégration s'ils répondent à certaines conditions. Dans l'état actuel de la

²²³ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, op.cit., p.224.

²²⁴ AP Albert Ronsin, *Aide mémoire pour demander le classement*, op.cit.

²²⁵ *Ibid.*

réglementation, ce n'est, malheureusement pas le cas. Dans votre intérêt, aussi bien que dans celui de la Lecture publique, je dois donc répondre à la municipalité de Saint-Dié que, dans ces conditions, il me faut surseoir à l'examen de sa demande. Il est évident que le succès de la bibliothèque est dû, pour sa plus grande part, à votre direction. On ne saurait envisager de modifier sans grand dommage la situation présente »²²⁶.

Lorsqu'une bibliothèque est classée, les membres de son personnel appartenant au cadre scientifique, si leur niveau de diplôme le permet, deviennent du personnel d'Etat, au cas contraire des cadres d'Etat sont imposés. Or, à Saint-Dié, Albert Ronsin n'est titulaire que du CAFB, ce qui ne suffisait pas pour devenir personnel d'Etat. Ce reproche de l'insuffisance de ses diplômes universitaires va lui faire stopper ses activités d'enseignement à l'ENSB. Le refus de classement de la bibliothèque déodatienne fut l'un des plus grands regrets de Ronsin et de la municipalité.

« Cette raison ne paraît pas évidente à des élus informés des projets annoncés dans le texte du VI^o Plan, qui entendent parler de leur bibliothèque dans toutes leurs rencontres avec des collègues en France, qui reçoivent constamment des demandes de renseignements ou de visite concernant leur bibliothèque »²²⁷.

Ce désaveu laisse pressentir que l'État n'a pas l'intention de suivre le modèle proposé par Albert Ronsin dont la preuve de réussite réside dans la bibliothèque à laquelle la Direction vient de refuser le classement. Ce désaveu va être croissant au fur et à mesure que les sectoristes vont refuser d'occuper des postes à la Direction au profit des municipalistes. Pour Albert Ronsin, ces derniers sont d'ailleurs les responsables de son échec.

« Les cryptocommunistes bien dans la place et les seuls capables de parler technique aux politiques eurent tôt fait d'étouffer toute velléité de réforme : ils avaient leur vérité, celle des mini-bibliothèques en campagne et des forteresses dans les villes »²²⁸.

²²⁶ AP Albert Ronsin, Lettre de Etienne Dennery, datée du 31 juillet 1972.

²²⁷ AP Albert Ronsin, Lettre à Maurice Caillet, inspecteur général des bibliothèques, datée du 10 octobre 1972.

²²⁸ Ronsin Albert, « l'amour du métier », *Médiathèques publiques*, n°71-72, 1988

Comme nous l'expliquerons dans la partie suivante, cette attaque est directement adressée aux dirigeants des bibliothèques parisiennes qui, selon Ronsin, imposent à la campagne, « au nom de l'indépendance (de qui au fait ?) »²²⁹, leur vision des choses. Cette vision qui met en avant l'autonomie municipale est celle soutenue par la Direction des bibliothèques mais est également celle qui va à l'opposé du projet de Ronsin. Ces accusations d'échec de la bibliothèque de secteur, Albert Ronsin les formule à la fin des années 1980, un peu avant sa retraite et au moment où son projet n'a plus aucune chance d'aboutir. La position de la Direction n'avait cependant pas changé depuis les années 1970. La politique suivie par la Direction était sûrement connue des grandes bibliothèques mais les petites bibliothèques rurales n'étaient que très peu informées des décisions et de la politique adoptée à Paris. Ce faisant les petits villages aux alentours de Saint-Dié ont été dans l'incompréhension la plus totale lorsqu'Albert Ronsin n'avait pu leur apporter l'aide qu'elles demandaient pour se développer.

*« Dans les cantons des 2 villes, la B.C.P. fait des dépôts et cependant cela ne suspend pas les projets de constructions mais les maires ont cru longtemps que leur biblio dépendait de St-Dié et ont demandé 1 assistance technique quasi permanente (plans, équipement, commande de livres) et souhaiteraient être intégrés dans 1 réseau. J'ai dû leur rappeler ce qui est la loi actuelle de l'autonomie »*²³⁰.

Nous voyons ici deux choses : la première est que les B.C.P. ne remplissent pas – ou sont dépassées – par leur rôle de conseillères des bibliothèques rurales et que son activité est insuffisante puisque les petites communes décident malgré tout de créer leur propre bibliothèque. La seconde est que ces communes rurales, sans personnes d'expérimentées pour gérer une future bibliothèque, auraient tendance à adhérer de leur propre chef, sans même le savoir, aux théories de réseau que défendent les sectoristes. Nous avons déjà vu à plusieurs reprises que les communes, le département ou la région ne sont nullement hostiles à la bibliothèque de secteur et sont même prêts à lancer des secteurs d'expérimentation, le seul obstacle à ces tentatives a toujours été l'État et la Direction des bibliothèques qui

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ AP Albert Ronsin, Notes manuscrites prises par Albert Ronsin au cours de la journée d'étude « Des bibliothèques pour la France », Orléans, 19 décembre 1977.

se sont toujours abstenus de soutenir ce projet en refusant de donner des subventions pour des secteurs tests.

Pour résumer ces différents points, nous pouvons dire que le projet de bibliothèque de secteur avait trop tardé avant d'entrer dans le milieu politique ce qui eut pour effet que l'État ne pouvait pas se permettre de revenir sur tout ce qui était établi depuis 1945. A cela s'ajoute les difficultés financières du pays à partir des années 1970 qui auraient affecté une potentielle mise en œuvre du projet, ce dernier nécessitant de gros investissements. Il faut enfin ajouter l'adhésion de la Direction des bibliothèques aux thèses des adversaires des sectoristes dont la vision est plus proche de la politique mise en œuvre par l'État, c'est-à-dire de céder de plus en plus de pouvoir aux collectivités locales.

3.2 Le renouveau du pouvoir local

a) Sectoristes contre municipalistes

« Certains évoqueront le principe de l'autonomie communale. On pourrait répondre que la plupart des bibliothèques ne sont pas des fondations municipales, mais des créations de l'État, confiées aux communes par décret du 8 pluviôse an II »²³¹.

Cette scission entre deux types de pensées résulte du fait qu'Albert Ronsin n'a pas réussi à fédérer autour de ses idées l'ensemble de la profession. En effet, un certain nombre de bibliothécaires ont été des antagonistes à la bibliothèque de secteur. Les principaux opposants à la bibliothèque de secteur n'étaient pas des bibliothécaires traditionnalistes mais des modernistes eux-aussi, ces derniers pensaient qu'une bibliothèque devait garder son autonomie municipale sans que l'État ne vienne imposer une organisation particulière. Or nous avons vu, à travers la description du fonctionnement de la bibliothèque de secteur, que pour Ronsin la seule entité capable d'organiser le développement de la lecture publique est l'État,

²³¹ Pierre Gras. « Pour la nationalisation des bibliothèques municipales ». *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 58, 1968.

qui doit notamment nationaliser une partie du personnel. Cette nationalisation va notamment être l'un des points de discordes entre sectoristes et municipalistes.

« Ajoutons que le Centre de formation professionnelle de Massy nous donnait l'occasion de promouvoir une formation qui s'appuyait sur les acquis antérieurs des bibliothécaires de terrain. [...] pourquoi vouloir être « coiffé » par un conservateur issu de l'ENSB quand on peut acquérir une formation directement opérationnelle ? »²³².

La bibliothèque d'application de Massy a été créée en 1971 d'une part pour être un modèle de bibliothèque publique moderne et d'autre part pour être un centre de formation pour les bibliothécaires titulaires du CAFB. Pour les municipalistes, mieux vaut avoir dans ses rangs un bibliothécaire expérimenté issu de Massy plutôt qu'un diplômé de l'ENSB. Toujours selon les municipalistes, ces derniers préférant le livre au lecteur et munis des connaissances moindres au niveau de la médiation culturelle. Lors de la lecture de ces paroles prononcées par Jacqueline Gascuel, Albert Ronsin s'insurgea :

« A ce propos je lis dans le texte de J. Gascuel que les prof de l'E.N.S.B. ne se risquaient pas à Massy : c'est faux. J'y suis allé deux ou trois années de suite à partir de 1968 et l'on y faisait les exercices pratiques que j'avais donné à préparer plusieurs semaines auparavant »²³³.

Nous pouvons également ajouter qu'une partie des enseignements donnés à l'ENSB par Albert Ronsin portaient sur l'animation en bibliothèque. Probablement y avait-il également de la part des municipalistes le refus d'une certaine élite que représentaient les diplômés de l'ENSB. En effet ceux qui défendent une autonomie municipale sont principalement des bibliothécaires de villes communistes, le plus souvent présentent en banlieue parisienne. Nous pourrions par exemple citer les noms de Jean Tabet officiant à Levallois-Perret, de Jacqueline Gascuel qui fut bibliothécaire à Malakoff ou encore de Gérald Grunberg à Argenteuil. Les sectoristes étaient soutenus par le parti socialiste tandis que les municipalistes étaient assistés par le parti communiste. Plus qu'une divergence sur un mode

²³² Lahary Dominique, « Les bibliothèques de secteur. Secteur, dites-vous ?. Entretien avec Jacqueline Gascuel », *BIBLIOTHÈQUE(s) Revue de l'ABF* n°28, juin 2006.

²³³ Archives Ronsin, Courriel à Dominique Lahary, daté du 3 mai 2006.

d'organisation, nous assistons donc à une réelle opposition entre deux conceptions de la politique de lecture publique. Gérald Grunberg en fait le témoignage :

« Jusqu'en 1981 à peu près, ce que je peux dire est complètement indissociable de mon engagement politique de l'époque »²³⁴.

Albert Ronsin reproche donc aux villes de la « ceinture rouge » de Paris de tout faire pour ne pas aller dans le sens de la bibliothèque de secteur. Une seconde opposition plus large cette fois, entre aussi en jeu, qu'est celle entre Paris et la province. Les bibliothécaires de provinces ont le désavantage d'être loin de la capitale et donc loin du milieu politique et décisionnel. Nous retrouvons d'ailleurs ce reproche du parisiisme lorsque les sectoristes contestent le fonctionnement de l'A.B.F. Il est vrai que les opposants à Albert Ronsin ont occupé des postes dans les organismes de décision tels que la Direction du Livre. Jacqueline Gascuel par exemple fut un temps à la tête du groupe Ile-de-France de l'A.B.F., groupe fut le seul à voter contre la bibliothèque de secteur lors du congrès de Colmar en 1972²³⁵. Par la suite, en 1978, cette même bibliothécaire prit la tête de la section des bibliothèques publiques de l'A.B.F., et y sera remplacée par Gérald Grunberg. Ces présidences de municipalistes au sein de la section des bibliothèques publiques sonnent le chant du cygne du projet de bibliothèque de secteur.

« L'initiative de quelques membres influents qui souhaitaient maintenir un statu quo au nom d'une autonomie communale qu'ils estimaient opportun de préserver dans certaines villes de la banlieue parisienne ; ce faisant, ils alignaient les 38 000 communes de France sur quelques cas particuliers »²³⁶.

Plus que la lutte entre opposants c'est davantage un souci de temporalité qui a causé l'échec des sectoristes car si les municipalistes, assez peu nombreux dans les années 1960, ont pu s'appuyer sur les villes, c'est que les villes elles-mêmes ont développé leur assise au niveau local et national. Il est vrai que le paroxysme du projet de bibliothèques de secteur, nécessitant une recentralisation, concorde avec le moment où les municipalités prennent conscience d'être une entité

²³⁴ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, p.163. Entretien du 24 mars 1997.

²³⁵ Bertrand Anne-Marie, *op.cit.*, p.161.

²³⁶ Ronsin Albert, « Le projet de la médiathèque de secteur en 1983 », *Médiathèques publiques*, n°65-66, janvier-juin 1983.

politique de premier ordre qui a un rôle à jouer et un mot à dire. En effet, le contexte économique (développement du secteur tertiaire), le contexte démographique (urbanisation des périphéries) et le contexte social et politique (rajeunissement des élus locaux) font que la population veut se réapproprier son identité à travers l'échelon local qu'est la ville, le but étant de « réveiller les belles endormies »²³⁷.

Cependant les municipalistes qui veulent garder une autonomie communale pensent que le pouvoir local n'est pas assez fort pour refonder l'organisation nationale dans son ensemble, alors que dans l'esprit des sectoristes, le changement vient de la base – du « secteur » – ce qui est impossible pour les municipalistes conscients de la faiblesse des différents pouvoirs locaux. Jacqueline Gascuel l'exprima d'ailleurs très clairement :

« Pouvions-nous dans les années 1970 espérer réformer ces structures à partir des bibliothèques ? Ne devions-nous pas plutôt y trouver toute notre place... pour devenir « le levain dans la pâte » ? »²³⁸.

Les municipalistes croient donc au pouvoir des municipalités, plus spécifiquement à leur pouvoir local, tandis que les sectoristes qui souhaitent davantage de participation de la part de l'État, espéraient un changement global de l'organisation dont le déclencheur aurait été un développement et des initiatives venant des municipalités elles-mêmes. Dans les deux cas, ce sont les communes qui se trouvent à la base du développement de la lecture publique à la différence près que dans le cas municipaliste, la ville choisit ce qu'elle souhaite développer et avec qui, dans un souci d'autonomie. En revanche pour les sectoristes les municipalités développent leurs institutions culturelles selon un modèle et un personnel en partie imposés par l'État. Il n'est pas étonnant dans ce cas de voir les municipalistes soutenus par les communistes contre une trop grande tutelle étatique.

En somme, l'État a bien compris que pour ne pas perdre trop de sa tutelle il fallait donner plus de pouvoir aux autorités locales. La montée en puissance de ce phénomène de réappropriation du pouvoir local, par les municipalités notamment, va tendre vers les lois de décentralisation au début des années 1980. Ces lois, qui

²³⁷ Lorrain Dominique, « De l'administration républicaine au gouvernement urbain », Sociologie du travail, n°4, 1991, p 463.

²³⁸ Lahary Dominique, *op.cit.*

n'étaient pas destinée en premier lieu aux bibliothèques, vont faire pencher la balance en faveur des municipalistes, signant la fin de tout espoir pour les sectoristes de voir un jour leur projet appliqué, ne serait-ce que dans des régions-test.

b) Le contexte de la décentralisation

La loi de décentralisation votée le 2 mars 1982 modifie en profondeur la tutelle de l'État sur les régions, les départements et les communes. En effet, la redistribution des pouvoirs a fait qu'un certain nombre de compétences, notamment en matière culturelle, sont tombées entre les mains des pouvoirs locaux. Par exemple, en 1986, les B.C.P. jusqu'alors financées par l'État se retrouvent dorénavant à la charge des départements. Ces lois auraient pu être fatales au développement des bibliothèques qui est encore fragile, en raison des retombées économiques.

« C'est le plus sensible. La hausse des prix, les transferts de charges de l'État sur les collectivités locales pèsent lourdement sur le budget, y compris sur le budget culturel. Notre assemblée aura des choix douloureux à faire. D'autre part les impératifs du Plan s'entravent à nos libertés communales, freine aussi notre politique culturelle : dès l'instant que nos initiatives, si valables soient-elles, ne sont pas inscrites au Plan, elles sont gelées »²³⁹.

Nous voyons que les charges qui vont peser, en partie sur les petites municipalités, peuvent être préjudiciables au mouvement de développement de lecture publique. Si ce développement a débuté dans les années 1960, ce n'est que dans les années 1980 qu'il commence à s'appliquer à l'ensemble du territoire français. C'est la raison pour laquelle la Direction du livre a demandé des moratoires afin que la loi ne s'applique pas trop abruptement sur toutes les localités, notamment celles qui étaient alors en train de construire de nouvelles bibliothèques. Ces demandes se conclurent par des échecs mais la Direction a obtenu une augmentation de ses budgets afin de pouvoir soutenir le développement des bibliothèques. Le budget de la lecture publique passe ainsi de 436 millions de

²³⁹ AP Albert Ronsin, Rapport sur le budget de la culture, conseil municipal commission de la culture, 1972.

francs à 2.632 millions²⁴⁰. Un second risque est que les budgets décentralisés ne soient pas utilisés pour les bibliothèques.

« La décentralisation n'est pas automatiquement culturelle. Elle n'a pas encore le réflexe lecture. Lorsque les municipalités ou les régions prennent en charge toutes seules, elles n'ont pas toujours tendance à choisir le livre. Grâce à la technique dite du concours particulier, l'État maîtrise des crédits décentralisés et garantit leur affectation aux bibliothèques »²⁴¹.

À ces difficultés financières s'ajoutent aussi les objectifs et les directives des plans nationaux. En effet, depuis 1946, la politique française est soumise à une planification dont le but est de relever le niveau de vie des français ainsi que de moderniser les différents équipements économiques et culturels. Il faut attendre l'année 1962 et le IV^{ème} plan pour que soit pris en compte les domaines non économiques et notamment la culture. Ce ne fut néanmoins qu'à partir du VI^{ème} plan (1971-1975) que de réels moyens seront mis en place pour la construction, l'équipement et le classement de bibliothèques municipales. Cependant les lois de décentralisation sont décidées dans un contexte qui n'est pas favorable aux communes puisqu'elles s'inscrivent dans le VIII^{ème} plan davantage orienté vers des perspectives économiques – suite à la crise du pétrole – plutôt que vers un développement des équipements culturels. Ces plans seront d'ailleurs régulièrement une excuse pour l'État pour ne pas subventionner des projets culturels. Cette situation se produisit en 1977 lorsque le comité régional des affaires culturelles de Lorraine se proposait de tenter une expérience inspirée de la bibliothèque de secteur.

« A l'heure où l'on parle d'initiatives locales ou régionale, et d'assouplissement de la célèbre centralisation française, les élus et les fonctionnaires lorrains ont apprécié le veto qui était opposé au projet dont ils avaient souhaité faire contribution originale au développement culturel de la Région dont ils ont la charge »²⁴².

²⁴⁰ Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989, p.203.

²⁴¹ « Le service public de la lecture, entretien avec Evelyne Pisier », *Esprit*, Mars-Avril 1991

²⁴² Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *op.cit.*

Cette initiative de la région ne s'inscrivant pas dans la politique suivie par l'État n'a donc pas été retenue au grand regret d'Albert Ronsin. Cependant au niveau culturel, les lois de décentralisation ne sont que l'aboutissement d'un processus engagé dès les années 1960. Comme nous le rappelle Anne-Marie Bertrand²⁴³, sont créés dès 1963 les comités régionaux des affaires culturelles et les trois premières directions régionales des affaires culturelles en 1969. Nous assistons donc à une « régionalisation », étape avant coureuse de la décentralisation. Ces évolutions ne sont pas pour plaire à tous, si l'on en croit le témoignage de Pierre Gras, la Direction du livre ne semble pas totalement accepter de perdre des prérogatives :

« J'ajoute une dernière remarque : la Direction semble vouloir ne pas connaître les Régions qui, cependant, prennent corps peu à peu. Résultat, ici en Bourgogne, un organisme privé, l'Association bourguignonne culturelle, a demandé à la Région un crédit pour créer un réseau de bibliothèques dans la région ! »²⁴⁴

Nous pouvons ici faire un parallèle avec la situation d'après-guerre où des organismes privés tentent de compenser les lacunes de l'État et des communes. Ce sont d'ailleurs ces dernières qui sont les principales responsables de ce retard pour les sectoristes d'où leur réticence à la décentralisation : « Le demande de culture sous toutes ses formes ne représente nulle part l'exigence de la majorité des habitants [...] D'où le danger de la décentralisation dans le domaine culturel »²⁴⁵. L'un des principaux problèmes, à notre sens, de la décentralisation pour les bibliothèques municipales est que ces lois ont fait l'objet d'une application trop brutale pour les communes. Une régionalisation était déjà en cours sans qu'aucun mouvement ne se soit réellement mis en place vis-à-vis des municipalités. Une décentralisation progressive aurait peut-être pu aider les villes à mieux se préparer à acquérir ces compétences. Pour reprendre l'exemple de la bibliothèque de secteur à la fin des années 1960, les municipalités aux alentours de Saint-Dié n'étaient pas contre consacrer davantage de leur budget aux bibliothèques.

²⁴³ Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999, p193.

²⁴⁴ AP Albert Ronsin, Lettre de Pierre Gras au conservateur de la BM de Bourges, datée du 19 décembre 1974.

²⁴⁵ Bouvy Michel, « Réflexions en forme de journal », *Médiathèques publiques*, n°61.

« M. Ronsin est fermement décidé à tenter l'expérience dans quelques années en demandant la participation des communes et du Conseil général des Vosges. Signe encourageant, lors d'une réunion avec plusieurs maires de l'arrondissement de Saint-Dié, la plupart d'entre eux n'étaient pas hostiles à consacrer 1% de leur budget aux bibliothèques »²⁴⁶.

Le projet de bibliothèque de secteur avait cet avantage de former avant l'heure des communautés de communes ou plus exactement des syndicats intercommunaux, pour reprendre les termes d'Albert Ronsin. Ce regroupement de communes aurait facilité la décentralisation car le transfert de compétence et de budget auraient été moins morcelés. Au moment de ces lois, la France comptait plus de 36.500 communes tandis que des pays voisins comme l'Espagne ou l'Italie n'en comptaient que 8.000. D'autant plus que le respect des blocs de compétences n'était pas entièrement respecté puisque chaque entité – Etat, région, département, commune – pouvait intervenir à tous les niveaux. La France se retrouve alors dans un désordre organisationnel qui n'est plus compatible avec l'idée très structurée de la bibliothèque de secteur.

Cependant si la décentralisation signe la fin des espoirs des sectoristes, c'est également elle qui va permettre le développement de la clé de voûte de la bibliothèque de secteur : le réseau. En effet le syndicat intercommunal prévu pour gérer une bibliothèque de secteur est une amorce à l'intercommunalité qui commença à se mettre en place dans les années 1970 et qui connut un essor véritable avec la loi Chevènement de 1999²⁴⁷. « Enfin les lois successives de réforme territoriale adoptées entre 2010 et 2015 [...] ont permis d'achever la carte intercommunale »²⁴⁸. Les idées utopiques d'Albert Ronsin peuvent être considérées aujourd'hui comme démodées mais elles demeurent annonciatrices dans le sens où l'on commence seulement à les mettre en application. Pour rester à Saint-Dié il faut attendre l'année 2018 pour que se mette en place un réseau avec les bibliothèques de cinq municipalités, ce qu'espérait Ronsin depuis le milieu des années 1960.

²⁴⁶ Michel Valton, [st], *L'Est Républicain*, 12 janvier 1969.

²⁴⁷ Loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

²⁴⁸ Lahary Dominique, « Les bibliothèques en pleine réforme territoriale », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°12, 2017.

CONCLUSION

Si nous avons présenté l'Albert Ronsin bibliothécaire, nous avons vu que notre déodatien possédait de multiples facettes qu'ils seraient intéressant d'étudier à leur tour afin de brosser le portrait complet d'une personnalité ayant beaucoup fait pour l'histoire du livre et des bibliothèques.

Cette étude nous a permis de présenter, à travers ses yeux de moderniste, le tournant qu'ont été les décennies 1960-1980 dans l'histoire des bibliothèques. Nous pouvons en effet attester d'un réel développement des bibliothèques et de la lecture publique, le milieu des bibliothécaires est davantage professionnaliser et sensibiliser à des thématiques nouvelles telles que les animations en bibliothèques ou encore la diversification des supports de la connaissance. Cette sensibilisation n'a été possible que par le combat de personnalités fortes, à l'image de notre déodatien Albert Ronsin, qui ont tenté par tous les moyens de faire ouvrir les yeux aux décideurs sur la situation catastrophique de la lecture publique en France au sortir de la Seconde Guerre Mondiale.

Des villes, même de taille moyenne comme celle de Saint-Dié-des-Vosges, ont réussi le pari de rendre accessible au plus grand nombre la lecture et la culture. La bibliothèque déodatienne est la parfaite illustration de la définition que donne le manifeste de l'Unesco en 1972²⁴⁹ :

« Elle illustre la foi de la démocratie en l'éducation pour tous et à tout âge, ainsi qu'en l'aptitude de chacun à apprécier les réalisations de l'humanité dans le domaine de la culture et du savoir [...].

Elle est le principal moyen de donner à tous libre accès au trésor des pensées et des idées humaines et aux créations de l'imagination de l'homme ».

Cependant deux bémols sont néanmoins à ajouter. Premièrement la confusion faite entre lecture publique et bibliothèque publique amène à une grave erreur, qui est de considérer uniquement les bibliothèques comme vectrices de développement de la lecture publique. Ne sont donc pas pris en compte des

²⁴⁹ *Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques*, XXVI, 1972, p. 129-131.

organismes tels que les librairies, écartées – même par les modernistes – des différents projets d'enrichissement du schéma organisationnel de la lecture publique. Deuxièmement, il ne faut pas idéaliser ce phénomène de modernisation des bibliothèques, nous en voulons pour preuve ce témoignage d'Albert Ronsin : « Mon fils qui a trouvé à 25 ans de distance à Sarreguemines à peu près la situation qui était celle de Saint-Dié en 1960 »²⁵⁰. Le développement n'a donc pas été uniforme sur l'ensemble du territoire.

Force est de constater qu'un phénomène a été enclenché par des bibliothécaires promoteurs d'idées nouvelles, nous entendons par là la bibliothèque de secteur. Ce projet imaginé par Albert Ronsin et ses collègues sectoristes trouvant ses racines en Déodatie dès 1965 propose une restructuration complète du schéma organisationnel des bibliothèques. Néanmoins, même si les changements demandés par les sectoristes ne sont pas entièrement novateurs – certains points étant déjà évoqués dans les années d'entre-deux-guerres – aucun ne sera pour autant adopté par l'autorité centrale. Deux visions du développement de la lecture publique se sont fait face pendant plus de vingt ans, jusqu'à ce que les lois de décentralisation viennent mettre un terme à ces débats. Seule la notion de « réseau » est une survivance de la pensée sectoriste. Dominique Lahary a certainement trouvé le principal défaut de la bibliothèque de secteur, « on peut "tendre" à l'égalité, mais pas "l'assurer". Voilà sans doute la véritable défaite des sectoristes²⁵¹ ». Cette théorie est confirmée par Nicole Robine qui affirme qu'au « mythe de la démocratisation culturelle se substitue une sorte d'idéologie de la réussite individuelle. Il ne s'agit plus de promouvoir les classes culturellement défavorisées dans leur ensemble, mais chaque individu »²⁵².

Devons-nous en conclure que les orientations – prétendues modernes – proposées par les sectoristes, les municipalistes ou encore l'État, n'ont en réalité eu pour conséquences que l'échec de la démocratisation culturelle pour laquelle ils s'étrillaient ?

²⁵⁰ Ronsin Albert, « Dossier, Les vingt ans de la bibliothèque municipale de St-Dié », *Bulletins de la Société Philomatique Vosgienne* 114^e année, vol. XCI, Raon-l'Étape, 1988, pages 223-240.

²⁵¹ Lahary Dominique, *La bibliothèque de secteur (1967-1988) : quand s'imaginait un réseau national de lecture publique*, <http://www.lahary.fr/pro/2006/BIBLIOtheques28-secteur.htm>, [consulté le 7 octobre 2017].

²⁵² Robine Nicole, *Lire des livres en France des années 1930 à 2000*, Editions du cercle de la librairie, 2000, p.90.

SOURCES

1. Archives privées d'Albert Ronsin

Comprenant sa correspondance, les originaux de ses articles avec la documentation associée, les documents concernant l'Association des Bibliothécaires de France ainsi que les documents échangés avec la Direction des bibliothèques. Ces archives comprennent également des documents sur ses missions à l'étranger ainsi que sur ses cours dispensés à l'ENSB.

Ces archives sont à cette date (septembre 2018) conservées chez la veuve d'Albert Ronsin mais seront d'ici quelques années déposées dans les fonds de la médiathèque déodatienne.

2. Archives départementales des Vosges :

1361 W : Budgets communaux de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges. 1944-1979

1539 W : Délibérations des conseils municipaux de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges. 1961-1970

BIBLIOGRAPHIE

Monographie :

Association de l'École Nationale supérieure de bibliothécaires, *Les fonds anciens des bibliothèques françaises, journées d'étude Villeurbanne 13,14,15 novembre 1975*, Villeurbanne, Presse de l'École Nationale Supérieure de Bibliothécaires, 1976.

Bach Charles-Henri et Oddon Yvonne, *Le petit guide du bibliothécaire*, Éditions Bourrelier, 1948.

Bertrand Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*, Editions du cercle de la librairie, 1999.

Bertrand Anne-Marie, *Les bibliothèques municipales, enjeux culturels, sociaux, politiques*, Editions du cercle de la librairie, 2002.

Bertrand Anne-Marie, *Lecture publique et territoires, trente ans de mutations en BDP*, Colloque de Montbrison 24 et 25 octobre 2003, Presse de l'Enssib, 2005.

Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2010.

Bouchareb Hind, *La lecture publique en débat (1918-1936)*, sous la direction de Dominique Varry, Enssib- Lyon2, 2016.

Chartier Anne-Marie, Hébrard Jean, *Discours sur la lecture (1880-1890)*, Paris, BPI, 1989.

Hassenforder Jean, *La bibliothèque institution éducative recherche et développement*, Paris, Lecture et bibliothèques, 1972.

Hassenforder Jean, *La lecture en région rurale, goûts et comportements des usagers d'une bibliothèque circulante départementale*, Haute-Vienne, Paris, C.E.E , 1957.

Henriot Gabriel, *La bibliothèque pour tous : Trois conférences sur l'organisation des Petites Bibliothèques Publiques*, Paris, Bibliothèque Forney, 1931.

Les bibliothèques scolaires prescrites par arrêté de son exc. Le ministre de l'instruction publique en date du 1^{er} juin 1862, Paris, Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, octobre 1862.

Lorrain Dominique, « De l'administration républicaine au gouvernement urbain », *Sociologie du travail*, n°4, 1991.

Mémoire pour demain : mélanges offerts à Albert Ronsin, Gérard Thirion, Guy Vaucel, [texte réunis par André Ansroul], Associations des bibliothécaires de France, Nancy, 1995.

Ministère de la culture service des études et recherches, *Pratiques culturelles des français, description socio-démographique, évolution 1973-1981*, Dalloz, 1982.

Ory Pascal, « L'Histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième siècle*, n°16, 1987, pp 67-82.

Ory Pascal, *L'aventure culturelle française (1945-1989)*, Paris, Flammarion, 1989.

Ory Pascal, « Le rôle de l'État : les politiques du livre », dans *Histoire de l'édition française*, t.IV, sous la dir. De Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Fayard, 1992.

Poulain Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, tome IV, Les Bibliothèques au XX^{ème} Siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis-Ed. du Cercle de la Librairie, 1992.

Région Nord-Pas de Calais, *Acte du Colloque Lecture et bibliothèques publiques*, Hénin-Beaumont 20-21 novembre 1981.

Richter Noë, *La lecture & ses institutions 1919-1989*, Editions Plein Chant, 1989.

Richter Noë, *Introduction à l'histoire de la lecture publique*, éditions de la queue du chat, 1995.

Ronsin Laurent, *La médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges*, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, Mémoire DCB, Villeurbanne, 1982.

Robine Nicole, *Lire des livres en France des années 1930 à 2000*, Editions du cercle de la librairie, 2000.

Sandras Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, presse de l'Essib, 2014.

Articles :

Bouvy Michel, « Le système de bibliothèque du Holstein », *Bulletin d'information de l'ABF*, n°52, 1966.

Bouvy Michel, « Réflexions en forme de journal », *Médiathèques publiques*, n°61

Caillet Maurice, « L'inspection générale des bibliothèques », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°12, 1970.

Dennery Etienne, « La Direction des Bibliothèques et de la lecture publique et les bibliothèques de France », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°7, 1973.

Pierre Gras. « Pour la nationalisation des bibliothèques municipales ». *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 58, 1968.

Grolier Georgette et Eric (de), « Bibliobus et bibliothèques régionales », *Revue du livre et des bibliothèques*, juin 1938.

Guérin Edmond, « Les bibliothèques publiques françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°7, 1973

Honoré Suzanne, « Assises Nationales des Bibliothèques (Les) », dans *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°61, 1968.

Lahary Dominique, « Les bibliothèques de secteur. Secteur, dites-vous ?. Entretien avec Jacqueline Gascuel », *BIBLIOTHÈQUE(s) Revue de l'ABF* n°28, juin 2006.

Lahary Dominique, «Les bibliothèques en pleine réforme territoriale », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°12, 2017.

« La lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1968.

« Le service public de la lecture, entretien avec Evelyne Pisier », *Esprit*, Mars-Avril 1991

«Pour une politique nationale de la lecture publique et des bibliothèques », *Cahiers du communisme*, février 1977.

Ronsin Albert « L'amour du métier », *Médiathèques publiques*, n°71-72, 1988.

Ronsin Albert, « La loi sur les bibliothèques : nous attendons un changement de saison », *Médiathèques Publiques*, n°65-66, 1983.

Ronsin Albert, « La rencontre d'Orléans sur les médiathèques publique de secteur », *Médiathèques publiques*, n° 49, 1979.

Ronsin Albert, « Le projet de la médiathèque de secteur en 1983 », *Médiathèques publiques*, n°65-66, janvier-juin 1983.

Ronsin Albert, « La discothèque de la bibliothèque municipale de Saint-Dié », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 1968.

Ronsin Albert, « Dossier, Les vingt ans de la bibliothèque municipale de St-Dié », dans *Bulletins de la Société Philomatique Vosgienne* 114^e année, vol. XCI, Raon-l'Etape, 1988.

Tabet Claudie. « Les Bibliothèques d'un autre type », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, n° 4.

Yvert Louis, « Les statistiques des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°6, 1971.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE D'ALBERT RONSIN	146
ANNEXE 2 : LETTRE DE DEMISSION DE L'ENSB D'ALBERT RONSIN DATEE 14 SEPTEMBRE 1972	163
ANNEXE 3 : LETTRE A RENE FILLET SUR LA REFORME DE L'ABF DATEE DU 17 JUIN 1971	164
ANNEXE 4 : LETTRE DE MICHEL BOUVY SUR LE SERVICE DE LA LECTURE PUBLIQUE DATEE DU 29 AVRIL 1968.....	166
ANNEXE 5 : TABLEAU DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES FRANÇAISES	168
ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE ENVOYE PAR ALBERT RONSIN AUX COMMUNES AUX ALENTOURS DE SAINT-DIE (1965)	169

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE D'ALBERT RONSIN

PUBLICATIONS - CLASSEMENT THEMATIQUE

1956 - 1983

- soulignés : monographies éditées
 * études originales
 - travaux de compilation, préfaces, édition

I. ART ET ARCHEOLOGIE

1.1. Archéologie

- * RONSIN (Albert).- Camp celtique de la Bure. Tête du Villé. Communes de Saint-Dié et d'Hurbache. (Rapport des campagnes de fouilles archéologiques) (Raon-l'Etape, impr. Fetzer), 1965.- 24 cm.
 (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne)
1. 1ère campagne de fouilles. 1964. Introd. d'Albert Ronsin. Rapport de fouilles par Daniel Claude, Albert Ronsin, Claude Metz et Georges Trimouille. 1965.- pp. 61-93, 15 pl. phot. et cartes.
 2. 2° campagne de fouilles. 1965. Prés. par Albert Ronsin. Rapports de fouilles de G. Ironquart, C. Metz et G. Trimouille.- 1966.- pp. 5-57, dess., cartes, 9 pl. phot. n.
- * RONSIN (Albert).- La Roche - siège de Bipierre et ses signes gravés préhistoriques.- Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, t. LXXVII, 1974.- pp. 5-8.

RONSIN(Albert), dir. la public. et introd.: Aspects de la religion celtique et g-allo-romaine dans le Nord-Est de la Gaule, à la lumière des découvertes récentes. Actes de la rencontre archéologique de Saint-Dié-des-Vosges organisée par la Société Philomatique Vosgienne les 7, 8, 9 octobre 1988, en hommage à J.J. Hatt.- Saint-Dié-des-Vosges, Société Philomatique, 1989. (Raon-l'Etape, impr. Kruch, 1990), 29 cm., 202 p., ill. =

1.2 Arts plastiques

- RONSIN (Albert).- A la redécouverte d'un peintre vosgien (dans) (Exposition Charles Heulluy. Musée de Saint-Dié. 1980). Charles Heulluy : 1894-1975. Peintures/textes de Albert Ronsin, Roland Conilleau, Jules Adler, André Romanet. (Exposition) 22 octobre-9 novembre 1980. Catalogue.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1980.- 13 p., ill. n. et coul. 21 cm.
- RONSIN (Albert).- L'Accueil du peintre espagnol Fausto Olivarès au Musée de Saint-Dié... (dans) FAUSTO (Olivarès), peintures. (Exposition) Musée de Saint-Dié-des-Vosges 19 juillet-28 septembre 1986 : (Catalogue).- Saint-Dié Imprimerie Municipale, 1986.- p. 6.
- * RONSIN (Albert).- Bernard Ory-Henry : trente ans de sculpture, p. 1-9 (dans) ORY-HENRY : trente années de sculpture. Catalogue. Musée de Saint-Dié, mars-avril 1977.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1977.- 144 p., ill. n. et coul. 21 cm.
- RONSIN (Albert).- Bernard Ory-Henry : retour au musée, p. 1-2 (dans) ORY-HENRY. Sculptures n° 3.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1985.- 36 p., 17 phot., couv. ill. en coul. 21 cm.
- RONSIN (Albert), introd.- Bijoux de Braque réalisés par Heger de Löwenfeld. Préf. de Pierre Noël...- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1973. 21 cm. (EXPOSITION. Saint-Dié, Bibliothèque Municipale. 1973)
- * RONSIN (Albert).- Charles Peccatte, le peintre de la cité.- (Raon-l'Etape, impr. Fetzer, 1963).- 24 cm., 17 p., phot. h.t.
 (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, t. 66, 1962, pp. 69-85)

- * RONSIN (Albert).- Les Eaux-fortes de Claude Gellée au Musée de Saint-Dié.- Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, vol. LXXXVIII, 111^e année, 1985.- pp. 139-154, ill.

RON SIN (Albert), préf.- (Emile Gerlach peintre et archéologue de la montagne vosgienne). Catalogue des objets, documents et oeuvres exposés à la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié du 24 mai au 6 juin 1975. Préf. d'Albert Ronsin.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1975.- 34 p., ill. phot. 21 cm.- Plaquette souvenir publ. en hommage à Emile Gerlach (1875-1952) à l'occasion du centenaire de sa naissance.

- * RONSIN (Albert).- Feu d'artifice, postface à (ALEXANDRE Maxime).- Maxime Alexandre, dessins, manuscrits, vers et prose.- Musée de Saint-Dié 5-21 mai 1981.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1981.- 21 cm., pp. 31-35.

CONILLEAU (Roland) et RONSIN (Albert).- Henri Valentin, illustrateur de la vie quotidienne en France de 1845 à 1855.- Barembach, J.-P. Gyss, 1982.- 32,5 cm., 223 p., ill.

RON SIN (Albert).- Hommage à Emile Gerlach, peintre et archéologue de la montagne vosgienne.- Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, vol. LXXXIX, 1986. pp. 61-68, phot.

RON SIN (Albert).- Jean Davo, l'exigence au service de l'enchantement (dans) Jean Davo, gravures, tapisseries, gouaches. Musée municipal de Saint-Dié, 3-31 décembre 1983. (Catalogue de l'exposition).- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1983.- 20 p., ill. n. et coul., couv. ill. en coul. 17x20 cm., obl.

RON SIN (Albert).- Le Peintre Roger Decaux... (dans) JEANNE ISOLEE, textes de Albert Ronsin, J.P. Alosi, Suzanne Frédérique Degott, Roger Decaux. (Exposition). Musée de Saint-Dié 16 avril -17 mai 1987. (Catalogue).- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1987. p. 1.

RON SIN (Albert).- La Peinture nécessaire, itinéraire de Bernard Bodelet (dans) Bernard Bodelet 20 ans de peinture, Musée municipal de Saint-Dié, 7-29 janvier 1984. (Catalogue de l'exposition).- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1984.- 22 p., ill., couv. ill. en coul. 18 cm.

- * RONSIN (Albert).- Pierre Didier ou La passion de peindre, pp. 1-5 (dans) PIERRE DIDIER : 30 (trente) ans de peinture. Musée de Saint-Dié 25 juillet 7 septembre 1980. Catalogue de l'exposition.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1980.- 18 p. 21 cm.

RON SIN (Albert), - Pour saluer Pierre Didier (dans) NEL (Noël).- Pierre Didier, imagier de l'insolite.- Nancy, Presses Universitaires, 1984.- In 4^o, ill. n. et coul.

RON SIN (Albert).- Roger Decaux au musée de Saint-Dié (2 p.) (dans) L'ENTERREMENT des oiseaux. Craies de Roger Decaux. Musée Municipal de Saint-Dié-des-Vosges. (Exposition) 28 juillet-16 septembre 1984.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1984.- 22 cm., n. pag. (48 p.), ill. n. et coul. (Plaquette de 5 textes publiée à l'occasion de l'exposition Decaux à Saint-Dié)

RON SIN (Albert), -^{pref.} Salon de Saint-Dié, 1967, peinture, sculpture, gravure aquarelle, artisanat d'art. Salle des Fêtes, 9-24 septembre. Préf. de Albert Ronsin.- Bertrichamps (M.et M.), Impr. N.59 (Fetzer), (1967).- 19 cm., 48 p., ill.

RON SIN (Albert).- Samanos, peinture fraîche.- Saint-Dié, Musée Municipal, 1982.- 23 cm., 15 ff. ill. n. et coul.

(Préface au catalogue de l'exposition "Samanos, oeuvres récentes", Musée Municipal 24 juillet-12 septembre 1982. Le texte est paru également dans Regards, n° 123, juillet-août-septembre 1982, p. 1)

RON SIN (Albert).- Sur le chemin de Léon Jonczyk. Dans : Jonczyk (Léon), Experimentelle Graphik und die Zeichnung des Fläche. Anhang Yolanda Klesen, Adam Radajewski, Albert Ronsin Léon Jonczyk, Zeichnungen, 1960-1987.- München, Edition Kunstpodium, 1987. 23 cm., pp. 88-91.

RON SIN (Albert).- La Marche à l'étoile. Introd. à Ory-Henry (Bernard) Sculptures (catalogue) n° 4.- Photographies Philippe Colignon.- Saint-Dié, Hautes-Vosges Impression, 1990.- 21 cm., pp. 3-5.

RON SIN (Albert).- Robert Besse, la poésie vivante. Dans Besse (Robert) Le Bestiaire à Robert, textes de Robert Besse illustrés par Jean-Paul Marchal.- Epinal, Atelier du Moulin, 1988.

RON SIN (Albert).- Les Collections Yvan et Claire Goll à Saint-Dié-des Vosges (suivie de) La courte vie d'un homme de lettres du vieux et du nouveau monde. Dans : Yvan Goll, l'homme et l'écrivain dans son siècle (catalogue de l'exposition). Musée de Saint-Dié-des-Vosges, oct.-nov. 1991.- Saint-Dié-des-Vosges, musée municipal, (Impr. Loos-H.V.I.- Humblot), 1991.- 24 cm., pp. 5-11.

RON SIN (Albert). Roland Venner en chemin. Dans : Roland Venner, oeuvres récentes; exposition au musée municipal de Saint-Dié des Vosges, 23 janvier-28 février 1993. Textes de A. Ronsin, D. Grandidier, N. Oniskova, R. Venner.- Saint-Dié-des Vosges, Musée Municipal, 1993.- In-fol., pp. 1-2, ill.

2. LE LIVRE

4

2.1 Histoire littéraire

- * RONSIN (Albert).- B. de La Monnoye, parolier méconnu de "Monsieur de La Palisse".- Pays de Bourgogne, n° 16, avril 1957, pp. 1-5, ill.
(Grand prix de Bourgogne 1957)
- RON SIN (Albert), préf.- BRANDONS et kyriolés par Henri Martin, Yvette Souvay-Amoy, Michel Chipot...- Verdun-sur-Meuse, Presses Offset CogereX, 1973.- 26 cm.
(Publication de l'Union des Ecrivains Vosgiens)
- * RONSIN (Albert) et DOUCHAIN (Olivier).- Le Dictionnaire latin-français de Molière à la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié.- Regards, n° 17, novembre 1971, pp. 9-11, fac-sim.
- RON SIN (Albert), préf.- GRAVIER (Gabriel).- Légendes des Vosges..., ill. de Lise Contini.- Belfort, Presses de la Frontière, 1985.- 22,5 cm., 240 p., ill.
- * RONSIN (Albert).- Molière à Dijon.- Annales de Bourgogne, 1957, pp. 181-189.
- * RONSIN (Albert).- La Poésie et l'art sur les chemins d'Yvan et de Claire Goll. Introduction, notes biographiques et notices pour servir à l'exposition des oeuvres d'Yvan et de Claire Goll possédées par la Bibliothèque Municipale : Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1971.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1971.- 27 cm., 11 p., couv. ill.
(1891-1971 : 80^e anniversaire de la naissance d'Yvan Goll) - La couverture porte 80^e anniversaire 1891-1971 : Yvan et Claire Goll à la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié.
- * RONSIN (Albert).- Le Problème du séjour de Charles Baudelaire à Dijon en 1849-1850. Contribution à la biographie de Baudelaire de 1848 à 1851.- Réunion de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon, 1947-1956, pp. 57-74.
- * RONSIN (Albert).- Racines et voyages de Jean Sans Terre : Isaac Lang (Yvan Goll) et sa famille.- Dialogues Transvosgiens, n° 4, 1986, pp. 54-61, ill.
- RON SIN (Albert).- Sur Pierre de Blarru, chanoine de Saint-Dié.- L'Est Républicain, 25 septembre 1963, 14^e éd., p. 4
- * RONSIN (Albert).- Une centenaire dont on prend soin : la 1ère édition française du "Capital" de Karl Marx à la Bibliothèque Municipale.- Regards, n° 24, juin 1972, pp. 7-8, fac-sim.
- * RONSIN (Albert).- Vie et oeuvres de Forneret ou histoire d'un vaincu.- Le Pont de l'Epée, n° 3, juillet 1958, pp. 35-39.
- RON SIN (Albert), préf.- VILLON et son temps. La vie au XV^e siècle. Exposition et montage audio-visuel, du 5 au 31 octobre 1968. Préf. de Albert Ronsin. (Catalogue de l'exposition).- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale (1968).- 26 cm., (31) ff. Couv. ill. coul.
(On a joint le texte du montage audiovisuel)

2.2. Art du Livre

- * RONSIN (Albert).- L'Aventure du bois gravé. 1ère (première) partie : XVI-XVIII^e siècle. pp. 9-48 (dans) XYLON, section française de la Société internationale des graveurs sur bois.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1986. 80 p.-(9) ph. h.t. n. et coul., ill. 22 cm.
- * RONSIN (Albert).- Le Cercle de Souabe dans les livres anciens de la bibliothèque de Saint-Dié. Exposition 30 juin-10 août 1974.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1974.- 14 cm. oblong., VI-90 p., ill. (Catalogue de l'exposition)
- * RONSIN (Albert).- Le Graduel de Saint-Dié (Manuscrit 74 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié).- Pierres et Terres, n° 25-26, 2^e semestre 1982, pp. 55-57, ill. ^{et}
(N° spécial : L'Art les mines dans les Vosges, 2^e partie : l'Art et les mines à La Croix-aux-Mines (Vosges)).
- RON SIN (Albert).- Graduel de Saint-Dié (1504-1514) (Notice dans) ECRITURE et enluminure en Lorraine au Moyen-Age. Catalogue de l'exposition "La plume et le parchemin" organisée par la Société Thierry Alix du 29 mai au 29 juillet 1984 en la chapelle des Cordeliers, Musée historique lorrain, Nancy.- Nancy, Société Thierry Alix, 1984.- 22 cm., pp. 220-221, 2 ill. (Reprise du texte publié dans Pierres et Terres n° 25-26, 1982 : l'Art et les Mines)
- RON SIN (Albert).- Les Livres anciens et précieux à la bibliothèque municipale. 15 ans d'acquisitions. Juillet-août (1977). Exposition. Bibliothèque Municipale. (Préface).- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1977.- 21 cm., pp. 3-4. (Bibliothèque Municipale de Saint-Dié. Beaux Livres. 15 années d'acquisitions. 9 juillet-3 septembre 77. (catalogue).)
- * RONSIN (Albert).- Livres illustrés romantiques. (Texte d'introduction).- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1978.- 21 cm., pp. 3-13. (Livres illustrés romantiques dans les collections publiques lorraines. Catalogue de l'exposition itinérante, mai-décembre 1978)
- * RONSIN (Albert).- Recherches historiques sur le peintre Henrich Gross et sur son recueil de 25 planches décrivant la Rouge Myne de Saint-Nicolas.- Pierres et Terres, n° 25-26, 2^e semestre 1982, pp. 61-64, fac-sim. (N° spécial : L'Art et les mines dans les Vosges : 2^e partie : L'Art et les mines à la Croix-aux-Mines (Vosges).)
- * RONSIN (Albert).- Rencontres avec l'art, pp. 3-9 (dans) (Exposition Yvan Goll. Bibliothèque Municipale. Saint-Dié 1980). Yvan Goll, un poète, sa femme, ses illustrateurs... Exposition 22 novembre-14 décembre. Catalogue.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1980.- 60 p., ill., 29 cm. (Ecrivains et terre natale)
- * RONSIN (Albert).- Der Schwäbische Kreis beschrieben und dargestellt in historisch bedeutsamen Büchern, Stichen und Karten der Stadtbibliothek Saint-Die. 23 März 1975 bis 4 Mai 1975/Albert Ronsin, Olivier Douchain.- Friedrichshafen, (Imprimerie Municipale), 1975.- 14 x 21 cm., X-93 p.
- * RONSIN (Albert).- Une reliure à la fanfare originale et une copie à la bibliothèque municipale de Saint-Dié.- Bordeaux, impr. Taffard, 1982.- 24,5 cm., 16 p., 5 ill. (Tiré à part de la Revue française d'histoire du Livre, n° 37, 4^e tr. 1982, pp. 489-504)

- * RONSIN (Albert).- Trésors des bibliothèques vosgiennes (dans) PATRIMOINE des Vosges.- Paris, Vieilles maisons françaises, n° 109, sept.-oct. 1985.- pp. 38-39, ill., 30 cm.

2.3. Histoire et technique du Livre

- * RONSIN (Albert).- Almanachs populaires au XIX^e siècle.- Strasbourg, Istra, 1965.- 25 cm., (17 p.), ill.
(Extrait de : Art populaire en Lorraine, pp. 213-229)
- * RONSIN (Albert).- La Communauté des imprimeurs, libraires et relieurs de Metz (1656-1791).- Nancy, Berger-Levrault, 1960.- 24 cm., (24) p.
(Annales de l'Est, 1960, pp. 203-226)
- * RONSIN (Albert).- Courte histoire de l'imprimerie en Lorraine du XV^e au XVIII^e siècle (Duchés et Evêchés).- En passant par la Lorraine, lettre de liaison de l'Association des Bibliothèques et Centres de documentations lorrains (A.B.C.D.L.), n° 9, 15 avril 1982 →
- RON SIN (Albert).- Les Débuts de l'imprimerie en Lorraine, pp. 3-6 (dans) UN pionnier Pierre Jacobi : l'imprimerie et l'art du livre en Lorraine. Exposition. 30 oct.-7 nov. 1985.- Saint-Nicolas-de-Port, Salle des Fêtes. Réimpr. dans : Saint-Nicolas-de-Port, revue municipale, déc. 1985, pp. 32-33.
- * RONSIN (Albert).- Deux siècles d'imprimerie et d'édition à Verdun en vingt ouvrages (dans) UNIVERSITE DE NANCY II. Institut de Recherche Régionale. Journées d'études meusiennes. Les Evêques et l'Evêché de Verdun. Exposition du Palais épiscopal de Verdun 5 oct.-1er novembre 1974.- Nancy, l'auteur, 1974.- 31 cm., pp. 21-31.
- * RONSIN (Albert).- L'Editeur Sébastien Cramoisy et l'université de Pont-à-Mousson.- Nancy, Annales de l'Est, 1974.- pp. 345-363, 24 cm.
(Extrait de : Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps.- Colloque. Institut de Recherche Régionale n° 3. Université de Nancy II, 1972)
- * RONSIN (Albert).- Les Editions nancéiennes du dictionnaire de Trévoux au XVIII^e siècle.- Le Pays Lorrain, 1960, pp. 151-164, ill.
- * RONSIN (Albert).- Impressions et gravures populaires vosgiennes du XVIII^e siècle.- Strasbourg, Istra, 1965.- 25 cm., (13 p.), ill.
(Extrait de : Art populaire de Lorraine, pp. 175-187)
- * RONSIN (Albert).- L'Imprimerie à Commercy au XVIII^e siècle.- Nancy, Berger-Levrault, 1970.- 24 cm., (22) p., 1 pl. en fac-sim.
(Extrait des Annales de l'Est, 46, 1970, pp. 333-354)
- * RONSIN (Albert).- Imprimeurs et libraires-éditeurs à Verdun du XVI^e au XVIII^e s. (dans) VERDUN. Journées d'études meusiennes, 5-6 octobre 1974.- Nancy, 1975.- pp. 47-88, tabl.
Annales de l'Est publ. par l'Université de Nancy II, Mémoires n° 51.
- * RONSIN (Albert).- L'Industrie et le commerce du livre en Lorraine au XVIII^e siècle.- Nancy, Centre Pédagogique Régional, 1964.- 21 cm., 31 p., 4 pl.
(Extrait du Bulletin de la Société Lorraine des Etudes Locales dans l'Enseignement public, n° 21-22. 1964)

RON SIN (Albert).- L'imprimerie à Saint-Dié et dans sa région de 1507 à 1914.- Les Hautes Vosges économiques, octobre 1988, pp. 6-18, ill.

RON SIN (Albert), Jean-Martin Heller, un imprimeur luthérien au service des dignitaires catholiques d'Etival et de Saint-Dié.- Dialogues Transvosgiens, n° 6, 1988, pp. 24-28, ill.

- 7 -

- * RONSIN (Albert).- La Librairie et l'imprimerie en Bourgogne, d'après une enquête de 1764.- Annales de Bourgogne, 1960.- pp. 126-137.
- RON SIN (Albert).- Le Livre en Lorraine. 1482-1696.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1962.- 27 cm., XIX-279 p., ill., tabl.
(Thèse Doctorat 3^e Cycle, Université de Nancy, II, 1962).
- * RONSIN (Albert).- La Lorraine et le commerce international du livre au XVIII^e siècle.- Nancy, (Impr. Berger-Levrault), 1968.- 24 cm., pp. 139-175 cartes.
(Annuaire de l'auteur)
(Actes du colloque "La Lorraine dans l'Europe des lumières" organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Nancy. 24-27 octobre 1966.)
- * RONSIN (Albert).- Les Monnoyer, imprimeurs à Neufchâteau (Vosges).- Le Mans, Impr. Monnoyer, 1964.- 24 cm., 10 p.
(Extrait de la Revue du Maine, t. LXIII, n^o 98, 1963, pp. 91-99)
- RON SIN (Albert).- Les Périodiques lorrains antérieurs à 1800. Histoire et catalogue. Préf. de René Taveneaux.- Nancy, Impr. Berger-Levrault, 1964.- 24 cm., 107 p.
(Annales de l'Est. Mémoires n^o 25)
- * RONSIN (Albert).- La Presse à Dijon de l'origine à 1789.- Dijon, Impr. F. Massebeuf, 1960.- 21 cm., 7 p., ill., couv. ill.
(Extrait de Pays de Bourgogne, n^o 26 à 29, octobre 1959-avril 1960)
- RON SIN (Albert).- Pierre Jacobi, l'imprimerie de l'art du livre en Lorraine/ Albert Ronsin,- La Revue lorraine populaire, avril 1986, n^o 69, pp. 119-122, ill.
- RON SIN (Albert).- Réflexions à propos d'un livre récent (Martin (H.-J.).- L'Apparition du livre).- Nancy, Berger-Levrault, 1958.- 24 cm., 4 p.
(Annales de l'Est, 1958, pp. 347-350)
- * RONSIN (Albert).- Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVI^e siècle. 99. Nancy.- Baden-Baden, Libr. V. Koerner, 1971.- 25 cm., 9 p.
(Bibliotheca Bibliographica Aureliana XXXVI, pp. 35-43)
- * RONSIN (Albert).- Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVI^e siècle. 133. Saint-Dié.- Baden-Baden, Libr. Heitz, 1970.- 25 cm., 5 p.
(Bibliotheca Bibliographica Aureliana, XXXI, pp. 45-49)
- * RONSIN (Albert).- Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVI^e siècle. 136 : Saint-Nicolas-de-Port.- Baden-Baden, Libr. V. Koerner, 1971.- 25 cm., 8 p.
(Bibliotheca Bibliographica Aureliana, XXXVI, pp. 45-52)
- RON SIN (Albert).- Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle, t. X : Lorraine - Trois Evêchés par Albert Ronsin avec la collab. de Nadine Gravelin.- Baden-Baden, éd. Valentin Koerner, 1984.- 24 cm., 303 p.
(Prix G.A. Pfost de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres 1985)
(Bibliotheca Bibliographica Aureliana, XCVIII)

- * RONSIN (Albert).- Un grand imprimeur lorrain : le parisien Jean-Baptiste Cusson (dans) ACADEMIE DE STANISLAS. Nancy.- Hommage de la Lorraine à la France... 1766-1966.- Nancy, 1966.- 23 cm., pp. 321-333.
- * RONSIN (Albert).- Une grande famille d'imprimeurs et de libraires : les Bouchard (XVI^e et XVII^e siècles).- Bulletin du Cercle généalogique de Lorraine, n^o 7 : 1^{er} trimestre 1973.- pp. 6-12.
- * RONSIN (Albert).- "La Vie du fameux Gargantuas", livre de colportage imprimé à Bruyères et à Troyes. 1800-1830.- Pays Lorrain, 40^e année, 1959, pp. 87-90, ill.

3. LES BIBLIOTHEQUES

3.1 Histoire et description

- RON SIN (Albert).- Au service de la culture et de l'éducation de chacun : la nouvelle bibliothèque municipale.- Saint-Dié, l'Officiel Municipal, n^o 1, juin 1966, pp. 11-12.
- RON SIN (Albert).- Autour d'une centenaire. La bibliothèque de Gérardmer (fondée en 1865).- Est Républicain Dimanche du 28 juillet 1965.
- RON SIN (Albert).- L'Année du Livre par un bibliothécaire de province.- Association des bibliothécaires français. Bulletin d'informations n^o 74, 1^{er} trim. 1972, pp. 17-21.
- * RONSIN (Albert).- La Bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui : actes du Colloque Lecture et Bibliothèques Publiques - Hénin Beaumont 20-21 novembre 1981 Région Nord-Pas-de-Calais.- Lille, Office Régional de la Culture et de l'Education permanente, 1983.- pp. 56-61. In 4^o.
- RON SIN (Albert).- La Bibliothèque Bouhier. Histoire d'une collection formée du XVI^e au XVIII^e siècle par une famille de magistrats bourguignons... Appendice par André Vernet et l'abbé Raymond Etaix sur la situation actuelle des manuscrits Bouhier et leurs provenances.- Dijon, Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, 1971.- 25 cm., 256 p., 1 portr. h.t. en front., 7 pl., 1 dépl. (Prix du Conseil Général de l'Aube) (Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres. Tome 118)
- RON SIN (Albert).- La Bibliothèque de Kellermann enfin ouverte.- Saint-Dié, l'Officiel Municipal n^o 22, décembre 1973, pp. 19-20.
- RON SIN (Albert).- La Bibliothèque Municipale (de St Dié).- Inter-Magazine, n^o Spécial Hautes-Vosges, 6^e année, n^o 2, mai 1968.- 21 cm., p. 12.
- [RON SIN (Albert)].- La Bibliothèque Municipale : des livres et beaucoup d'autres choses par Robert Bernard.- Communes et Régions de France, n^o 144, octobre 1975, pp. 8-9.
- RON SIN (Albert).- La Bibliothèque Municipale, outil culturel.- Saint-Dié, l'Officiel Municipal, n^o 6, sept.-nov. 1967, pp. 7-10.
- * RONSIN (Albert).- Les Bibliothèques.- Entente de l'Est. Centre de Télé enseignement universitaire, Strasbourg (1979).- 27 cm., 14 p. (Polycopié pour les étudiants en licence d'allemand. U.V.A.L. 344 : Licence : le livre; 2-3 Les Bibliothèques; 1^{ère} partie : les bibliothèques en général).

- * RONSIN (Albert).- Les Bibliothèques : Cours pour le DEUG. 2^o Année.-
Strasbourg : Entente de l'Est, 1987.- 29,5 cm., 24 p.
(Unité de Strasbourg II, Centre de Télé-enseignement universitaire.
A.L. 261)
- RON SIN (Albert).- Les Bibliothèques municipales (de Saint-Dié).- L'Officiel
Municipal, Saint-Dié, n^o 31, février 1977, pp. 2-6.
(Bilan sommaire des résultats et des activités de 1961 à 1976)
- RON SIN (Albert).- Les Carrières de l'administration communale : le bibliothé-
caire municipal.- Revue des finances communales et de formation permanente
des personnels communaux, 36^o année, n^o 8-9, août-septembre 1973, pp.
228-234.
- * RONSIN (Albert).- Le Choix des livres dans les bibliothèques publiques.-
Médiathèques Publiques, n^o 51, juillet-septembre 1979, pp. 5-9.
- * RONSIN (Albert).- Créer une petite bibliothèque scolaire, quelques idées.-
Notre librairie, bulletin pour les bibliothèques d'Afrique et de Madagascar
n^o 16, mars 1972, pp. 13-21, ill.
- * RONSIN (Albert).- La Discothèque de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié.-
Paris, Impr. Beresniak, 1968.- 24 cm., pp. 211-217, 1 pl. phot.
(Extrait du Bulletin des bibliothèques de France)
13^o année, n^o 5, 1968 (mai)
- * RONSIN (Albert).- Garder et offrir la mémoire du monde.- Economie et
Humanisme, n^o 249, sept.-oct. 1979, pp. 42-55.
(N^o spécial : Lecteurs et Bibliothèques)
Réédité dans Médiathèques Publiques, n^o 67-68, juillet-décembre 1983,
pp. 53-62.
- * RONSIN (Albert).- La Littérature et la lecture publique (dans) ENSEIGNEMENT (L
de la littérature, crise et perspectives, Mansuy.- Actes du colloque
organisé par la Faculté des Lettres modernes de Strasbourg (11-13 décembre
1975) publié sous la dir. de Michel Mansuy.- Paris, Nathan, 1977.- 21 cm.,
pp. 29-44.
(Nathan Université Information, Formation section littérature française)
- * RONSIN (Albert).- La Nouvelle bibliothèque municipale de Saint-Dié.- (Paris,
Direction des Bibliothèques, 1966).- 25 cm., (10 p.), 4 phot. h.t.,
1 plan dépl.
(Extrait du Bulletin des bibliothèques de France, 11^o année, n^o 7, juillet
1966, pp. 249-258)
- [RONSIN (Albert)].- Pourquoi créer une bibliothèque annexe dans le quartier
Kellermann par Pierre Noël, maire de Saint-Dié.- Saint-Dié, l'Officiel
Municipal, n^o 10, avril-juin 1969, pp. 4-5.
- RON SIN (Albert).- Principales bibliothèques et quelques médiathèques publiques
de la région lorraine : Saint-Dié.- Médiathèques publiques, 1983, n^o 65-66,
pp. 56-58.
- RON SIN (Albert).- Le Rôle des bibliothèques comme intermédiaire entre le livre
et le public.- Strasbourg, Université des Sciences humaines, Centre de
télé-enseignement, 1978.- 29 cm., 14 p.
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié (Vosges). Exposition : les vieux métiers vosgiens.
Création d'une bibliothèque à la Chambre de Commerce (Compte-rendu).-
Paris, Direction des Bibliothèques de France, 1964.- 27 cm., 1 ff.
- RON SIN (Albert). Dossier : les vingt ans de la bibliothèque muni-
cipale de Saint-Dié.- Bulletin de la Société Philomathique Vos-
gienne, t. XCI, 1988, pp. 223-240.
- RON SIN (Albert). L'amour du métier ((de bibliothécaire).- Média-
thèque Publiques, n^o 71-72, 1988, pp. 29-36.
- RON SIN (Albert). Bibliothèques Publiques : "Des livres partout
pour tous". Dans : Univers des Loisirs par F. Comte, J.J. Luthi
G. Zananiri... Préf. de J. Dumazédier. Paris, Letouzey & Ané.
1990. 27 cm. XXIV-1540

3.2. Action culturelle

- * RONSIN (Albert).- Action culturelle et éducation permanente.- Saint-Dié, l'Officiel Municipal, n° 6, sept.-nov. 1967, pp. 1-5.
- * RONSIN (Albert).- L'Animation dans les bibliothèques publiques.- F.N.C.C., Informations, n° 8, décembre 1969, pp. 10-18, ill. phot.
- * RONSIN (Albert).- Clubs de lecture en Afrique et à Madagascar.- Notre Librairie, livres, lecture et bibliothèques d'Afrique et de Madagascar, n° 32, juillet-août 1976, pp. 18-29, phot.
- * RONSIN (Albert).- Les Clubs de lecture et l'animation dans les bibliothèques publiques.- Lecture et Bibliothèques, n° 31, juillet-septembre 1971, pp. 5-10.
- * RONSIN (Albert).- Comment animer une bibliothèque. Notre Librairie, bulletin pour les bibliothèques d'Afrique et de Madagascar, n° 11, novembre 1970, pp. 45-48, ill.
- * RONSIN (Albert).- Liaison entre Bibliothèques publiques et autres centres d'activités culturelles.- Paris, Fédération Nationale des Centres Culturels Communaux, 1970.- 27 cm., 5 p.
(Rapport au IX^e Congrès de la F.N.C.C.C. Pau, 23-25 avril 1970 : thème la lecture dans la cité)
- RON SIN (Albert).- Napoléon et les Français de son temps. Exposition 28 juin-31 août 1969.- Catalogue.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1969.- 21 cm., 50 p., fac. sim.
- RON SIN (Albert).- Plaisir et savoir par les livres. II : L'Art culinaire. Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1er-29 décembre 1971 (Catalogue).- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1971.- 27 cm., 11 p., ill.
(Année du livre : une exposition par mois)
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié, dix ans d'action culturelle à Saint-Dié.- Le Travailleur Vosgien, déc. 1974.- 2 photocopies, 19 cm.

3.3. Les projets de réforme (les réseaux de bibliothèques)

- * RONSIN (Albert).- La Bibliothèque de secteur.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1972.- 27 cm., (16) p.
(Des bibliothèques pour la France. Congrès de l'Association des bibliothécaires français, Colmar, 5-7 mai 1972)
Paru aussi dans : Actes du Congrès A.B.F. Colmar 1975)
Lecture et Bibliothèques, 1975
- RON SIN (Albert).- Des bibliothèques pour la France. Congrès de l'Association des Bibliothécaires Français. Colmar 5-7 mai 1972.- La Bibliothèque de secteur.- (Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1972).- 27 cm., 16 p.
- RON SIN (Albert).- La Loi sur les bibliothèques : nous attendons un changement de saison.- Médiathèques publiques, n° 65-66, 1983, pp. 27-28.
- * RONSIN (Albert).- Pour une politique de la culture accessible à tous : les bibliothèques publiques. Rapport pour le C.E.D.E.P. (octobre 1970).- (Saint-Dié, 1970).- 27 cm., 10 p., ronéot.
- RON SIN (Albert).- Pour une politique des bibliothèques françaises. Sur les bibliothèques publiques.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1968.- 26 cm., 9 ff., rel. cart. rouge.

* RONSIN (Albert).- Le Projet de médiathèque de secteur en 1983.- Médiathèques publiques, n° 65-66, 1983, pp. 13-18.

RON SIN (Albert).- Propositions pour une nouvelle structure des bibliothèques publiques. Des livres partout pour tous.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1975.- 29 cm., 11 p.
(Rencontres socialistes sur la culture. Saint-Dié, 18-29 octobre 1975)

* RONSIN (Albert).- Propositions pour une nouvelle structure des médiathèques publiques en France. (Présentées à Orléans le 19 décembre 1977).- Médiathèques publiques, n° 49, janvier-mars 1979, pp. 19-29.

RON SIN (Albert).- La Rencontre d'Orléans sur la Médiathèque publique de secteur, 19 décembre 1977.- Médiathèques publiques, n° 49, janvier-mars 1979, pp. 9-13.

* RONSIN (Albert).- La Solution française au problème des bibliothèques : La Bibliothèque de secteur.- Lecture et Bibliothèques, n° 33-34, janvier-juin 1975, pp. 35-45.

RON SIN (Albert). Une phase dans le réseau: interview réalisée

par Elisabeth Degon.- Coopération (Valence, Acord), n° 9, décembre 1988, pp. 11 et 15. (Rappel du projet de service départemental des médiathèques publiques face à la décentralisation).

4. MUSEES

RON SIN (Albert) et CLAUDEL (Marie-Christine).- Jules Ferry, sa vie, son oeuvre, sa famille au musée municipal de Saint-Dié.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1982.- 23 cm., 53 p., ill.
(Les Guides du musée de Saint-Dié)

RON SIN (Albert), préf. LEFRANC (Norbert).- Du doryphore... au lynx : introductions et réintroductions animales en France.- Saint-Dié, Musée municipal, service éducatif, 1985.- 64 p., ill., couv. ill. en coul.- 21 cm.

RON SIN (Albert), préf. LEFRANC (Norbert).- Les Oiseaux des Vosges.- Raon-l'Étape (Vosges), éd. J.P. Kruch, 1979.- 21 cm.
(Connaissance de l'Est, 1)

* RONSIN (Albert).- Le Legs Yvan et Claire Goll à Saint-Dié.- Regards, n° 91 mars 1979, n° 92 avril 1979, n° 102 avril 1980, n° 103 mai 1980, n° 104 juin 1980.

RON SIN (Albert).- Mémorial. Le Musée de Saint-Dié ouvre au public une grande section militaire. pp. 11-15 (dans) 40° (quarantième) anniversaire de la Libération de la ville de Saint-Dié, 25 novembre 1984.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1984.- 20 p., ill., 29 cm.

RON SIN (Albert), introd. METIERS (Les) du bois au Musée municipal de Saint-Dié-des-Vosges.- Texte rédigé par Marie-Christine Claudel.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1982.- 24 cm., p. 1.
(Les Guides du Musée de Saint-Dié)

RON SIN (Albert), introd. METIERS (Les) du Textile au Musée municipal de Saint-Dié-des-Vosges.- Texte rédigé par Marie-Christine Claudel.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1982.- 24 cm., pp. (I-II).
(Les Guides du Musée de Saint-Dié)

* RONSIN (Albert).- Le Musée Ferry à la Bibliothèque Municipale.- Saint-Dié, l'Officiel Municipal, n° 2, sept. 1969, pp. 16-17.

(RON SIN (Albert)).- Le Musée de Saint-Dié. (Chronologie 1875-1972 - à propos de l'exposition sur le Musée organisée à la Bibliothèque du 21 novembre au 9 décembre 1972).- Regards, Mensuel d'Action culturelle, n° 28, décembre 1972, p. 2, phot.

* RONSIN (Albert).- Le Musée municipal (de St-Dié).- L'Officiel Municipal Saint-Dié, n° 31, février 1977, pp. 7-9.

RON SIN (Albert).- Le Musée municipal d'hier... à demain.- Officiel Municipal, n° 7, avril 1980, pp. 4-5, phot.

RON SIN (Albert).- La Question du Musée est posée.- Regards, n° 27, novembre 1972, pp. 5-7.

* RONSIN (Albert).- Saint-Dié et son Musée.- Saint-Dié, Officiel Municipal, n° 19, décembre 1972, pp. 18-19, phot.

* RONSIN (Albert).- Saint-Dié et son Musée. II : Le Musée foyer de vie et de détente.- Saint-Dié, l'Officiel Municipal, n° 20, février 1973, pp. 15-16.

5. HISTOIRE

5.1. Histoire régionale

RON SIN (Albert), préf. BOITHIAS (Jean-Louis) et BRIGNON (Marc).- Les Scieries et les anciens saggards des Vosges.- Nonette (63), Editions Créer, 1985.- 31 cm., 254 p., ill. n. et coul.

RON SIN (Albert), préf. CORROY (Georges).- Guide des Hautes-Vosges. Origine et évolution. Itinéraires d'excursions.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1976.- 24 cm., 48 p., ill.

* RONSIN (Albert).- Eloge du pays vosgien. Discours prononcé à la distribution des prix de l'école commerciale de Saint-Dié, le 3 juillet 1965.- Saint-Dié, Chambre de Commerce, Raon-l'Etape, Impr. Fetzer, 1965.- 27 cm., (4 p.). (Extrait des Hautes-Vosges économiques, bull. de la Chambre de Commerce de Saint-Dié, oct.-nov. 1965, pp. 29-32)

RON SIN (Albert), préf. FOURNIER (Alban).- Les Vosges. Du Donon au Ballon d'Alsace. Photographies de Victor Franck...- Paris, Ollendorff, 1900 (88 - Raon-l'Etape, Impr. des Chatelles).- Obernai, J.P. Gyss, 1980.- In 4°, XII-680 p.

* RONSIN (Albert).- Inventaire des sites naturels à classer. Arrondissement de Saint-Dié (Vosges).- (Raon-l'Etape, impr. Fetzer, 1966).- 24 cm., (18 p.) (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 90-91^e année, 1964-1965, vol. LXVIII, pp. 142-158)

RON SIN (Albert), préf. MECHIN (Colette), HELL (Bertrand).- Braconner en Vosges. Ethnologie d'une vallée vosgienne : la vallée de la Plaine (entre Donon et Raon-l'Etape)...- Raon-l'Etape (88110), impr. Kruch, 1987.- 21 cm., 104 p., ill. (Les Cahiers d'Archipel, 2)

* RONSIN (Albert).- La Recherche documentaire sur le village lorrain et vosgien (dans) CENTRE Régional de Documentation Pédagogique. Nancy. Patrimoines culturels locaux. Comptes-rendus des stages (stagé d'Epinal 18-19 nov. 1976).- Nancy, Impr. du C.R.D.P., 1977.- 21 cm., pp. 100-101 et 119-123.

RONSIN (Albert), préf. SEILLIERE (B^{ON} Frédéric).- Documents pour servir à l'histoire de la principauté de Salm en Vosges et de la ville de Senones sa capitale (Réédition de l'ouvrage publié en 1898 augm. d'une introd., d'une table alphabétique et d'une bibliographie...)- Barembach (Bas-Rhin). éd. Jean-Pierre Gyss, 1982.- 31 cm., pp. (I-IV). (Biographie de la famille Seillière)

* RONSIN (Albert).- Usines et sapins. L'économie de la montagne vosgienne d'hier à aujourd'hui. (Extrait de : La Vie du rail, n° 1327, 30 janvier 1972, pp. 6-11, ill. phot.)

* RONSIN (Albert).- Vosges : histoire et art.- Paris, éd. Christine Bonneton, 1987. pp. 11-83, ill. (Encyclopédies régionales)

* RONSIN (Albert).- Vosges 1914-1918. Bibliographie sommaire.- Raon-l'Etape, Impr. Fetzer, 1964.- 24 cm., 4 p. (Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 89^e année, 1963, vol. LXVII, pp. 170-173)

RONSIN (Albert).- VOYAGE à travers le département des Vosges/Marcel Albiser et Albert Ronsin.- Colmar-Ingersheim, S.A.E.P., 1974.- 20 cm. ("Voyages à travers la France")

RONSIN (Albert). Les Vosgiens Célèbres. Dictionnaire biographique illustré, sous la direction d'Albert RONSIN, rédigé par Albert Ronsin, Pierre Heili, Georges Poull, Jean-François Michel Marie-Thérèse et Gérard Fischer. Préf. de Philippe Wolff, introd. par Albert Ronsin.- Vagney (88), éd. Gérard Louis.- 29 cm., 3 4 p. ill. n. et coul.

RONSIN (Albert). Préf.: Fombaron (Jean-Claude). Dans les Vosges au temps de la contrebande des allumettes. Saint-Dié, les éditions du tréfonds du terroir,, 1988.

RONSIN (Albert), dirige la public. de : la Révolution et les Vosgiens. Exposition, 20 mai-20 août 1989. Musée municipal de Saint-Dié-des-Vosges. Catalogue rédigé par Albert RONSIN, Jean-LOUIS Lallement, Marianne Masson, Daniel Grandidier... Préf. de Christian Pierret.- Saint-Dié, Ville de Saint-Dié des Vosges, Société Philomatique Vosgienne, 1989.- 28 cm., 205 p., ill.

5.2 Histoire locale

* RONSIN (Albert).- Au coeur du XV^e siècle. L'église de Saint-Dié entre les papes et les conciles.- Raon-l'Etape, Impr. Fetzer, 1973.- 22 cm., pp. 35-55. (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne. Saint-Dié. 98^e année, t. LXXI)

* RONSIN (Albert).- Auguste Pierrot, un enseignant, un bibliothécaire, un animateur.- Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, t. LXXX, 1977, pp. 185-192, phot.

RONSIN (Albert), éd. BAZELAIRE DE LESSEUX (Mary-Gabrielle-Laurence de).- 43 jours de guerre à Saint-Dié du 31 juillet au 11 septembre 1914. Un coin des Vosges pendant la Grande Guerre...- (Raon-l'Etape, 1964).- 22 cm. (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 89^e année, 1963, vol. 67, pp. 7-42)

* RONSIN (Albert).- Bibliographie déodatienne.- Nancy, Berger-Levrault, 1961.- 24 cm., 62 p. (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 86^e année, 1960, vol. LXIV)

* RONSIN (Albert).- Cent ans de chemin de fer dans la région de Saint-Dié.- (Raon-l'Etape, Impr. Fetzer, 1975).- 30 cm., pp. 5-7, ill. (Extrait de "Echanges" n° 35, juillet 1975)

* RONSIN (Albert).- Le Choix des sages-femmes à Saint-Dié au XVIII^e siècle.- Raon-l'Etape, Impr. Fetzer, 1973.- 22 cm., pp. 199-206. (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne. Saint-Dié, 98^e année, t. LXXI)

- * RONSIN (Albert).- Notes sur le développement du chemin de fer dans la région de Saint-Dié. (Introd. au catalogue de l'exposition "Chemins de fer pour enfants et pour adultes" 5-31 décembre 1970).- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1970.- 21 x 27 cm., pp. I-IX.
- * RONSIN (Albert).- La Réunion de la Lorraine à la France et Saint-Dié du XVIII^e siècle.- Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 1967, vol. LXX, pp. 51-90.
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié.- Colmar-Ingersheim, S.A.E.P., 1972.- 20 cm., 96 p., ill. n. et coul. Cartonn. ill. coul.
- [RON SIN (Albert)].- Saint-Dié par Jean Mansuy, maire de Saint-Dié (dans) la Revue "Economies Régionales", n° 13, 1963, pp. 112-114.
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié-des-Vosges, marraine de l'Amérique.- Coupe (XV^e) interligues et critères nationaux de tennis de table. Saint-Dié 16-21 avril 1973.- Saint-Dié, Impr. Arnould, 1973.- 29 cm., pp. 29-33, ill.
- RON SIN (Albert), préf. SAINT-DIE 1914, 1944...- Raon-l'Etape, 1964.- 24 cm. (Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 89^e année, 1963, vol. LXVII, n° spécial)
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié à la belle époque.- Bruxelles, éd. Libro-Sciences SPRL, 1973.- 15 cm., 124 p., ill. phot. Tel. t. marron ill.
- RON SIN (Albert).- Le Saint-Dié d'avant-hier : Saint-Dié photographié par Albert Ronsin; Adolphe Weick père et fils éditeurs de cartes postales par Jean-Claude Fombaron.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1982.- 21 cm. obl., 30 p., 38 phot.
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié-des-Vosges; carte de visite d'une ville accueillante (dans) SEMAINE fédérale de cyclotourisme. Saint-Dié-des-Vosges, 30 juillet-6 août 1972. pp. 5-8.- Lille, Impr. Morel et Corduant, 1972.- 21 cm., 48 p., ill.
(Même texte que : Saint-Dié, permanence d'une raison de vivre)
- * RONSIN (Albert).- Saint-Dié-des-Vosges, permanence d'une raison de vivre (dans) BICENTENAIRE (Le) de la réunion de la Lorraine...- Paris, 1966.- 31 cm., p. 124, 3 phot.
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié-des-Vosges, permanence d'une raison de vivre.- Inter-Magazine, n° spécial Hautes-Vosges, 6^e année, n° 2 : mai 1968.- 21 cm., p. 11, phot.
Autre éd. : Saint-Dié, 13^e Centenaire 669-1969. Programme des manifestations.- Saint-Dié, Impr. Loos, 1969, pp. 4, 7, 9, 12, 13, 14, 17, 18.
- RON SIN (Albert).- Saint-Dié-des-Vosges : 13 siècles d'histoire : 669-1969.
Préf. de Pierre Noël.- Nancy, Publicité Moderne, 1969.- 24 cm., 173 p., ill. phot., fac-sim. Couv. ill. coul.
- * RONSIN (Albert).- Souvenirs sereins sur Georges Corroy.- Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, vol. LXXXIV, 107^e année, 1981, pp. 157-160 phot.
- * RONSIN (Albert).- Trésors des mines d'argent de la Croix-aux-Mines. Musée municipal, 21 mai-16 juin 1983 : catalogue de l'exposition.- Saint-Dié, Imprimerie Municipale, 1983.- 29 cm., 18 p., ill.

RON SIN (Albert). Un demi-siècle d'art et de culture en Lorraine et à Saint-Dié des Vosges (1480-1530). Dans: America: l'Amérique est née à Saint-Dié des Vosges en 1507. Exposition, 9 mai-30 août 1992. (Catalogue).- Saint-Dié-des Vosges, Musée municipal, 1992.- 24,5 cm., pp. 35642.

* RONSIN (Albert).- Un centenaire oublié : la Société du Cercle littéraire de Saint-Dié.- Regards, n° 61, mars 1976.

* RONSIN (Albert).- Une inscription politique gravée dans la pierre au Col de Malfosse (commune de Moyenmoutier-Vosges).-(Raon-l'Etape (Vosges), Impr. Fetzer, 1972).- 22 cm., 4 p.
(Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, vol. LXXVI, 1972, pp. 150-153)

RON SIN (Albert), préf. VINGT ANS APRES ou 32 (trente deux) figures déodatien- nes des années 1959-1961. Exposition de gouaches humoristiques de Pierre Guillaud. Catalogue illustré. Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, 18 janvier-2 février 1980.- Saint-Dié, Société des Amis de la Bibliothèque et du Musée (Imprimerie Municipale), 1980.- 23 cm., 72 p., ill.

* RONSIN (Albert).- Vivre à Kellermann, le problème des relations humaines dans un grand ensemble : les services et les associations.- Regards, n° 20, février 1972, pp. 21-23.

* RONSIN (Albert).- Weinbach, cour franche alsacienne de l'abbaye d'Etival.- Dialogues transvosgiens, 1985, n° 3, pp. 9-20, ill.

5.3 Saint-Dié/Amérique

* RONSIN (Albert).- A la découverte de l'Amérique. Exposition historique et géographique. Bibliothèque Municipale, juillet-septembre 1971.- Etudes et textes d'introduction par Albert Ronsin, notices descriptives par Olivier Douchain.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1970.- 27 cm., 45 p. 11 p.
(Les études sont intitulées : Notes sur le mouvement intellectuel à Saint-Dié aux XV^e et XVI^e siècles.- Les éditions imprimées de la géographie de Ptolémée du XV^e au XVII^e siècle).

* RONSIN (Albert).- America : images d'un continent du XV^e (quinzième) au XX^e (vingtième) siècle.- Les Hautes-Vosges économiques, juin 1987, n° 238, pp. 59-61, ill.

* RONSIN (Albert), MASSON (Marianne).- America, images d'un continent du XV^e au XX^e s. : cartes, livres, estampes : exposition, Musée Municipal de Saint-Dié, 23 mai-30 août 1987/textes d'Albert Ronsin; catalogue par Marianne Masson.- Saint-Dié, Ville de Saint-Dié : Société Philomatique Vosgienne, 1987.- 21 x 29 cm., 158 p., ill. en n. et en coul.

* RONSIN (Albert).- Autour du baptême de l'Amérique à Saint-Dié. Collaboration d'érudits alsaciens et déodatiens au début du XVI^e siècle.- (Raon-l'Etape (Vosges), Impr. Fetzer, 1966).- 24 cm., (8 p.).
(Extrait du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 1966, t. LXIX, pp. 65-71)

* RONSIN (Albert).- Autour du baptême de l'Amérique. Une collaboration d'érudits alsaciens et déodatiens à l'aube du XV^e siècle. Commémoration du XV^e anniversaire de l'Académie d'Alsace. Séance du dimanche 12 juin 1966, pp. 26-31 Colmar, Impr. Alsatia, 1967.- 24 cm., 6 p.

* RONSIN (Albert).- La Cartographie à Saint-Dié au début du XVI^e siècle (dans) PATRIMOINE et Culture en Lorraine...- Metz, Editions Serpenoise, 1980.- 25 cm., pp. 359-375, ill.

* RONSIN (Albert).- La Contribution alsacienne au baptême de l'Amérique.- Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse, n° 2, 1985, pp. 29-39, ill.

RON SIN (Albert).- Découverte et baptême de l'Amérique.- Montréal, éd. G. Lepape, 1979.- 23 cm., 300 p., ill. n. et coul., couv. ill.

* RONSIN (Albert).- L'Imprimerie humaniste à Saint-Dié au XVI^e siècle.- Wiesbach, G. Pressler, 1969.- 24 cm., (49) p., ill. fac-sim. (Mélange Kolb pp. 382-425) (Dédicaces de l'auteur)

RON SIN (Albert).- 1507 Baptême de l'Amérique à Saint-Dié.- Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, 1982.- 21 cm., 54 p., ill., couv. ill. (Texte en français, anglais et allemand - guide des documents concernant le baptême de l'Amérique présentés dans la salle du Trésor de la bibliothèque)

* RONSIN (Albert).- Naissance et baptême d'un continent : la représentation et la dénomination du continent américain dans les documents imprimés à Saint-Dié en 1507 (dans) RENAISSANCE (La) et le Nouveau Monde.- Québec, Musée du Québec, 1984.- In 4°, pp. 15-22, ill.

* RONSIN (Albert).- Les Parrains de l'Amérique.- Bulletin du Cercle généalogique de Lorraine, n° 24, 2^e trim. 1977, pp. 67-70. (Courte biographie des savants qui ont inventé le nom Amérique à Saint-Dié en 1507)

* RONSIN (Albert).- Vautrin Lud, son frère et ses neveux, maîtres généraux des mines de Lorraine au XVI^e siècle.- Pierres et Terres, n° 25-26, 2^e semestre 1982, pp. 51-54. (N° spécial : L'Art et les mines dans les Vosges, 2^e partie : L'Art et les mines à La Croix-aux-Mines (Vosges))

RON SIN (Albert).- La Fortune d'un nom: America. Le baptême du Nouveau Monde à Saint-Dié des Vosges (suivi de) Cosmographiae Introductio (traduit du latin par Pierre Monat), suivi des Lettres d'Amérigo Vespucci.- Grenoble, éd. Jérôme Millon, 1991.- 23 cm., 224 p., ill.

* RONSIN (Albert). Le Baptême du quatrième continent Amérique.- Historia, n° 544, avril 1992, pp. 77-89., ill.

RON SIN (Albert).- Découverte et baptême de l'Amérique; 2^e éd. revue et augmentée.-Jarville-La Malgrange, Editions de l'Est (impr. Vagner, Jarville), 1992.- 29,5 cm., 228 p., ill. (Coll. Voies d'accès)

RON SIN (Albert). The Discovery and Christening of America. Trad. by Bridget Weibahr. Dans European cultural magazine (San-Francisco, California), vol. 1, n° 3, 1993, pp. 17-19.

RON SIN (Albert). Naissance et baptême d'un continent; la représentation et la dénomination du continent américain dans les documents imprimés à Saint-Dié en 1507.- Dans: America, l'Amérique est née à Saint-Dié en 1507. Exposition, 9 mai-30 août 1992 (catalogue). Saint-Dié des Vosges, Musée municipal, 1992.- 24,5 cm. pp. 45-54. (Reprise du texte paru dans La Renaissance et le Nouveau Monde. Québec, Musée, 1984).

RON SIN (Albert). Une nouvelle géographie de la terre. Introd. à America: l'Amérique est née à Saint-Dié des Vosges en 1507; Exposition, Musée de Saint-Dié des Vosges, 9 mai-30 août 1992 (catalogue). - Saint-Dié des Vosges, Musée municipal (impr. municipale) 1992. - 24,5 cm., pp. 7-9.

6. PERIODIQUES

- Direction du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne (annuel, 280 p.) de 1961 à 1990
- Création et direction A.B.C. Contacts (1967-1970) devenu Regards, magazine d'actualité culturelle de Saint-Dié *du 1^{er} mai 1970 à n° 200 en mars 1990*
- Création et collab. à Les Parents et l'Ecole, journal du Conseil des Parents d'Elèves des Lycées et Collèges de Saint-Dié. 1970-1976.
- Rapport annuel d'activités de la bibliothèque municipale de Saint-Dié, depuis 1965.

7. EMISSIONS DE TELEVISION

- Co-production de 2 émissions de 13 minutes Henri Valentin reporter pour FR 3 Lorraine (en collab. avec R. Conilleau)

ANNEXE 2 : LETTRE DE DEMISSION DE L'ENSB D'ALBERT RONSIN DATEE 14 SEPTEMBRE 1972

14 septembre 72

Monsieur le Directeur
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
2, Rue Louvois
75002 PARIS.

Monsieur de Directeur,

Au moment même où sein de l'Ecole se réorganise dans le sens que je souhaitais depuis deux ans l'enseignement de la Lecture Publique, je suis au regret de vous adresser ma démission de membre du personnel enseignant vacataire. Il m'en coûte beaucoup de quitter une équipe où je compte plusieurs amis, mais un fait nouveau d'ordre administratif intervenu pendant les vacances m'y contraint. Voici les faits.

A l'initiative du maire de Saint-Dié (qui avait examiné dans le rapport sur l'Education préparé en vue du VI^o Plan les mesures qui seraient prises avant 1975 et avait retenu le classement d'une bibliothèque par département), le Conseil Municipal avait voté une demande de classement de la bibliothèque municipale en faisant état des efforts financiers consentis par la ville et des résultats obtenus tant dans l'enrichissement des collections que dans leur utilisation. La Direction des Bibliothèques a refusé d'envisager le classement car je ne remplis pas les conditions pour être intégré dans le cadre scientifique d'Etat (absence du D.S.B)

Dans ces conditions deux raisons principales me conduisent à suspendre ma collaboration à l'enseignement de l'Ecole :

- La ville de Saint-Dié n'ayant pas vocation pour recevoir du personnel scientifique d'Etat ne peut prendre à sa charge une participation financière indirecte à la formation de ce personnel : jusqu'à présent je venais à l'E.N.S.B. le lundi, jour de mon repos hebdomadaire ; avec le nouveau système je devrais être présent à Paris trois ou quatre jours consécutifs durant lesquels je ne pourrais assurer à Saint-Dié le travail pour lequel je suis rémunéré.
- En ce qui me concerne je ne vois pas la possibilité de contribuer valablement à la formation du personnel scientifique destiné à travailler exclusivement dans des bibliothèques classées étant jugé inapte à l'exercice de notre profession dans de tels établissements.

Il y a quelques années deux bibliothécaires canadiennes, à qui leur directeur à Montréal avait demandé de faire étape à Saint-Dié, ne trouvant pas cette ville dans la liste établie et publiée par la Direction des Bibliothèques en 1969, posaient sincèrement la question « Saint-Dié n'est donc pas en France ? ». En 1972, année internationale du livre, on peut répondre qu'effectivement Saint-Dié n'est pas dans la France...des bibliothèques.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Albert Ronsin

**ANNEXE 3 : LETTRE A RENE FILLET SUR LA REFORME
DE L'ABF DATEE DU 17 JUIN 1971 (ISSUE DES ARCHIVES
PRIVEES D'ALBERT RONSIN)**

17 juin 1971

Monsieur Fillet
Bibliothèque Municipale
Place Anatole France
37 - de Tours

Cher ami,

Je ne puis répondre à l'invitation tourangelle car je suis retenu samedi à Saint-Dié et je te pris de vouloir bien m'en excuser auprès de nos collègues.

J'aurai s eu peu à dire si j'avais participé à la rencontre mais j'aurais écouté. Le problème des associations professionnelles donne à réfléchir et j'y réfléchis souvent depuis que j'ai quitté, à l'expiration de mon mandat, la présidence du Groupe Lorraine et par voie de conséquence le Conseil de l'A.B.F.

Je ne me reconnais pas le droit de proposer des solutions car ma situation actuelle

- Travail bibliothèque + musée
- Enseignement professionnel
- Petite alerte de santé il y a 3 mois
- Eloignement de Paris
- Situation de « municipal » où l'accroissement des activités n'est pas compensé par la nomination de personnel scientifique nouveau ne me permettrait pas d'accepter des charges ou des responsabilités dans une nouvelle équipe à brève échéance.

Néanmoins voici quelques réflexions que me sont venues depuis que je regarde vivre l'A.B.F depuis la ligne de touche :

- Le malaise ne se dissipera pas de lui-même. Il n'y aura pas « d'Embrassons-nous Folleville »

Le congrès de Toulouse représentait un effort pour sortir de l'ornière avec le projet de fédération. La commission d'étude qui a travaillé l'été suivant aussi. Je comprends que le bureau ait dû faire volte face et renoncer au nom de la solidarité, de la cohésion, au nom aussi de la faiblesse de certains groupes et sections. Les plus actifs on été ainsi ramenés dans le rang. L e congrès de Grenoble a montré la vanité de l'opération.

Il est temps de rechercher les causes profondes de ces faiblesses et de ces malentendus :

- 1) L'A.B.F.- trop longtemps tenus par des Parisiens- n'a pas senti que la province n'était pas seulement le lieu où l'on venait faire, par train rapide, du tourisme de congrès. Il y a autant de membres hors de Paris qu'à Paris et il faut en tenir compte.
- 2) L'A.B.F. bien que parisienne et « bien en cour » n'a pas su se faire prendre au sérieux par les administrations intéressées : aide dérisoire de la part de l'État, non consultation sur les questions propres aux bibliothèques, etc...
- 3) Une des raisons de cette non-prise au sérieux est l'absence d'une revue de fond digne d'une profession comme la nôtre, largement diffusée hors des milieux strictement professionnels et qui soit autre chose qu'un démarquage du Bulletin des Bibliothèques de France et un bulletin de liaison.
- 4) il est remarquable que dans tout le sud les groupes régionaux de l'A.B.F. soient concurrencés par des associations régionales de bibliothécaires plus ou moins spontanées, qui refusent la tutelle de l'A.B.F.
- 5) Il est non moins remarquable que beaucoup de groupes régionaux, qui tendent à regrouper l'ensemble des membres de la profession, prennent très souvent une orientation : lecture publique en Lorraine, universitaire à Bordeaux et à Lyon par exemple. Si cependant des bibliothécaires de tous établissements cohabitent c'est parce qu'ils se connaissent personnellement et parce qu'au plan régional ils ont des relations communes obligées (coopération pour formation professionnelle, programmes d'achat, prêt inter-bibliothèques, ect...)
- 6) La raison profonde du malaise vient de l'ambition que l'on a de vouloir maintenir dans une même association des gens qui exercent des métiers différents. Il n'y a rien de commun dans leur vie professionnelle quotidienne entre un conservateur de B.U. spécialisé dans un domaine très limité, coupé du monde extérieur (sauf la poignée de spécialistes de son domaine) et le bibliothécaire d'une bibliothèque publique ouverte à l'actualité et qui reçoit tous les publics.

Différence dans les moyens de travail : locaux, crédits, matériel, nombre de personnes du cadre A et B.

Différence dans le régime de travail : 30 à 36h. par semaine et 3 mois de vacances pour l'un qui acquiert la mentalité des enseignants et vit d'autant plus en fonction des vacances à venir que son travail est peu exaltant. 40 à 50h. par semaine et 1 mois de vacances pour l'autre qui, bénévolement, occupe encore ses loisirs à des activités collectives.

Le moule d'un an d'Ecole est peu marquant. Tous les membres de l'A.B.F. ne sortent pas de l'Ecole. Après 3 à 5 ans de métier l'enseignement commun ne représente rien en face de l'apprentissage sur le tas au jour le jour et le seul lien des anciens élèves est l'appartenance à un même corps (ici c'est le syndicat qui sera le lieu de rencontre des intérêts communs et non l'association).

C'est à partir de cette donnée que me semble fondamentale qu'il faut proposer des solutions de survie : soit des associations nationales par métiers (Bibl. Publiques- Bibl. d'Etudes et de Recherches) avec conférence régulières en commun, soit une fédération du type envisagé à Toulouse.

Je souhaite vivement qu'une solution valable pour notre temps soit trouvée à Tours ;

Avec mes sentiments les meilleurs,

A. Ronsin

**ANNEXE 4 : LETTRE DE MICHEL BOUVY SUR LE
SERVICE DE LA LECTURE PUBLIQUE DATEE DU 29 AVRIL
1968 (ISSUE DES ARCHIVES PRIVEES D'ALBERT RONSIN)**

Cambrai le 29 avril 1968

Cher ami,

Je vous remercie pour votre lettre et les publications qui l'accompagnaient. Je suis très intéressé par le sac à disques. Est-il indiscret de vous demander le prix de revient et le fournisseur.

C'est avec plaisir que je réécrirai tous les articles que vous m'enverrez pour « lecture et bibliothèques ». Je pense en effet consacrer le numéro du 3^e trimestre à l'animation et votre contribution sera la bienvenue.

Je regrette que vous ne puissiez nous représenter en Allemagne. Nous n'avons malheureusement finalement trouvé personne pour assister à ce congrès.

En ce qui concerne la proposition qui vous est faite, je souhaiterais évidemment personnellement (et égoïstement) que vous l'acceptiez. Mais je ne me sens pas le courage... de vous y encourager.

En examinant objectivement les choses, en tenant compte de ce qu'ont pu me dire Gueth d'une part, Mlle Garrigoux, et notre collègue Guérin (BCP du Pas de Calais choisie comme BCP pilote), et encore Filet, je ne regrette en aucune manière d'avoir refusé d'aller là-bas. Il est facile de se rendre compte que Mlle Garrigoux n'a aucun pouvoir réel et que pour toute décision elle doit en référer aux inspecteurs, et au directeur. Je sais que cela m'aurait été très vite insupportable et que j'aurais vite posé la question de confiance. Vous pourriez m'objecter, et vous auriez raison, que Mlle Garrigoux, ce n'est pas moi, et qu'elle est venue à ce poste avec sa bonne volonté, ce qui n'est peut être pas suffisant. L'expérience certes lui manque. Malgré tout, je pense que j'aurais été contraint de m'engager dans l'administratif. Et je crois que vous avez très bien vu le problème.

Pour que ce service soit efficace, je suis persuadé qu'il serait nécessaire qu'il soit extérieur à la Direction. Et je vous rejoins sur ce point : c'est la position qu'aurait un centre régional. Moi aussi, l'action sur le plan régional m'intéresserait. Car je serais alors mon maître et pas obligé à chaque heure d'en référer aux instances... sur des problèmes techniques que je connais mieux qu'elles, et aussi sur des méthodes de travail qu'on n'approuverait pas, en particulier celle qui consisterait en la constitution d'un groupe d'étude permanent constitué par la douzaine de collègues qui s'efforcent de faire quelque chose, groupe que se réunirait périodiquement et orienterait la politique générale, laquelle représenterait alors quelque chose, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Quand on pense que les mesures du rapport ont été prises sans la moindre consultation de ce genre, on ne s'étonne plus de rien.

Par la suite ce groupe pourrait être constitué par les « régionaux ».

J'avoue ne pas comprendre l'action du directeur, et surtout ses méthodes. Il paraît bien disposé mais beaucoup trop traditionaliste. Et pour qu'il ne me paraisse ainsi, à moi qui ne suis guère partisan de l'« aventure » et que préfère avancer pas à pas sur du solide ! Ce qui fait que je me sens incapable de travailler

non pour lui, mais avec lui. J'aurais certainement souvent besoin de conseils, mais certainement pas de frein.

Tout cela évidemment, ce sont des réactions personnelles. Je viens d'être interrompu par un coup de téléphone... du directeur. Il voudrait me voir. Rendez-vous et pris pour lundi après midi. Que veut-il bien me dire. Je vous tiendrai au courant.

Le métier bouge un peu. Mais je n'ai quand même pas pu imposer pour les épreuves d'admission du CAFB « mon » sujet. C'est celui de Breillat qui a été adopté. Il s'agit de l'option « bibliothèques municipales ». Il y aura donc un sujet archiclassique et tout à fait dans la tradition « ancienne ». C'est un peu désespérant. Mais il faudrait tout reprendre, à zéro. Et notre Directeur, semble-t-il croit qu'il est possible de continuer sur la lancée, si tant est qu'il y ait une « lancée ». Je crois personnellement qu'il est impossible de transiger, de s'accommoder. A sa place, je bousculerai tout, à commencer par l'organisation de la Direction, si tant est qu'il y en ait une. Et puis pourquoi Zeus ne descend-il pas de l'Olympe et ne vient-il pas s'installer rue Lord Byron ? Il préfère épuiser ses collaborateurs à des va et vient à des heures impossibles. Ce n'est pas sérieux.

Je vous ai livré mon « dossier », me gardant bien de vouloir influencer sur votre décision définitive.

Bien amicalement

Michel Bouvy

ANNEXE 5 : TABLEAU DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES FRANÇAISES EN 1969

Dépenses de fonctionnement (en francs)

		Plus de 15 000 h.		Jusqu'à 15 000 h.		Ensemble	
		Valeur absolue	Par hab.	Valeur absolue	Par hab.	Valeur absolue	Par hab.
Total des dépenses		85 807 488	4,71	3 173 271	1,68	88 980 759	4,43
Nature des dépenses	Personnel	39 408 585	2,16	1 711 734	0,91	41 120 319	2,05
	Acquisitions	12 831 134	0,71	927 757	0,49	13 758 891	0,68
	Reliure	2 735 139	0,15	103 182	0,05	2 838 321	0,14
	Autres dépenses	30 832 630	1,69	430 598	0,23	31 263 228	1,56
Sources de finance- ment	Communes	79 086 903	4,34	2 690 961	1,42	81 777 864	4,07
	Départements	313 773	0,02	9 357	0,01	323 130	0,02
	Etat	4 628 438	0,25	217 154	0,11	4 845 592	0,24
	Usagers	1 632 478	0,09	240 670	0,13	1 873 148	0,09
	Autres sources	145 896	0,01	15 129	0,01	161 025	0,01
Echan- tillon	Communes	359		236		595	
	Population	18 216 104		1 890 049		20 106 153	

**ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE ENVOYE PAR ALBERT
RONSIN AUX COMMUNES AUX ALENTOURS DE SAINT-DIE
(1965)**

QUESTIONNAIRE à retourner à la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, Rue de la
Meurthe – SAINT-DIE

- 1°) Existe-t-il une bibliothèque municipale dans votre ville ? Oui – Non
- 2°) Où est-elle installée ?
- 3°) Date de création (même approximative) :
- 4°) Nombre de volumes (même approximatif) :
- 5°) Accroissement annuel (nombre approximatif) :
- 6°) Quel genre d'ouvrage sont acquis (livres d'étude, livres de littérature générale (romans, livres de guerre documentaire), livres pour enfants) ?
- 7°) Crédits affectés au fonctionnement de la bibliothèque
 - personnel :
 - achat et reliure :
- 8°) Personnel affectés à la bibliothèque :
- 9°) Jours et heures d'ouverture :
- 10°) La bibliothèque est-elle active ? (Nombre de livres empruntés dans l'année – nombre de lecteur)
- 11°) Y a-t-il dans votre ville d'autres bibliothèques ouvertes au public ? (Bibliothèque pour Tous, Ligne de l'Enseignement, etc...)
- 12°) Ces bibliothèques privées sont elles actives ?
- 13°) Renseignements complémentaires que vous jugez bons d'indiquer :

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
RESTITUTION D’UN CONTEXTE : LES BIBLIOTHEQUES D’APRES- GUERRE	17
1. Les nouveaux bibliothécaires des années 1950	17
<i>1.1 La personnalité d’Albert Ronsin</i>	<i>17</i>
a) Sa formation et son implication déodatienne	18
b) Ses missions à l’échelle nationale et internationale	23
<i>1.2 Le mouvement des rénovateurs</i>	<i>29</i>
a) La pensée des modernistes.....	29
b) Pour une réforme de l’Association des Bibliothécaires Français .	35
<i>1.3 Dans la continuité des penseurs d’avant-guerre et les apports de l’étranger.....</i>	<i>42</i>
2. La lecture publique après 1945 : le « retard français »	49
<i>2.1 Un renouveau laborieux.....</i>	<i>50</i>
<i>2.2 La prise de conscience de l’État français.....</i>	<i>54</i>
<i>2.3 La formation du personnel</i>	<i>61</i>
<i>2.4 L’impuissance des municipalités.....</i>	<i>65</i>
L’IDEE CENTRALE DE LA BIBLIOTHEQUE DE SECTEUR.....	72
1) La théorie d’Albert Ronsin	73
<i>1.1 La temporalité d’une idée.....</i>	<i>73</i>
a) L’historique de la pensée.....	73
b) Les influences à l’initiative de la bibliothèque de secteur.....	77
<i>1.2 Son fonctionnement.....</i>	<i>79</i>
<i>1.3 L’acceptation ou non des théories « ronsiniennes »</i>	<i>87</i>
a) par le milieu des bibliothécaires.....	87
b) par le milieu politique	90
2. La tentative de mise en pratique	95
<i>2.1 Une enquête sur le territoire déodatien.....</i>	<i>96</i>
a) l’urgence du contexte	96
b) l’enquête et ses résultats.....	100
<i>2.2 La bibliothèque de Saint-Dié comme laboratoire</i>	<i>104</i>
a) la construction d’une nouvelle bibliothèque centrale proposant des services nouveaux.....	105
b) Un réseau d’annexes et de bibliobus	111
<i>2.3 Une réussite ?</i>	<i>117</i>

3. l'Échec de ce modèle	123
3.1 <i>Non acceptation par les institutions centrales</i>	124
3.2 <i>Le renouveau du pouvoir local</i>	129
a) Sectoristes contre municipalistes	129
b) Le contexte de la décentralisation	133
CONCLUSION	137
SOURCES	139
BIBLIOGRAPHIE	141
ANNEXES	145
TABLE DES MATIERES	170